



**Politique locale
de jeunesse :
le choix de l'éducatif**
Issy-les-Moulineaux

coordonné par
Bruno Jarry

Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire
Établissement public
du ministère de la Jeunesse
et des Solidarités actives
95, avenue de France
75013 Paris



Cahiers de l'action n° 29
Septembre 2010

Éditeur :

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
95, avenue de France
75650 Paris Cedex 13
www.injep.fr

Directeur de la publication : Olivier Toche

Directeur de la collection : Bernard Bier

Coordination éditoriale : Marianne Autain

Secrétaire de rédaction : Christel Matteï

Réalisation graphique : www.lasouris.org

Imprimeur : Alliance partenaires graphiques
100 avenue Général Leclerc
93500 Pantin

ISBN : 978-2-11-097330-6
Dépôt légal à parution

Contacts rédaction : bier@injep.fr

Service des ventes :

Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr
Boutique en ligne : <http://www.injep.fr/catalog/>

Les opinions énoncées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire

Avant-Propos

Observer les politiques de jeunesse (Injep) 5

PRÉAMBULE

Rendre compte d'une ambition (Bruno Jarry) 7

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

Une politique de jeunesse : une volonté politique (André Santini) 9

La gouvernance associative (Thierry Lefèvre) 13

La politique de jeunesse : éducation et prévention (Bruno Jarry) 19

Politiques municipales et participation des jeunes (Cécile Delesalle, Françoise Enel,
Vérès consultants) 35

PRATIQUES/ANALYSES

L'accès aux loisirs et l'aide aux projets (Bruno Jarry, Zina Bessa) 49

L'animation de proximité (Clotilde Marcos, Christophe Moullé, Fabien Rigaudeau,
Virginie Rivier) 59

Au service de la réussite éducative des jeunes (Bruno Jarry) 69

Le réseau des musiques amplifiées (Marino Crespino, Christophe Moullé) 81

L'espace parent-enfant : entre clinique, social et éducatif (Bruno Jarry, Annie Caro) 89

PISTES

Politique (locale) de jeunesse : enjeux et perspectives (Bernard Bier, Jean-Claude Richez,
Injep) 101

RESSOURCES

Pour aller plus loin 107

ANNEXE

Répertoire des sigles 111

Les Regards de

Regards des jeunes

Bruno Marot, ancien du conseil local de la jeunesse	45
Robin Devienne, fondateur et président d'Équivole, Junior Association	51
Trois représentants de groupes de musique	84

Regards des intervenants d'Issy-les-Moulineaux

Jean-Pierre Bourdon, directeur enfance du Clavim	55
Philippe Baudouin, responsable de l'espace jeunes au Clavim	57
Jean-Philippe Brun, directeur de l'espace Icare au Clavim	66
Jérôme Appolaire, responsable des actions socio-éducatives au Clavim	77
Paul Baquiast, principal du collège Matisse, chef d'établissement relais	78
Veronique Rousseau, conseillère conjugale et intervenante d'action sociale au Clavim	97
Clotilde Robert, médiatrice familiale au Clavim	98
Caroline Eliacheff, psychanalyste et pédopsychiatre, responsable du CMP	99

Regards des grands témoins

Gérard Lurol, philosophe de l'éducation	29
Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste	31
Alain Le Foll, inspecteur à la DDJS des Hauts-de-Seine	32
Fabienne Quiriau, présidente de la commission Enfance en France de l'Unicef	33
Dominique Versini, défenseure des enfants	46
Jacques Hintzy, président d'Unicef France	47
Patrice Huerre, psychiatre, psychanalyste, vice-président de la maison des adolescents des Hauts-de-Seine	78
Emmanuel Aziza, responsable du pôle services aux publics de la BPI, Centre Georges Pompidou	80

Observer les politiques de jeunesse

Des collectivités de plus en plus nombreuses mettent la question de la jeunesse à leur agenda politique : conscience d'un enjeu, réponse à une demande sociale, choix prospectif quant au développement d'un territoire, et dans certains cas réponse à un repositionnement de l'État sur le sujet.

Avec une interrogation : comment faire ? Mais surtout : pourquoi faire ? Et pour quoi faire ?

La réponse n'est pas simple. S'il y a quelques invariants des politiques de jeunesse comme de toute politique (lisibilité, visibilité, cohérence, inscription dans le temps, structure administrative *ad hoc*, dotation en moyens financiers et humains), il n'y a pas de modèle unique, pas de « bonne pratique » qui serait transférable indifféremment d'un territoire à l'autre. Une politique publique de jeunesse s'inscrit sur un territoire donné, avec sa spécificité sociale, démographique, économique, culturelle, avec une histoire particulière, ses jeux d'acteurs, ses problématiques particulières, ses ressources propres et inégales... Mais surtout elle renvoie à une conception de la jeunesse, à des présupposés et à des choix politiques, en articulation avec la politique globale de la collectivité.

Dans le cadre de la mission d'observatoire des politiques publiques de jeunesse qui est celle de l'Injep, il nous a semblé intéressant de donner à voir la politique de jeunesse d'une collectivité, comme nous l'avons déjà fait dans cette même collection à propos des conseils généraux (Bernard Bier, Jean-Claude Richez, *Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse*) en 2006, ou encore de la politique éducative de la Ville de Barcelone (Araceli Vilarrasa, Bernard Bier, Jean-Claude Richez, *Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone*) en 2007.

Le présent volume des « Cahiers de l'action » est consacré à la politique de jeunesse de la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Elle en est un exemple, ce qui ne saurait vouloir dire qu'elle est un modèle ; d'autres modèles, différents, sont possibles, tout aussi légitimes. Mais, en l'occurrence, la politique de jeunesse d'Issy-les-Moulineaux témoigne d'une réelle cohérence dans ses choix et dans leur mise en œuvre et elle a pour elle de s'inscrire dans la durée, deux éléments parmi d'autres qui en font un objet de réflexion intéressant pour alimenter la réflexion de l'ensemble des acteurs de ce champ, politiques et techniciens.

On pourrait donc souhaiter que ce volume soit suivi d'autres approches monographiques de Villes ou autres collectivités pour enrichir la connaissance des politiques de jeunesse en France... et ailleurs.

En attendant, et en remerciant la Ville d'Issy-les-Moulineaux de s'être prêtée au jeu, nous souhaitons que cet ouvrage participe à enrichir la connaissance de tous sur un sujet relativement neuf à l'aune de l'histoire des politiques publiques, qu'il suscite du débat et qu'il contribue au travail de mutualisation déjà amorcé à travers les différents réseaux de collectivités avec lesquels l'Injep a engagé des coopérations.

Et enfin qu'il soit l'occasion d'une prise de conscience générale de l'enjeu de la question de la jeunesse comme « devoir d'avenir », pour reprendre l'intitulé du rapport du Commissariat général du plan, paru à La Documentation française en 2000.

Bernard Bier,
directeur de la collection, Injep



Rendre compte d'une ambition

Bruno Jarry

« Je ne peins pas l'être, je peins le passage. »

MICHEL DE MONTAIGNE

PRÉAMBULE

À l'origine de ce « Cahier de l'action », un échange, un dialogue, un débat avec Jean-Claude Richez et Bernard Bier de l'Injep sur l'expérimentation conduite depuis de nombreuses années à Issy-les-Moulineaux, en matière de politique de jeunesse, impliquant une association, le centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim). Pourquoi ne pas raconter cette aventure éthique, éducative et sociale en l'ouvrant comme une parenthèse pour en retracer, dans ses grandes lignes, les figures déterminantes ? L'idée était séduisante. Le pari risqué. L'enjeu intéressant et stimulant.

Présenter, échanger, témoigner de nos dispositifs tout en relatant nos interrogations, nos problématiques en laissant émerger tensions et aspérités, ambivalences et contradictions de la pensée comme de la réalité. Rendre compte par l'écriture de l'ambition d'une vision, voire d'une audace éducative, et d'une parole généreuse et exigeante d'une équipe d'animation centrée sur la jeunesse d'aujourd'hui. S'ouvrir aux plaisirs du récit, de la monographie et de la rencontre : un vaste programme !

Cette épopée, nous avons tenté de l'énoncer sans l'asséner, de l'exposer sans dogmatiser, de la proposer sans vouloir modéliser. Il nous a semblé que la singularité de cette expérience pouvait nourrir les réflexions des praticiens et des chercheurs de l'éducation, de l'animation et de la prévention en restituant, même imparfaitement, les fondements, les principes, les structures à destination de la jeunesse, à l'échelle d'une collectivité locale. Loin de nous l'idée de prétendre détenir une vérité, juste celle de vous inviter à percevoir les constituants d'une expérimentation en construction, d'une action en devenir et en maturation.

En première partie, sont évoqués les enjeux de l'élaboration d'une politique de jeunesse avec les témoignages de deux élus locaux en charge de la définir, de la conduire et de l'évaluer, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, député des Hauts-de-Seine, ancien ministre, et Thierry Lefèvre, maire adjoint délégué à la jeunesse, à l'animation et à la prévention, et président du Clavim. Leurs propos font apparaître une volonté significative d'articuler le développement économique et le déploiement de la politique de jeunesse. Une contribution de Bruno Jarry, directeur du Clavim, présente ensuite une approche d'une politique de jeunesse vue comme un champ autonome d'action entre l'éducation et la prévention ; la posture éducative y est posée comme axiome central d'une philosophie de l'action au service des adolescents et des jeunes adultes. Enfin les résultats d'une étude conduite par Cécile Delesalle et Françoise Enel (Vérès consultants) mettent en valeur les interactions entre les politiques municipales et la participation des jeunes ; elles révèlent la place réelle que les politiques accordent à la jeunesse sur leur territoire.

En deuxième partie, plusieurs pratiques d'animation illustrent les domaines d'intérêt des jeunes : les activités de loisirs, de vacances et les démarches d'aide de projet (Bruno Jarry et Zina Bessa), les animations dans les quartiers avec les ateliers et les grands rendez-vous festifs (Christophe Moullé, Virginie Rivier, Clotilde Marcos, Fabien Rigaudeau), les pratiques de musique amplifiée (Christophe Moullé et Marino Crespino), le dispositif de réussite scolaire (Bruno Jarry). Le soutien à la parentalité (Bruno Jarry et Annie Caro) facilite aussi le dialogue entre les jeunes et leur famille lorsque le processus pubertaire les conduit à s'éloigner de leurs parents pour construire leur identité.

Les regards de Caroline Eliacheff, Patrice Huerre, Gérard Lurol, Serge Tisseron comme les expertises d'Alain Le Foll, Jacques Hintzy, Fabienne Quiriau, Dominique Versini viennent utilement éclairer les contributions présentées. Le témoignage des intervenants du Clavim, Jérôme Appolaire, Philippe Baudouin, Jean-Pierre Bourdon, Clotilde Robert, Véronique Rousseau s'enrichit des apports des différents partenaires de leurs actions, Emmanuel Aziza, Paul Baquiast, Jean-Philippe Brun et de l'expression des adhérents de l'association, notamment celles de Robin Devienne et de Bruno Marot.

Enfin une dernière partie, se détachant de l'expérience isséenne, présente une réflexion sur les enjeux d'une politique de jeunesse, accompagnée de quelques considérations prospectives, à partir d'une table ronde réunissant quelques « témoins » et « discutants » : Bernard Bier, Anne Dufourmantelle, Laurent Ott, Luc Pham, Jean-Claude Richez. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Remerciements à Petra Gilg, Bernard Bier, Jean-Claude Richez et à toute l'équipe du Clavim sans qui cette publication n'aurait jamais pu exister.

Une politique de jeunesse : une volonté politique

*Propos recueillis auprès d'André Santini,
mairie d'Issy-les-Moulineaux*

À l'origine d'un engagement

Tout gosse, mes parents étaient pauvres, mon père était franc-maçon radical corse, ma mère était chrétienne et on nous avait mis au patronage avec des curés pauvres. En 1954, j'avais 14 ans, j'étais déjà parmi les grands et l'abbé Pierre, avec sa canadienne, son béret, sa ceinture, ses godillots, est venu pendant ce grand froid dire : « Il y a des hommes qui meurent de froid. » On s'est organisé à Courbevoie, et j'ai toujours été marqué par cet engagement. J'ai appris que, même tout petit, on pouvait agir. À Courbevoie, on a fait beaucoup de choses.

À Issy-les-Moulineaux, quand je me suis retrouvé en responsabilité, j'ai pu défendre des choix qui me semblaient pertinents, en allant, par exemple, expliquer devant la chambre régionale des comptes que je tenais à ce que mon secteur jeunesse possède une base associative et non une base municipale.

Un choix politique

La volonté politique et la continuité sont les deux éléments de base d'une politique de jeunesse au niveau local. La jeunesse n'est pas une politique à part, elle fait partie d'une politique globale, elle en est le porte-drapeau. Ce qui se traduit nécessairement dans des choix budgétaires. Tout le monde trouve normal d'investir dans l'éducation, dans les écoles et les personnels. Par contre, ouvrir un centre de loisirs n'est pas si évident pour beaucoup. J'ai choisi d'investir dans la jeunesse et dans la culture. Nous sommes une des premières villes à dépenser autant pour la culture : nous avons aujourd'hui vingt-neuf crèches, vingt-neuf écoles, toutes ultramodernes, l'une d'elle a été sélectionnée par Microsoft pour représenter la France au niveau éducatif. Nous avons réussi à attirer des architectes pour la construction d'un établissement scolaire, il y en avait quatre en liste, et ce qui m'a étonné, c'est que le jury a été capable de choisir le plus génial des architectes, le plus fou aussi.

Nous sommes aussi une des quatre ou cinq grandes Villes qui n'ont ni police municipale, ni caméra de surveillance. Si on avait une police municipale sur la ville, une police de quatre-vingts personnes, avec les équipements qui vont avec, cela coûterait quasiment 10 millions d'euros. Aujourd'hui, la subvention versée au centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) par la Ville est de 5 millions d'euros, et le Clavim a 2 millions de recettes complémentaires, son budget global est donc de 7 millions d'euros. En conséquence de quoi, ce sont 6500 jeunes et adultes qui fréquentent le Clavim pour une activité ou une autre, environ 15 % de la population isséenne, avec une quinzaine d'équipements, vingt-quatre centres de loisirs, l'Entrepont, la halle des Épinettes, un espace jeunes, un guichet unique pour les jeunes... c'est considérable. Les choix politiques sont des choix budgétaires.

Le secteur jeunesse ne doit pas être inférieur aux autres. Souvent, il est le dernier, il est marginal. Chez nous, le Clavim est une institution. Et c'est un choix politique au départ d'avoir rassemblé sous un même toit associatif tous les instruments de la politique de jeunesse, c'est unique. Le Clavim est maintenant considéré comme un secteur majeur et en pointe. L'innovation c'est lui... Par exemple, dans le domaine éducatif, nous avons institué en France la première classe de 6^e passerelle, la 3^e d'accompagnement, le groupe local d'absentéisme scolaire, le dispositif d'accompagnement de la sanction scolaire pour les jeunes exclus. Quand un jeune est exclu d'un lycée ou d'un collège, c'est le Clavim qui le prend en charge, pendant cinq jours, huit jours, pendant le temps de l'exclusion. Dans le cadre de la classe passerelle, le jeune a une partie éducative et scolaire avec des enseignants et une partie où il peut faire du théâtre, de l'expression linguistique, aller à l'atelier cirque.

On est également très en pointe avec l'école d'initiation sportive qui est en liaison avec le Clavim et les sports, l'ouverture des stades et des gymnases le dimanche pour les familles, et les opérations pendant les vacances scolaires d'initiation aux sports.

Nous sommes très expérimentaux, nous testons, et si ça fonctionne, nous généralisons.

Des professionnels qualifiés

Mais c'est le vivier humain qui fait tout ça. Il faut des gens intelligents, formés, autonomes, parce que s'ils ne sont pas autonomes, c'est la chanson de l'oiseau qu'on serre dans la main et qui meurt... Il faut des gens suffisamment indépendants. On s'impose par la qualité des gens, et le cadre associatif est essentiel pour entretenir, renouveler ce vivier humain. La filière animation de la fonction publique territoriale est très insatisfaisante au niveau des rémunérations, des diplômes et au niveau de l'évolution des personnes. J'ai donc imposé d'avoir des animateurs bien payés et qualifiés.

Le fait que l'animateur soit sympathique, que les enfants sentent bien que ce n'est ni un parent, ni un copain, peut servir de modèle et leur donner envie de le devenir à leur tour. Ils commencent par être animateurs puis responsables de centres de vacances... Je préfère avoir des gens que nous connaissons, qui ont commencé leur carrière comme animateurs du mercredi, qui gravissent les échelons, c'est un vrai facteur d'intégration. Nous essayons d'embaucher des animateurs qui ne sont pas forcément professionnels d'ailleurs, et cela leur donne une expérience pour la suite. Il y a aussi des animateurs qui se destinent à être directeurs d'équipements...

Mais il faut que les élus mettent l'accent sur le professionnalisme des animateurs, c'est essentiel...

Un autre choix, c'est d'associer les familles. Le milieu enseignant commence seulement mais par principe considère que l'école est l'affaire des maîtres, pas des parents. Il y a longtemps que nous avons franchi cette limite : certes ce peut être un risque parce que pendant un certain temps il y a plusieurs pilotes dans le bateau, et que parfois des gens non compétents donnent des avis non justifiés. Mais finalement quand ça fonctionne, les parents ne sont plus consommateurs, ils ne sont plus spectateurs, ils deviennent acteurs, ils viennent aux réunions, ils viennent rencontrer les animateurs. Une mère disait dans une réunion publique : « Moi quand je vais chercher mon petit garçon, on ne me dit pas : il a bien mangé sa carotte, on discute de ce qu'il a fait aujourd'hui. » Et nous avons aussi développé des ateliers familles, dans les maisons de quartier, à la ludothèque...

J'ai aussi imposé Internet pour les centres de vacances : pourquoi ne ferait-on pas une liaison, le samedi, par Internet, une visioconférence entre les enfants et leurs parents ; c'est un très gros succès, au moment où les centres de vacances font, en général, l'objet de deux critiques : sécurité et problèmes sexuels... C'est une contrainte supplémentaire, une prise en main sociale et en même temps familiale.

Une offre pour tous les âges

La culture jeune passe notamment par la médiathèque, accessible à tous, ouverte le week-end, cela a été une de mes exigences de maire. J'avais repéré cette pratique lors d'un voyage au Canada. Il n'y avait que le Centre Georges Pompidou, à l'époque, qui était ouvert le dimanche. Et aujourd'hui tout le monde vient voir...

Autre exemple: la Fête du jeu. Elle se faisait avant devant la ludothèque, maintenant elle se fait sur une place, il y a 2000 personnes... Le club d'échecs est très content parce qu'on lui prête de grosses pièces pour jouer. L'autre jour des Arméniens ont fait venir deux maîtres d'échecs, un monsieur de 50 ans et une jeune femme de 25 ans, champions du monde tous les deux, qui ont été invités dans le petit club d'échecs de la maison des jeunes. Ils étaient très fiers. Il y avait aussi un petit Chinois de 6 ans qui a joué contre les grands maîtres, alors qu'il ne savait même pas lire! Ainsi, chaque fois, on prouve que le travail en partenariat et en réseau c'est quand même une bonne idée, on cumule les synergies; et ensuite cela se fait spontanément: quand on arrive, on voit les signatures des organisateurs des grandes animations associatives, tout le monde est là et, en bonne place, le Clavim.

Pour les 18-25 ans, il y a un conseil local de la jeunesse (CLJ) sur la ville et les opérations d'accompagnement aux projets, la boussole des métiers, le dispositif d'aide au permis de conduire et les bourses de l'aventure. On est très présents auprès de cette population, mais c'est par définition moins collectif. On est déjà à un stade universitaire ou autre, les attentes sont différentes. Il y a un accompagnement dans les séjours solidaires, notamment en Arménie, au Togo...

Ce qui est important c'est la transversalité: à la fois que tout le monde travaille en synergie et d'avoir une offre adaptée à tous les âges, plus collective pour les enfants, plus individuelle pour les jeunes.

Des chantiers de travail

Ce que je souhaiterais développer plus encore dans les mois et les années à venir, c'est l'inter-générationnel. En effet on parle des seniors, mais on ne fait rien pour eux sauf à Issy! Par exemple, nous avons installé du multimédia dans la maison de retraite et programmé de nombreuses activités d'animation avec les jeunes, coordonnées par le Clavim en liaison avec les enfants de l'école d'à côté. Et puis nous voulons poursuivre le travail pour redonner aux familles toute leur légitimité, c'est le rôle de l'ambitieux projet de la maison des familles et des adolescents avec Caroline Eliacheff et le docteur Patrice Huerre.

Mais nous sommes dans un domaine où il n'y a pas de vérité définitive. Il nous faut suivre la sociologie de la ville.



La gouvernance associative

*Propos recueillis auprès de Thierry Lefèvre,
président du Clavim*

Les débuts dans l'action politique

En 1983, je suis devenu un jeune conseiller municipal d'Issy-les-Moulineaux, désireux de m'investir au service de ma commune. Ma participation à différents mouvements de jeunesse et syndicats d'étudiants, mon attachement à la construction européenne m'ont permis de mieux comprendre le sens de l'implication au service des autres et l'engagement dans une cause. Après un doctorat en sciences économiques et après avoir été, un temps, assistant des universités, j'ai choisi de travailler dans une grande banque à la fois mutualiste et internationale, fortement marquée par les valeurs humanistes et confrontée à la culture du marché et de la mondialisation, dans laquelle j'œuvre toujours. J'ai aussi et surtout choisi de m'impliquer dans un projet collectif qui donne du sens à une vie.

À la demande d'André Santini, j'ai eu l'honneur de conduire une réflexion passionnante sur la création d'une médiathèque en plein cœur de ville, conçue comme un haut lieu de la connaissance et de la culture, accessible à tous. Nous avons, avec le concours des bibliothécaires, repensé les fonctions cardinales d'un équipement culturel multimédia et conçu cette structure – particulièrement innovante à l'époque – dans une dynamique résolument plurigénérationnelle, en la dotant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, avec des espaces aménagés pour les tout-petits, les enfants, les jeunes, les adultes, les publics vulnérables. Je me rappelle notre volonté politique d'ouvrir cette structure le dimanche et en nocturne... Cela n'a pas été aisé mais chacun a bien compris qu'un équipement de cette ambition se devait d'être accessible pour tous et sur de larges plages horaires. Depuis, j'observe que notre médiathèque a été la première à proposer, à nos concitoyens, le prêt de livres numériques qui viennent d'émerger. J'y vois le signe de la modernité et de la qualité de notre projet qui a su évoluer avec son temps.

J'ai été élu président du centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) en 1995. La configuration associative du Clavim comme « boîte à outils » de notre politique de jeunesse et d'animation est, je le reconnais bien volontiers, atypique. Cette association, créée par André Santini en 1981, conjugue les avantages du service public et de l'entreprise privée dans une même entité. Ce modèle me semble très pertinent pour assurer avec efficience les meilleurs services à la population, grâce à la souplesse de l'organisation et à la performance des personnels ; il impose aussi une grande rigueur de gestion. Je suis devenu par ailleurs maire adjoint délégué à la jeunesse, à l'animation et à la prévention et vice-président de l'espace Icare, notre maison de la jeunesse et de la culture. Les contours de cette délégation, voulus par André Santini, procèdent d'une approche originale et globale des problématiques de jeunesse. Ces trois champs d'intervention s'inscrivent dans l'ambition d'impulser une politique cohérente en matière de jeunesse.

Des priorités pour l'enfance et la jeunesse

Nous avons souhaité, avec André Santini, mettre en place une politique globale, cohérente et lisible, fondée en priorité sur la cohésion sociale et le dialogue entre les générations, en concevant un plan d'actions bâti autour de l'animation et de la prévention en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Cette politique participe au renforcement et à la revitalisation des liens sociaux en diminuant les crispations entre certaines catégories de la population. Elle concourt au mieux-vivre ensemble, garantissant une qualité de la vie au quotidien et une tranquillité publique.

Nous avons rendu progressivement la politique de l'enfance plus visible en créant des manifestations exceptionnelles qui donnent de l'écho à nos actions quotidiennes sur le terrain. Chaque année, de grandes animations familiales sont organisées avec les enfants des accueils de loisirs. Pour exemples : la Fête de la musique des enfants, la Fête de l'Europe avec les groupes de musique de nos villes jumelées, le Jardin extraordinaire, le Parc en ciel à l'occasion de la célébration commémorant le centenaire du premier vol réalisant le premier kilomètre en circuit fermé par Henri Farman... Ces manifestations témoignent de notre volonté de concilier des projets d'animation avec de grandes thématiques engagées par la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Cette mutualisation des moyens confère aux manifestations une meilleure reconnaissance et une articulation avec les autres services municipaux ou les associations locales. Nous avons renouvelé également l'ensemble des ateliers culturels et sportifs proposés dans les accueils de loisirs et développé l'offre d'ateliers dans les maisons de quartier qui connaissent un grand succès. Nous adaptions aussi en permanence nos séjours de vacances pour répondre au plus près à l'attente de nos concitoyens et favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre de jeunes. Découvrir d'autres milieux, rencontrer d'autres enfants, découvrir des activités sportives, culturelles et artistiques, apprendre les règles de la vie en société, acquérir une autonomie progressive : ces choix, qui répondent à des enjeux socio-éducatifs, permettent de développer l'acquisition des valeurs citoyennes.

La politique de jeunesse est axée essentiellement sur la participation citoyenne et l'accompagnement des jeunes à l'autonomie qui fondent nos différentes actions : l'accès aux loisirs, aux vacances, à la formation, la réussite scolaire, les pratiques culturelles et sportives, l'aide aux projets, la citoyenneté, la prévention. Cette politique, qui vise à favoriser l'insertion des jeunes dans la Cité, s'est construite progressivement en fonction de nos rencontres avec les jeunes notamment dans le cadre du conseil communal des jeunes (CCJ) ou des concerts jeunes talents, des observations et des analyses formulées par nos animateurs et nos grands partenaires, des sollicitations des familles, des échanges avec les enseignants et avec mes collègues élus. Les jeunes nous interpellent et derrière chaque interpellation peut se cacher une proposition intéressante, au regard de laquelle nous devons, comme adulte et responsable politique, prendre position et, le cas échéant, nous engager. La jeunesse mérite écoute, respect et dignité.

Politique d'animation dans les quartiers et prévention de la délinquance

La politique mise en œuvre au travers de l'animation de proximité m'apparaissait engagée mais se devait d'être structurée et renforcée à l'échelle de l'ensemble des quartiers-villages de la ville. L'urbanisme des villes d'aujourd'hui nécessite différents pôles de centralité pour redonner du souffle au lien social et au dialogue entre les générations. Aux côtés des équipements d'animation spécifiques auxquels nous avons donné jour ces dernières années

(l'espace Icare, l'Entrepont, la halle des Épinettes, l'espace manufacture, l'Atelier...), de nombreuses maisons de quartiers ont été créées et sont venues compléter les structures déjà existantes: la maison des Arches en 2002, la maison des Îles en 2004, la maison du Val de Seine en 2005, la maison de Corentin Celton en 2006. Ces équipements s'adressent à l'ensemble de la population et offrent toute une palette de services adaptés à cette sociologie en constante mutation. La maison de quartier organise, selon un calendrier qui lui est propre, des animations spécifiques en concertation étroite avec tous les acteurs de proximité: habitants, commerces, entreprises, écoles, police de proximité, bailleurs sociaux... Il s'agit de créer des prétextes à rencontres entre les différentes composantes d'un quartier. Cette animation de proximité constitue la meilleure des actions de prévention; elle favorise la convivialité et constitue des réseaux de solidarité de voisinage.

Notre politique de prévention de la délinquance s'inscrit dans la politique de fond mise en place sur la Ville depuis une quinzaine d'années maintenant, d'animations des quartiers, de politique de jeunesse et intergénérationnelle. Elle s'appuie aussi sur un partenariat très efficace avec nos grands partenaires institutionnels et associatifs, notamment dans le cadre du contrat local de sécurité que nous avons été la première ville d'Île-de-France à contractualiser en 1998. Ainsi, en n'ayant recours ni à une police municipale ni à la vidéosurveillance, la Ville d'Issy-les-Moulineaux peut s'enorgueillir de figurer parmi les villes les plus sûres des Hauts-de-Seine et d'être celle qui a obtenu les meilleurs résultats ces dernières années. Sur la période 2001-2008, la délinquance générale a baissé de 9,8%, la délinquance de proximité de 35% avec une baisse de 29% des mineurs mis en cause (le meilleur indicateur de l'efficacité de notre politique de prévention) alors que, dans le même temps, les faits élucidés progressaient de 62% dus à l'excellent travail partenarial de la police. Plus récemment, les violences physiques et les dégradations ont continué de baisser sur la commune alors qu'elles progressaient sur le département. J'attache beaucoup d'importance à la qualité de la coproduction entre les différents acteurs et à leur capacité à investir simultanément tous les champs. C'est toute notre force de pouvoir disposer d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance dynamique, motivé et bien coordonné entre les signataires. Je ne reviens pas sur l'absence de police municipale, exposée par André Santini, qui démontre clairement, au vu de nos excellentes statistiques, qu'une politique territoriale de jeunesse constante et durable, qui colle au plus près des problématiques de terrain et qui apporte des réponses multifformes et adaptées, favorise efficacement la lutte contre la délinquance.

La commune d'Issy-les-Moulineaux détermine, par convention réglementée, les grandes orientations en matière d'animation socio-éducative. Le Clavim reçoit une subvention municipale pour réaliser ses actions au service de la population. Des bilans d'actions sont effectués annuellement qui permettent aux services de la Ville de contrôler le bien-fondé de l'utilisation de l'argent public. Nous sommes aussi particulièrement vigilants quant à la gouvernance associative qui implique dialogues et échanges avec l'ensemble des adhérents de l'association. Je suis très attaché à l'orthodoxie de la politique budgétaire de l'association, qui doit être rigoureuse et économe des deniers publics, et reste très attentif à l'efficacité de l'organisation administrative du Clavim. Au plan de notre politique tarifaire, la pratique de quotient familial est un choix politique délibéré de justice sociale qui fixe la participation des familles en fonction de leurs revenus. L'augmentation régulière du nombre d'adhérents, qui sont aujourd'hui plus de 6 500, traduit, s'il en était besoin, la confiance des familles.

Le travail avec les animateurs n'est pas toujours facile. Les animateurs sont des personnes qui fonctionnent beaucoup à l'affectif, sensibles, attachantes, dynamiques et, quelquefois aussi, impulsives. Je les considère comme les premiers acteurs de proximité auprès de la

population ; ils jouent un rôle éminent et sont aux avant-postes pour favoriser le bien-être ensemble. Nous attendons de leur part sens de l'initiative, capacité de distance, compétence d'analyse, efficacité et rigueur dans l'action. J'insiste particulièrement sur leur formation et sur leur évaluation régulière. Avec le conseil d'administration, nous définissons les grandes orientations d'actions avec des objectifs précis et mesurables. Avec le directeur général, nous désignons les responsables pilotes de nos différents projets. Impulser, budgéter et contrôler constituent mes interventions en qualité de président associatif. Je me méfie du schéma, que nous rencontrons trop souvent, où le président de l'association aspire à devenir le chef de service et le chef de service à se prendre pour le président.

L'attachement au partenariat

Je suis enfin particulièrement attaché, comme André Santini, aux partenariats entre la Ville d'Issy-les-Moulineaux, le Clavim et les grands partenaires institutionnels. Je citerai en exemples, d'une part, notre mobilisation constante en faveur des enfants en référence à la signature de la charte Ville amie des enfants avec l'Unicef et, d'autre part, notre engagement en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination s'appuyant sur la charte éducative signée avec la maison Anne Frank d'Amsterdam. Ces partenariats se sont aussi traduits par la promotion de la culture scientifique avec le CNRS et par le soutien aux familles avec l'adhésion de notre espace parent-enfant à la Fédération internationale pour l'éducation des parents. Ces différents engagements procèdent de la cohérence de notre projet politique et de sa déclinaison dans ses dimensions les plus concrètes au service de la population

Issy-les-Moulineaux en chiffres

Population

1968 : 50 512
 1975 : 47 625 (- 5,7 %)
 1982 : 45 835 (- 3,8 %)
 1990 : 46 194 (+ 0,8 %)
 1999 : 53 152 (+ 15,1 %)
 2007 : 63 044 (+ 18,6 %)

(Source : Insee. Les chiffres de populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont millésimés 2007.)

Budget 2009

Fonctionnement budget global Ville

Dépenses : 109 313 428 euros

Recettes : 119 246 841 euros

Fonctionnement budget jeunesse

Dépenses : 7 676 497 euros

Recettes : 2 500 000 euros

Les équipements enfance-jeunesse

Crèches collectives (13), crèches gérées par délégation de service public (5), crèches privées (2), halte-garderie associative (2), crèche familiale, halte-garderie, halte-jeux, relais assistances maternelles, accueils de loisirs maternels et élémentaires (24), maisons de quartier (7), l'espace jeunes, l'Entrepoint, la halle des Épinettes, l'Atelier, l'espace Icare, l'espace santé jeunes.

Les équipements culturels

Médiathèque (2), conservatoire Neidermeyer, Les Arcades, Musée français de la carte à jouer, ludothèque, ciné d'Issy, palais des arts et des congrès d'Issy, le Cube (espace culture multimédia).

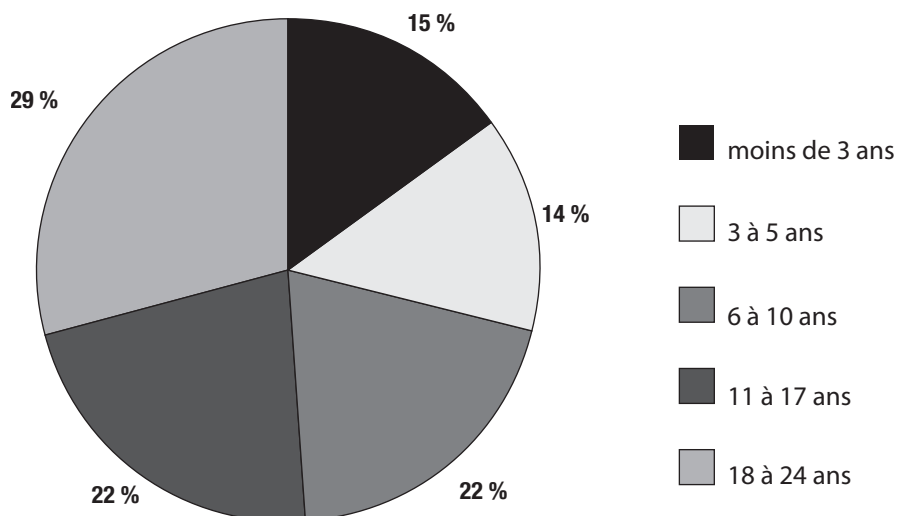
Les équipements sportifs

Gymnases (12), palais des sports, piscine, terrains de football (5), salles spécialisées (16), pistes d'athlétisme (2), tennis (15), boulodromes (2 dont 12 terrains de pétanque), pas de tir à l'arc (3), arches pour l'escalade (6).

Les effectifs

Année scolaire 2009-2010		Public	Privé
Écoles maternelles	Nombre d'établissements	16	2
	Effectifs	2 464	111
Écoles élémentaires	Nombre d'établissements	13	2
	Effectifs	3 401	183
Collèges	Nombre d'établissements	4	1
	Effectifs	2 087	376
Lycées	Nombre d'établissements	1	1
	Effectifs section professionnelle	229	268
	Effectifs section générale et technique	622	2 273

Répartition de l'enfance et de la jeunesse sur Issy-les-Moulineaux



Âge	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 3 ans	1 548	1 295	2 843
3 à 5 ans	1 351	1 279	2 630
6 à 10 ans	1 958	1 828	3 786
11 à 17 ans	2 188	1 919	4 107
18 à 24 ans	2 637	2 706	5 343
		Total	18 709

La politique de jeunesse : éducation et prévention

Bruno Jarry

« Ce qui peut mettre hors de lui un adolescent, c'est de n'avoir personne devant lui, d'avoir quelqu'un qui se dérobe, se dégonfle. »

D. SIBONY

Les politiques en matière de jeunesse peuvent être légitimement questionnées dans leurs objectifs et au travers de leurs actions. Les incivilités, les atteintes aux biens comme aux personnes, les émeutes urbaines, l'augmentation de la délinquance des mineurs semblent représenter les comportements typiques de la jeunesse d'aujourd'hui selon les médias et les discours politiques. Cette peur à l'égard des jeunes¹ constitue aujourd'hui l'un des fondements majeurs de l'action politique. Toutefois, la réalité des « nouvelles jeunesses² » ne correspond nullement à ces échos médiatiques. Et des politiques territoriales émergent depuis les années 1970 qui proposent des réponses pertinentes pour concevoir, animer et mettre en œuvre un programme d'action en matière de jeunesse.

Une politique de jeunesse généraliste

Les collectivités territoriales ont fortement développé, depuis les décentralisations successives des politiques de jeunesse à l'échelle de leur périmètre géographique (régional, départemental, communautaire, communal) et en fonction de leurs compétences, l'action sociale et la protection de l'enfance, la formation professionnelle et le développement économique. Très souvent, elles peuvent prolonger ou compléter les politiques nationales, voire européennes, en direction de la jeunesse.

■ Les grandes problématiques des politiques en matière de jeunesse

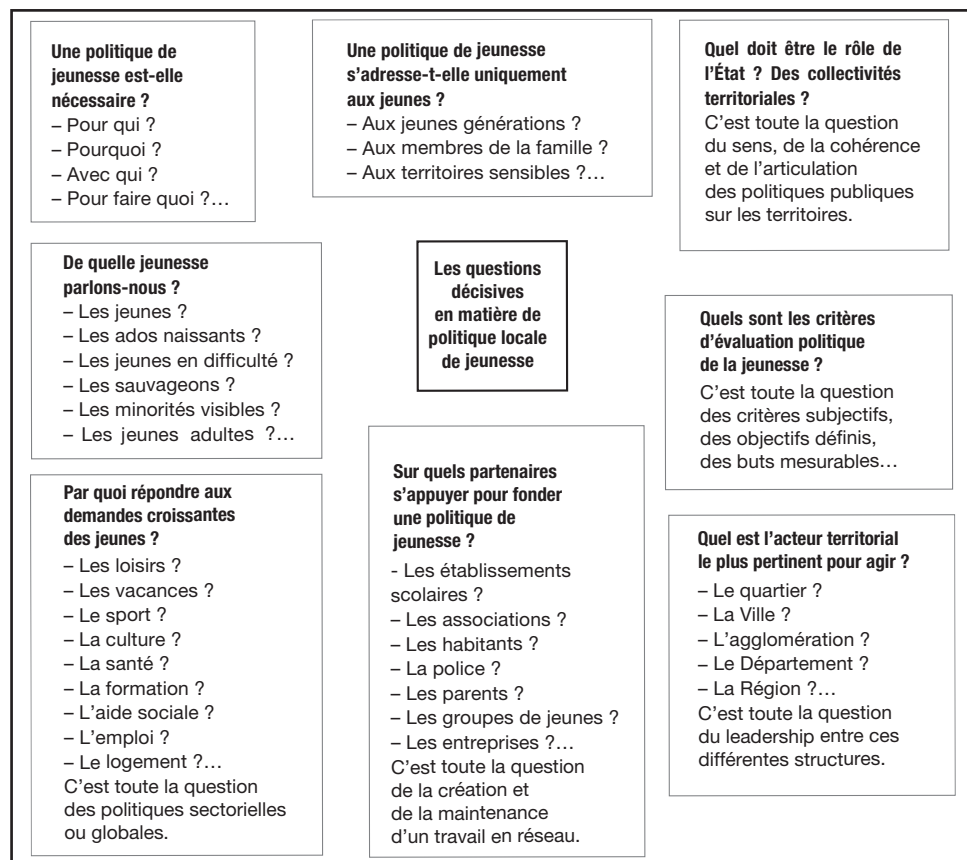
Quatre grands principes peuvent être énoncés pour définir les politiques locales de jeunesse :

- le principe de réalité : des moyens financiers sont nécessaires pour exprimer les volontés politiques en matière de jeunesse (professionnels et équipements) ;
- le principe de participation : les politiques ne peuvent être élaborées en dehors des jeunes et de leur participation (conseils de jeunes, comités consultatifs, Juniors Associations...);
- le principe de continuité : les actions et les dispositifs en matière de jeunesse doivent s'inscrire dans la durée ;
- le principe de visibilité : les politiques de jeunesse doivent pouvoir déterminer les différents publics cibles et les afficher en conséquence.

1/ « Nous avons peur de nos jeunes maintenant. C'est un séisme fort, diffus, que tout le monde ressent. » Père Guy Gilbert, in CARLE J.-C., SCHOSTECK J.-P., « Délinquance des mineurs. La République en quête de respect », rapport de commission d'enquête du Sénat n° 340, 2001-2002, fait au nom de la commission d'enquête, déposé le 27 juin 2002.

2/ CICHELLI V., GALLAND O., « Les nouvelles jeunesses », in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 955, La Documentation française, décembre 2008.

À partir des grands enjeux des politiques en matière de jeunesse, un ensemble de questions peuvent être posées visant à identifier les principes de base d'une action au service des jeunes (voir tableau).



En outre, une politique de jeunesse doit être lisible dans ses objectifs, ses actions, ses critères d'évaluation.

La politique locale de jeunesse à Issy-les-Moulineaux

Deux grandes orientations définissent le noyau éducatif de la politique de jeunesse d'Issy-les-Moulineaux :

- Le soutien à l'autonomie des jeunes : il pose la question des modes d'accompagnement des projets des jeunes et celle du processus dialectique entre le jeune, le professionnel et le projet. C'est toute la dynamique du projet qui favorise la rencontre entre deux sujets autour d'une confrontation entre l'idéal et la réalité. L'autonomie se définit comme la capacité d'un individu à définir ses propres valeurs, règles et lois. Le jeune est considéré comme un sujet, individué et différencié, un auteur et un acteur. Ce processus représente à l'adolescence une véritable (con)quête, dans le détachement des figures parentales comme dans l'accession à une identité masculine ou féminine, capable de relations affectives et sexuelles. Cela n'est pas toujours un processus aisé avec la dépendance des jeunes adultes vis-à-vis de leur proche.

- Le soutien à la participation des jeunes : il pose les bases de la réflexion sur la place des jeunes dans le débat public et sur les préoccupations qui les concernent au quotidien. L'adolescent,

être social, se situe par rapport à l'Autre : ses parents, ses pairs, ses professeurs, l'ensemble du corps social. La participation des jeunes à la vie de la Cité pose la question des espaces de citoyenneté et de démocratie accessibles à leur créativité et leur utopie. Il apparaît intéressant de disposer d'instances d'expression et de dialogue permettant aux jeunes de s'affirmer, de s'opposer, de contester et donc de se construire dans un rapport à l'Autre, devenu plus structurant. La participation produit de la socialisation entre pairs et entre les générations ; elle garantit l'espace politique où la conflictualité est possible pour laisser advenir un mieux-vivre ensemble.

Ces deux grandes orientations se concrétisent au travers des cinq objectifs qui constituent les fondements de l'action publique en matière de jeunesse à Issy-les-Moulineaux. Ils sont présentés successivement mais interagissent de manière systémique :

- Proposer des actions jeunesse en matière de loisirs, de vacances, de culture et de formation. Il apparaît intéressant de développer des actions tous azimuts pour répondre aux besoins et attentes des jeunes : loisirs de proximité, accompagnement aux projets, aide scolaire pour les jeunes de la 6^e à la terminale, stage de formation pour devenir animateur, journées et week-ends loisirs pour les 11-15 ans, séjours de vacances en petits groupes pour les 11-17 ans, mais également manifestations autour de la culture scientifique, par exemple en novembre 2008, consacrée à L'Or bleu : les sciences de la mer³.

- Développer les modes de participation des jeunes à la vie de la Cité. Cet objectif se décline au travers de deux structures : le conseil communal des jeunes (CCJ) pour les 11-17 ans et le conseil local de la jeunesse (CLJ) pour les 18-25 ans. Les deux instances de consultation et de concertation assurent un dialogue entre les jeunes et les élus. Ce dispositif favorise l'émergence de Juniors Associations et facilite également la promotion des droits de l'enfant⁴.

- Soutenir les pratiques culturelles amateurs. Les cultures émergentes des jeunes constituent de véritables espaces de création qui leur assurent la possibilité d'exprimer leurs talents⁵. Les pratiques culturelles en amateur sont

La halle des Épinettes 45-47, rue de l'Égalité

La halle des Épinettes accueille depuis 2006 tout au long de l'année des spectacles familiaux, des pièces de théâtre, des concerts et des stages pour les enfants et les jeunes. Elle s'avère également largement ouverte aux associations artistiques de la ville pour mettre en œuvre leurs activités et déployer leurs animations spectaculaires. La halle des Épinettes résulte de la transformation d'un ancien marché en une structure socioculturelle avec des capacités acoustiques. Elle comprend une salle de spectacles avec cent quarante places et deux studios de répétition.

L'espace ludique Marcel Aymé 15, allée Sainte-Lucie

L'espace ludique isséen, ouvert en septembre 2010, se définit comme une nouvelle structure d'animation de proximité autour du jeu. Inséré dans un quartier piéton, jeune, aux milieux sociaux et culturels très variés, il a pour vocation de renforcer le lien social et le dialogue entre les générations dans un espace urbain d'une certaine densité. Il est proposé d'offrir aux Isséens un espace convivial pour jouer sur place autour de plusieurs pôles : les jeux à dimension généraliste (avec des espaces dédiés pour les petits comme les grands...), les jeux numériques et les nouveaux supports ludiques. Des animations sont programmées dans ce nouvel espace et à l'extérieur. Le prêt de jeux demeure l'apanage de la ludothèque actuelle. Ce projet conçu par la ludothèque et l'espace parent-enfant s'enrichira par la suite avec des partenaires des secteurs scolaire, social, culturel, associatif et économique. Des éditeurs de jeux pourraient également utiliser les lieux comme espace d'exposition, de démonstration et d'expérimentation pour leurs nouveaux matériels. Enfin, des coopérations sont envisagées avec des universitaires en sciences du jeu qui pourraient en faire un lieu d'investigation.

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

³/Cette manifestation a rassemblé les grands opérateurs de la connaissance scientifique comme l'Ifremer, le CNRS, le laboratoire Astroparticule et Cosmologie afin de présenter les grands enjeux du monde marin, des questions énergétiques aux préoccupations sur la biodiversité dans le cadre de l'Année internationale pour la planète Terre.

⁴/Cette initiative s'est concrétisée par la rencontre entre Dominique Versini, défenseur des enfants et les membres du CCJ à l'espace jeunes dans le cadre de la quinzaine isséenne des droits de l'enfant en octobre 2008.

⁵/Sur les enjeux de telles pratiques entre les jeunes et les institutions, se reporter à BORDES V., FOFANA D., « Acteurs du hip-hop et institutions, entre conflit et négociation », in *Informations sociales*, « Les adolescents », n° 119, octobre 2004, pp. 102-107.

L'Entrepont – 24, chemin de l'Accès à la gare

Véritable pépinière d'artistes amateurs, l'Entrepont, ouvert en septembre 2002, propose un accompagnement artistique pour les jeunes et les adultes, et donne une dimension spectaculaire aux différentes créations. Espace dédié à la jeune création, toutes tranches d'âge confondues, cette structure permet de développer tout type de projet artistique relatif à la musique, à la danse, à la littérature, au multimédia. L'équipement est structuré sur différents espaces : un studio de répétition musicale, une salle de diffusion de spectacle de danse, slam et concert, un lieu d'accueil convivial avec des expositions, un pôle multimédia avec des logiciels de musique assistée par ordinateur. De plus, il est aménagé avec une grande qualité acoustique dans les arches, sous les installations du réseau français ferroviaire.

L'Atelier – 14, rue du Chevalier de la Barre

L'Atelier, nouvel équipement ouvert en septembre 2009 dédié spécifiquement aux pratiques artistiques et culturelles en amateur, accueille tout au long de l'année des ateliers théâtre et cirque ouverts aux enfants, aux jeunes, aux adultes et propose des stages en week-end ou durant les vacances scolaires pour se perfectionner dans les techniques théâtrales et celles du cirque. Cette structure spécialisée propose une approche fondée sur un principe d'éducation associant démarche ludique, aventure artistique et humaine, imagination créative. Les ateliers théâtre constituent une première approche du travail théâtral. Les ateliers cirque abordent les principales techniques (jonglerie, acrobatie, équilibre, clown...) puisant dans les genres traditionnels du spectacle vivant (théâtre, danse, chant, arts de la rue). L'Atelier accueille également de jeunes compagnies constituées en association et œuvrant dans le domaine des arts du spectacle.

accueillies, considérées, accompagnées et soutenues : du studio de répétition musicale à l'enregistrement du premier album, de la première scène en amateur à l'accès au concert de M6 en première partie, tout est mis en œuvre pour favoriser la rencontre avec l'Autre dans une dynamique d'enrichissement mutuel et de respect de son sens esthétique. Cette logique d'animation socio-culturelle se déploie pareillement pour les activités arts du spectacle et arts de la rue.

– Développer les actions pertinentes autour de l'Europe et des relations internationales. À l'échelle de la mondialisation, les jeunes doivent comprendre les enjeux d'une société de la connaissance. Ils sont invités à apprendre les institutions européennes, à découvrir les villes jumelles européennes d'Issy-les-Moulineaux et à participer à des séjours de solidarité en Arménie et au Togo, ou des voyages à dimension culturelle et économique en Corée du Sud ou en Chine.

– Favoriser les initiatives en faveur de l'insertion sociale et de la prévention des jeunes rencontrant des difficultés, et ce dans une logique de « sur mesure ». C'est tout l'enjeu du travail éducatif des animateurs de rue pour se faire repérer, reconnaître et accepter par les jeunes en question. Ces opérations, séjours de rupture, échanges dans les espaces urbains visent à les soutenir en les orientant, si besoin est, sur des partenaires plus compétents face aux problématiques existantes⁶.

■ Le cadre éducatif de la politique de jeunesse d'Issy-les-Moulineaux

Le cadre éducatif issu comprend un ensemble d'axiomes qui constituent le soubassement pédagogique des équipes d'animateurs. Ces principes leur permettent de guider leurs actions éducatives et se déploient selon cinq modalités :

– Premier principe : une posture éducative singulière qui serait sur mesure et évolutive.

Il est essentiel de se rappeler que le sujet (le jeune comme individu unique et singulier) est au cœur du projet et de l'action, ce qui nécessite de notre part

⁶/ Pour exemples : circonscription d'action sociale, aide sociale à l'enfance (ASE), club de prévention, centre d'information et d'orientation (CIO), mission locale (ML), espace santé jeunes...

une agilité relationnelle source de bien-traitance et une qualité de lien et de contenance dans les périodes possible-ment troublées. Cette pratique pédagogique s'incarne dans l'apprentissage de l'Autre dans sa radicale différence, dans l'acceptation de l'inconditionnalité du sujet et dans notre capacité d'étonnement face à ses actes. Cette posture vise à reconnaître le jeune comme acteur et auteur de sa vie. L'animateur inscrit son intervention pédagogique dans la capacité d'ajuster son processus d'accompagnement dans une perspective d'évolution dynamique ne « fixant » pas le jeune dans cet « être-là ».

– Deuxième principe: une continuité éducative avec une hétérogénéité de réponses possibles reposant sur des modes d'action centrés sur les principes de coéducation et d'autonomie des jeunes.

L'association propose de nombreuses activités pluridisciplinaires qui constituent de véritables supports de développement pour l'adolescent dans les dimensions physiques, cognitives, affectives, relationnelles et sociales. L'apprentissage de l'autonomie repose sur des situations éducatives où il est invité à exercer ses responsabilités comme dans les séjours de vacances, la réalisation d'un rallye solidaire ou d'une pièce de théâtre. La coéducation se définit comme une *praxis* pédagogique où chacun peut apprendre de l'Autre et ainsi construire avec lui. Elle s'enracine résolument dans une philosophie du sujet.

– Troisième principe: la recherche systématique de l'adhésion aux démarches proposées en suscitant participation active et fraternité.

L'adhésion du jeune aux actions présentées constitue un préalable nécessaire ainsi qu'une finalité ultime pour l'animateur. Pour l'aide scolaire, par exemple, cette adhésion du jeune représente pour nous le désir d'apprendre qui est indispensable à l'acte d'apprendre, en intégrant notamment le savoir apprendre et le vouloir apprendre, comme énoncé par Jean Berbaum⁷ et Philippe Meirieu⁸. Ainsi, nous espérons que le jeune pourra retrouver un « aimer apprendre » transférable à d'autres apprentissages et d'autres contextes de vie personnelle. La participation constitue un effet souhaité de nos différentes actions pédagogiques en proposant au jeune de mieux s'insérer dans le champ social et politique. La fraternité, c'est la compréhension par l'adolescent de l'interdépendance, véritable phase ultime de l'autonomie. La fraternité implique et appelle à la transmission entre les générations.

– Quatrième principe: pour une action éducative et préventive, généraliste, prévenante, éthique, structurante, multidisciplinaire et non prédictive.

Ce principe évoque une philosophie de l'action centrée sur l'émergence d'un sujet en devenir qui ne saurait le réduire à sa violence, passivité, destructivité et impulsivité.

L'entreprise éducative ne s'inscrit pas dans une perspective prédictive. L'action pédagogique restaure le sujet dans sa singularité. Le jeune ne peut aucunement être assimilé à un objet. L'animateur propose des activités

L'espace jeunes 15, rue Diderot

L'espace jeunes Anne Frank ouvert en 1996 accueille les jeunes de 11 à 25 ans. Labellisé bureau d'information jeunesse et espace numérique, l'espace jeunes est également une permanence d'accueil, d'information et d'orientation spécialisée dans l'aide aux projets, aux loisirs et aux vacances, au soutien scolaire et l'insertion sociale et professionnelle. Depuis 2004, cette entité s'est transformée avec la création de la mission locale intercommunale en une structure éducative de référence pour mettre en œuvre des réponses individualisées face aux demandes des jeunes de 11 à 30 ans. De nombreuses actions sont proposées en matière d'informations, d'accès aux loisirs et aux vacances, d'aide aux projets et à la réussite scolaire, de formation pour devenir animateur, *baby-sitter*, et acquérir les compétences pour les premiers secours. L'espace jeunes participe aux grandes animations événementielles autour de la culture scientifique et des droits de l'enfant. Les séances de travail du conseil communal des jeunes et du conseil local de la jeunesse se déroulent dans les locaux de l'espace jeunes.

⁷/BERBAUM J., *Développer la capacité d'apprendre*, ESF, Paris, 1998.

⁸/MEIRIEU P., *Apprendre... oui mais comment*, ESF, Paris, 1991.

multiplés, généralistes et prétextés à l'apprentissage des limites et des interdits dans une approche confirmante et structurante du sujet désirant. Il pose des paroles dans une attitude prévenante, et ainsi les frustrations deviennent maturantes⁹ pour les jeunes.

– Cinquième principe: un travail en réseau de partenaires constitué en fonction de l'adolescent, de son projet, de ses potentialités et de son environnement.

L'accompagnement au projet du jeune nécessite une centration sur la demande (ou la non-demande), le processus initié, le résultat escompté. L'animateur peut inscrire son accompagnement dans un travail éducatif avec d'autres professionnels pour aider et soutenir le jeune au-delà de ses difficultés. On retrouve dans ce principe l'importance du réel dans la constitution psychique de l'adolescent pour limiter les débordements de sa toute puissance et de la « toute impuissance » du professionnel. La dynamique de travail en réseau nécessite de penser les articulations subtiles entre les différentes prises en charge menées en direction du jeune afin de pouvoir situer les enjeux de l'espace psychique et la nécessité de recourir à des tiers dans le réel, qui participent au déconfusionnement. Le travail en réseau mérite de respecter ce que le jeune « dépose » à l'attention de chacun des professionnels et de concevoir une véritable déontologie, promesse de respect de la parole du jeune et de son histoire. Le réseau produit une culture avec ses valeurs, ses modes de communication, mais l'adolescent doit, dans cette conception du partenariat, demeurer l'axe central de cette approche multiréférentielle.

■ Les actions menées en direction de la jeunesse d'Issy-les-Moulineaux

L'association propose une dynamique transversale de l'action éducatrice tout en mobilisant des formes pédagogiques individuelles et/ou collectives. Les pratiques d'animation et d'accompagnement s'étaient sur les apports de la pédagogie de contrat, de projet et d'histoires de vie ainsi que des psychologies humanistes. Nous nous limiterons à décrire les formules énoncées précédemment. Pour Issy-les-Moulineaux, « il ne s'agit plus seulement de permettre l'accès du plus grand nombre aux équipements par le biais d'une politique tarifaire ou encore de favoriser la fréquentation des clubs, mais davantage de prendre en considération l'existence d'une culture juvénile, de reconnaître les pratiques non institutionnelles qui ont investi l'espace de la ville (skate, roller, sports de rue, hip-hop, rave...) et qui sont parfois des passages décisifs dans la construction d'une trajectoire¹⁰ ».

Ainsi, la jeunesse isséenne est considérée comme une ressource d'avenir et conviée à s'exprimer dans toutes ses dimensions. Elle est reconnue comme un élément structurant du lien social et du dialogue entre les générations. La politique de jeunesse constitue le vecteur essentiel de la politique de prévention d'Issy-les-Moulineaux. Elle se définit comme ambitieuse, globale, prévenante, éthique et multidimensionnelle. La prévention est conçue comme un dispositif éducatif qui propose, articule et combine des dynamiques collectives et individuelles pour les jeunes dans un agir respectueux des normes et règles sociales. La prévention vise à restaurer le lien entre les adolescents et les institutions (école, famille, cité) dans une perspective synchronique et diachronique. Il convient désormais de comprendre le passage vers l'Autre afin d'éviter le solipsisme adolescentique.

⁹/ Nous ne sommes pas très éloignés de la conceptualisation de Françoise Dolto des « castrations symboliques ».

¹⁰/ LABADIE F., « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique », *Agora débats/jeunes*, « Politiques locales de jeunesse », n° 43, 2007.

¹¹/ Il s'agit d'une démarche de veille éducative, à ne pas confondre avec le dispositif éponyme mis en place par le ministère de la Ville en 2001.

Un dispositif de veille éducative¹¹ et d'orientation vers des partenaires experts

Repérer les premiers signes du mal-être à l'adolescence, créer un espace de confiance pour qu'une parole puisse advenir, prendre en compte les premières transgressions du jeune dans les normes familiales ou sociales,

faire sens face à l'éprouvé de l'adolescent nécessite d'élaborer un dispositif prévenant d'écoute garantissant cohérence éducative et apprentissage des limites. Nous nous proposons de déterminer la nature de l'accompagnement dans le travail éducatif à destination des jeunes par les animateurs d'une part, et de concevoir un paradigme multipartenarial qui associe qualité et contenance de l'accompagnement dans une constellation d'expertises, d'autre part. Ainsi, nous espérons nous inscrire dans cette philosophie de Guillaume Margurie : « Il leur faut des espaces de médiation où l'écoute et la parole trouvent leur adresse, où des mots posés sur des actes s'énoncent afin de s'inscrire dans l'histoire singulière et sociale de ces adolescents leur permettant ainsi une possible échappée à la tyrannie de leur mise en acte¹². »

■ Le travail éducatif dans la construction du jeune comme sujet responsable de ses actes

Les interventions des animateurs reposent sur la dynamique de projet qui constitue le cœur de leur action. Le projet peut concerner une journée de loisirs, un départ en séjour de rupture, un contrat d'aide scolaire, une mesure d'exclusion temporaire d'un établissement scolaire, un projet d'insertion sociale, une décision d'orientation professionnelle, un soutien dans l'espace numérique, un échange dans la rue... Les animateurs du Clavim (voir encadré p. 26) accueillent les premières paroles et premières demandes du jeune. Ils portent une attention à la formulation de la demande : est-ce une non-demande, une demande ambiguë ou ambivalente, une demande paradoxale ou contradictoire ? Cet éclaircissement de la nature de la demande est indispensable pour mieux appréhender comment soutenir le jeune dans ses démarches. L'expression des émotions, des malaises et des souffrances psychiques, familiales ou sociales se manifeste dans une temporalité et une spatialisation spécifiques à chaque adolescent. Il choisit son interlocuteur pour lui raconter son histoire et exprimer son vécu subjectif.

Cette qualité d'écoute, sans l'immédiate prescription et injonction de l'animateur, laisse à l'adolescent la maîtrise de la dynamique relationnelle : de son intensité, de sa solidité, de sa fragilité, de sa fluctuation. L'animateur inscrit son intervention éducative dans une approche continue malgré la discontinuité des rencontres et des prétextes à faire ensemble. La sollicitation peut s'adresser au seul animateur ; il s'agit de respecter cette première élaboration afin de prendre le temps d'installer la confiance et d'assurer la permanence du lien, seule garantie d'une possible ouverture vers l'Autre. Cette qualité du lien, authentique et profond, restaure le sujet dans sa liberté et le renforce comme auteur dans sa production de sens. Il est convoqué comme un sujet en devenir et invité à se situer dans son environnement pour agir sur lui comme sur ses propres débordements, déliaisons, ruptures.

Selon la problématique évoquée, l'animateur adopte un accompagnement adapté en fonction du jeune, de sa situation personnelle, scolaire ou familiale, de ses possibilités, des difficultés rencontrées avec son environnement. Il espère par son écoute bienveillante susciter de la confiance chez l'adolescent. Il lui propose un espace transférentiel où les fragilités de ce dernier peuvent apparaître sans crainte et en toute sécurité. L'animateur met différentes dimensions du jeune au travail : le rapport à lui-même, le rapport à l'inconnu, le rapport avec les Autres, le rapport à l'erreur, le rapport à la réalité, le rapport à l'échec. Ces expérimentations conduisent celui-ci à mieux comprendre les interactions entre son espace intérieur et son espace extérieur et à prendre conscience de ses mécanismes de répétition, de distorsion et de projection.

Ainsi, au-delà de ces comportements déterminés, l'adolescent peut faire preuve d'innovation lui permettant de se créer sans risquer de se perdre.

¹²/DELEST A., MARGURIE G., « Just do it ! Quand le temps vient à manquer », *Mana*, n° 8, 2001.

Le Clavim

Le centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) est une association loi 1901 intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'animation, de la citoyenneté, de la prévention, de la sécurité et du soutien à la parentalité sur le territoire de communal. Créée par André Santini en 1982, l'association n'a cessé de se développer par strates successives dans les secteurs d'abord de l'enfance au travers des centres de loisirs et des séjours de vacances, puis de la jeunesse avec les actions dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, de la prévention primaire à la prévention des conduites déviantes des jeunes, et enfin dans les secteurs de l'animation dans les quartiers, de la sécurisation des espaces urbains et du soutien à la parentalité. Ces missions lui ont été progressivement confiées par la Ville, à travers une convention d'objectifs, et sont notifiées clairement dans les statuts.

Le projet associatif du Clavim repose sur l'affirmation résolue d'un ensemble de valeurs éducatives mises en œuvre dans la totalité de ses actions, opérations ou manifestations, entre autres : l'autonomie, la fraternité, la tolérance, la solidarité, la citoyenneté. Ce projet se traduit par l'organisation d'actions et de loisirs éducatifs, d'animations de proximité et de convivialité, d'actions innovantes et originales, d'événements festifs dans les quartiers ou dans la ville, autant de prétextes pour découvrir, échanger et ainsi contribuer au mieux-vivre ensemble et au dialogue entre les générations. Le Clavim travaille pour ses projets et ses actions en étroite collaboration avec un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs. Il s'agit, avec l'ensemble des services, des associations et des structures présents sur la ville, de construire des réponses plus adaptées aux besoins des jeunes et de leurs familles. Ce travail en réseau favorise une reconnaissance mutuelle et l'orientation des usagers sur des structures appropriées.

Aujourd'hui, le Clavim se compose d'un personnel représentant au total près de 180 équivalents temps plein, dont 70 permanents associatifs, 31 fonctionnaires mis à disposition et 650 animateurs intermittents pour un budget de fonctionnement de 7 millions d'euros dont 5300000 euros de subvention octroyée par la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Les équipements de l'association, à savoir les centres de loisirs (24), les maisons de quartier (7), les quatre structures spécialisées (l'espace jeunes, l'Entrepoint, la halle des Épinettes, l'Atelier), l'espace parent-enfant, comme les matériels informatiques, sont mis à disposition de l'association à titre gracieux par la commune. Aujourd'hui, le Clavim compte 6500 adhérents. L'association comprend dans son conseil d'administration six élus par l'assemblée générale et six élus désignés par le conseil municipal de la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Cette composition confère une configuration particulière dans l'environnement associatif.

L'animateur ne peut ni prédire, ni déterminer la manière dont le jeune va pouvoir sortir des mécanismes de passage à l'acte. Il peut se retrouver dans des situations d'impasse, de malentendu, de sabotage par le jeune de l'entreprise initiée. Ce processus éducatif vise à créer des liens de réciprocité, d'estime et de respect mutuel. L'animateur assure une permanence du lien afin de ne pas perdre le contact et la confiance lors de chaque agression par le jeune. Cette distanciation nécessite une véritable assise narcissique de l'animateur face aux débordements destructeurs de l'adolescent. Ces moments de crise, de tension, d'effondrement ou d'explosion, de passivité ou de violence constituent de véritables épreuves pour l'adolescent. Est-il vraiment un jeune important pour l'animateur ? Ces passages à l'acte représentent souvent des situations limites pour approfondir la relation avec le jeune et lui montrer une qualité de présence, pleine et entière, tout en l'invitant à analyser et à réfléchir au sens de ces figures de l'extrême.

Il est quelquefois opportun de pouvoir ouvrir cette relation vers un tiers (psychologue, pédo-psychiatre, conseiller en insertion, éducateur spécialisé, assistante sociale...) capable de soutenir le jeune dans différentes dimensions de son odyssée personnelle, scolaire ou professionnelle. Cette orientation vers un Autre représente un ensemble d'enjeux qu'il convient d'analyser : angoisse d'abandon, perte de l'enveloppe protectrice, rupture d'une relation « suffisamment bonne », sensation de perte de confiance... La prise en compte de l'arrière-champ du social dans le travail éducatif est indispensable afin de ne pas s'enfermer dans une communication qui pourrait devenir pathogène. Il s'agit de s'ouvrir à un tiers, à l'altérité, avec des possibles espaces de projection, de confrontation, de permission et de protection, de découvrir de nouveaux chemins pour continuer de grandir et de s'individuer.

Les limites du travail de l'animateur participent au désillusionnement du jeune sur sa possible prise en charge dans sa globalité. L'animateur peut demeurer un point fixe pour le jeune, si celui-ci le souhaite. L'orientation vers un autre professionnel représente, de mon point de vue, l'étape la plus difficile pour l'animateur. Il doit soutenir cet « aller vers » par une valorisation de cette démarche qui deviendra signifiante pour l'adolescent. Cette graduation dans l'accompagnement s'incarne dans le temps et dans le sens permettant au jeune de s'y retrouver. Il l'accompagne ainsi dans son parcours de vie en lui permettant de mobiliser ses ressources et de rencontrer d'autres professionnels nécessaires à son évolution et à sa maturation. Le schéma éducatif peut sembler linéaire dans sa structuration avec, en point d'entrée, un animateur de rue ou un animateur jeunesse. Les deux figures de l'association opèrent sur des territoires différents mais disposent des mêmes compétences relationnelles et techniques qui les prédisposent à agir dans toutes les situations rencontrées en veillant à l'aménagement du cadre de l'action d'une part, et d'une posture éthique affirmant l'être du sujet, responsable de ses actes tout en mobilisant le meilleur de lui-même malgré ses obscurités, d'autre part.

■ Le travail en réseau à la rencontre du jeune dans sa dynamique d'évolution

Il m'apparaît indispensable de penser le travail effectif de la prévention à l'échelle d'un territoire en repérant les différents opérateurs pour comprendre leurs logiques d'intervention afin de mutualiser leurs compétences. Dans ce contexte, il appartient de sensibiliser les acteurs à une dynamique de projet visant à articuler les modes de partenariat à partir de la demande singulière du jeune, plutôt qu'à des modes de structuration institutionnelle visant à répondre à une problématique (réduire la toxicomanie, lutter contre l'absentéisme scolaire, prévenir les conduites déviantes et addictives...). Il ne s'agit pas de concevoir un ensemble de stratégies normées d'acteurs mais de comprendre que le réseau se constitue à partir du jeune qui peut choisir un référent principal qui va l'accompagner dans les étapes structurantes et maturantes pour advenir. Le choix préférentiel de l'adolescent et/ou du jeune adulte témoigne de la confiance qu'il éprouve pour initier du changement dans son parcours. Cette construction respecte le jeune dans sa complexité et garantit qu'il est au centre de ce tissu partenarial.

La coéducation au service du jeune repose sur une structure qui réunit les fonctions de coordinateur, d'animateur et de concepteur d'une action en réseau. À Issy-les-Moulineaux, l'espace jeunes assume cette fonction parmi d'autres opérateurs reconnus pour leur spécificité (l'espace santé jeunes pour la santé des adolescents, la mission locale – ML – pour l'insertion et l'emploi, l'aide sociale à l'enfance – ASE – pour les jeunes en situation de danger ou de maltraitance). La vocation de l'espace jeunes consiste à accueillir, informer, aider, soutenir et accompagner les jeunes de 11 à 30 ans dans leurs projets personnels et professionnels. Les animateurs de rue travaillent dans cette structure. Afin de diversifier les réponses aux problématiques rencontrées, l'espace jeunes a créé un comité de veille éducative qui mutualise les ressources des professionnels sur les adolescents rencontrant des difficultés : la mission locale, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'ASE, la circonscription de la vie sociale, l'espace santé jeunes, le club de prévention. Chaque partenaire doit rappeler ses missions, ses objectifs, ses actions et ses modes de coopération. Ce réseau d'expertise assure à chaque professionnel une écoute approfondie, une aide et un soutien des aidants dans les démarches qu'il entreprend. Les équipes opérationnelles participent à ce comité avec leurs questionnements sans risquer de se retrouver prises dans des logiques institutionnelles. L'animateur exprime la trajectoire qu'il rencontre avec un jeune et reçoit des idées, des suggestions et des propositions des différents partenaires constituant ainsi des pistes de réflexion et d'action. Cette covision ne remplace pas le travail de supervision effectué mensuellement avec un psychologue clinicien extérieur au Clavim.

La démarche de prévention repose sur un socle éducatif. Le jeune est invité à se construire comme une personne responsable de ses actes. Lorsque le jeune rencontre des moments d'inquiétude, d'angoisse et met en œuvre des conduites dangereuses pour lui comme pour les autres, l'animateur tente de prendre contact pour l'accompagner dans une dynamique de projet en interpellant un tiers. Ainsi, l'animateur participe comme un acteur majeur à mobiliser les ressources, impliquer les professionnels et repérer les jeunes nécessitant des approches plus approfondies. Ce travail ne méconnaît pas les instances du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), mais les place comme secondaires par rapport à la prééminence de l'éducatif dans une élaboration groupale et multipartenariale. Une véritable politique de prévention postule une politique de jeunesse, structurée et structurante, cohérente et lisible, éducative et fraternelle. Il est regrettable que les politiques de prévention reposent sur la création d'une police municipale, d'un système de vidéoprotection, de nouvelles instances analogues aux conseils de droits et des devoirs des familles sans faire appel au travail de proximité, au centre social, aux actions de la maison de quartier, aux animations de proximité et aux instances de consultation pour les jeunes. La prévention situationnelle vient se substituer à la prévention éducative. À Issy-les-Moulineaux, la politique de prévention se déploie dans son premier niveau d'intervention en une politique de jeunesse qui constitue une réponse de proximité, multidimensionnelle, éthique et prévenante.

Pour aller plus loin

BERNOUX P.,

La sociologie des organisations,

Le Seuil, coll. « Points », Paris, 1996.

GUTTON P.,

Moi, violent ? Pour en finir avec nos idées reçues sur l'adolescence,

Jean-Claude Lattès, Paris, 2005.

HUERRE P.,

Ni anges, ni sauvages. Les jeunes et la violence,

Anne Carrière, Paris, 2002.

JEAMMET P., BOCHEREAU D.,

La souffrance des adolescents,

La Découverte, Paris, 2007.

JEAMMET P.,

Anorexie boulimie. Les paradoxes de l'adolescence,

Hachette littérature, Paris, 2004.

JEAMMET P.,

Pour nos ados, soyons adultes,

Odile Jacob, Paris, 2008.

LAGRANGE H.,

Les adolescents, le sexe, l'amour,

Pocket, Paris, 1999.

« Les adolescents »,

Informations sociales, n° 119, octobre 2004.

« La violence des mineurs »,

Cahiers de la sécurité, n° 1, juillet-septembre 2007.

LESOURD S. (dir.),

Violente adolescence, pulsions du corps et contrainte sociale,
Érès, Toulouse, 1998.

MORIN E.,

Introduction à la pensée complexe,
ESF, Paris, 2000.

« Politiques locales de jeunesse »,

Injep/L'Harmattan, ***Agora débats/jeunesses***, n° 43, Paris, 1^{er} trimestre 2007.

MUCCHIELLI L.,

La frénésie sécuritaire,
La Découverte, Paris, 2008.

TONNAC J.-P.,

« Des rêves prennent racines »,

Le Nouvel Observateur, hors série, « Les nouveaux Ados », 2000.

LE REGARD DE Gérard Lurol

Gérard Lurol est philosophe de l'éducation¹³.

Si le politique s'évalue à l'aune d'une humanité qui choisit la vie, non la mort, la politique ne peut s'évaluer sur le seul mode de l'efficacité d'une gestion des « affaires » mais doit assumer au quotidien sa dimension prophétique¹⁴. Il en est donc *a fortiori* ainsi d'une politique de jeunesse. La penser ne prépare en effet les conditions d'un avenir possible qu'à charge de penser l'éducation, c'est-à-dire ce qui fait grandir un être humain. Or, choisir la vie, non la mort, est la mesure première du grandissement d'un être humain¹⁵. C'est donc à choisir la qualité de vie humaine que nous voulons que nous sommes ainsi conviés pour penser et œuvrer une politique de jeunesse.

Dès lors, à quoi se reconnaît la qualité d'une vie humaine ? Quel est ce sans quoi des êtres humains ne pourraient s'estimer dignes dans leur humanité ? Poser la question ainsi n'implique aucunement une répartition entre les humains où les uns seraient dignes de l'être et les autres non, où les uns seraient des surhommes et les autres des sous-hommes, voire des non-humains. Au contraire : il s'agit de la dignité de chaque être humain, de sa dignité de sujet, d'agent et d'acteur. Il s'agit donc pour une politique de jeunesse de mettre en place les conditions de formation pour que chacun puisse assumer concrètement sa liberté dans la prise de conscience et la réalisation de ses capacités personnelles dans la perspective d'un monde où tous les êtres humains, et non pas seulement quelques-uns, pourraient avoir accès à ce qui les fait vivre et se développer.

Cela commence dès la petite enfance et peut se traduire aussi bien en l'occurrence par la création de crèches, de haltes-garderies, d'espaces publics de rencontres que par une ampleur de développement de la formation des personnels, et il en est ainsi pour chaque âge de la vie : créer des lieux et des institutions évolutives, développer la formation de leurs acteurs, faire en sorte que chaque personne puisse se représenter et mettre en œuvre ses capacités singulières en désirant que tous puissent en faire autant, c'est-à-dire en le rendant possible¹⁶. Bref, il s'agit de créer de l'émulation humaine à chaque âge

¹³/Docteur en histoire de la philosophie, formé en psychopédagogie et à l'écoute analytique, il fait partie du comité de rédaction de la revue *Approches*. Il anime à Issy-les-Moulineaux un atelier destiné aux pères ainsi qu'un café de l'éducation à l'espace parent-enfant et à l'espace Icare.

¹⁴/LUROL G., « Politique, anthropologie, éthique », *Approches*, n° 139, juillet 2009.

¹⁵/LUROL G., « L'attitude éducative », *Approches*, n° 88, septembre 1997.

¹⁶/LUROL G., « Penser ensemble avec les enfants », *Approches*, n° 136, octobre 2008.

de la vie, ce en quoi une politique de jeunesse pourrait être et devenir une politique pilote que les jeunes devenus adultes poursuivraient et amélioreraient. Il ne s'agit pas de faire du « jeunisme » en politique et pas davantage de concocter une démagogie politicienne clientéliste. Il s'agit de mettre en œuvre une politique de jeunesse qui ouvre l'avenir en chacun et en tous, donnant ainsi chance d'exister à une humanité capable d'amitié avec elle-même.

Ceci suppose des gens, jeunes et adultes, qui puissent vivre et être reconnus dans le plein exercice de leur autorité respective. Cela veut dire des gens autorisant chacun à être et devenir ce qu'il est, permettant ainsi à tous de grandir ensemble dans l'estime d'eux-mêmes et des autres, ce qui est tout le contraire de l'arrogance, de la suffisance et de l'orgueil imbécile¹⁷. Pas plus qu'elle n'est l'apanage de gens au caractère autoritaire, l'autorité n'est à assimiler avec l'autoritarisme, qui est le comportement de gens qui aimeraient d'autant plus avoir de l'autorité qu'ils n'en ont pas. Enfin et surtout, l'autorité n'est pas à confondre avec le pouvoir : elle fait grandir et a pour horizon et fin de disparaître, tandis que le pouvoir fait tout et peut aller jusqu'au pire pour se maintenir. Une politique de jeunesse ne peut ainsi qu'être une éducation civique et politique prise en charge à la fois par les jeunes et les adultes.

Une éducation civique et politique des jeunes et des adultes associés ne peut non plus se limiter à un enseignement géopolitique, indispensable pourtant par ailleurs, mais à une éducation éthique personnelle et commune. La raison en est qu'en politique comme en éducation, les intellects ne sont pas seuls en cause, les affects et les émotions jouent et sont même des moteurs d'action et d'apprentissage. Il ne s'agit donc pas seulement de former l'intellect pour calculer au plus vite des tactiques électorales ou mettre en place des stratégies diplomatiques ou militaires. Il s'agit de faire en sorte que puisse émerger chez chacun une suffisante confiance en soi pour avoir accès à la fois à lui-même et aux autres dans le respect de chacun et de tous. Simultanément, il s'agit de faire en sorte qu'un groupe humain, quel qu'il soit, puisse se constituer en vivant ses tensions sur un mode tel qu'elles ne soient destructrices ni pour lui-même, ni pour chacun de ses membres, ni pour d'autres que lui. Pour le dire autrement, une éducation civique et politique des jeunes et des adultes est une éducation à la paix, bien plus difficile à œuvrer et à mettre en place qu'une éducation à la guerre.

Elle suppose de la part des adultes de sortir à la fois de l'autocratie et de la démagogie pour considérer les jeunes et les envisager non comme des ignorants ou des naïfs d'office mais comme des partenaires et des citoyens capables d'élaborer et d'œuvrer leurs décisions. Cela suppose de la part des jeunes de sortir de l'illusion de tout savoir et d'accepter d'apprendre de l'expérience des adultes. Les uns et les autres apprennent des uns et des autres. C'est dire qu'une éducation éthique personnelle et commune passe par une éducation relationnelle mutuelle.

Une politique de jeunesse ancrée sur un choix de la vie pour un avenir humain possible comporte donc des registres différents qui, organiquement liés, peuvent œuvrer à un monde amical et pacifique. Ne pas tenir compte d'un seul de ces registres risque de mettre en place un monde tronqué avec des humains tronqués qui n'auraient alors d'humain que le nom. Elle serait alors l'adjuvant de politiques n'ayant en tête que le renouvellement de leurs troupes, ne faisant appel aux jeunes que pour les enrôler sans jamais eux-mêmes se remettre en question, n'ayant pour projet que la conservation de leur pouvoir. À n'avoir plus en perspective un monde humain pacifique et amical, le monde court à la guerre et tant il y va qu'à la fin il se perd. C'est même se perdre que d'y courir.

¹⁷/BÉLY B., « Guerre et paix », *Approches*, n° 139, juillet 2009.

LE REGARD DE Serge Tisseron

Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste¹⁸.

Les enjeux d'une politique de jeunesse

La précarisation croissante des liens à tous les niveaux de la société s'accompagne d'un état grandissant d'insécurité psychique qui n'a rien à voir avec la sécurité entendue au sens de sûreté. Le fait d'être bien protégé peut en effet s'accompagner d'une grande insécurité, et les jeunes d'aujourd'hui sont souvent à la fois hyper protégés et insécurisés. Le problème est qu'on parle essentiellement d'eux en termes de problèmes et de délinquance. C'est pourquoi il faut inverser la tendance et restaurer la confiance des adultes dans les jeunes et des jeunes dans les adultes. C'est le seul moyen de lutter contre le risque de fracture générationnelle.

Les éléments constitutifs d'une politique de jeunesse

Il y a des problèmes très concrets à résoudre, comme le logement, l'emploi, l'accès à la culture, accompagner les parents en situation précaire et désenclaver des banlieues. Dans le domaine qui est le mien, je vois quatre priorités. D'abord valoriser les compétences des jeunes et inviter les enseignants à en tenir compte. Pour cela, les établissements scolaires doivent intégrer dans les pratiques pédagogiques les outils que les enfants utilisent tous les jours, comme les iPod et les jeux vidéo, conformément d'ailleurs aux directives européennes¹⁹. Créons aussi des festivals de leurs productions, comme les machinima²⁰, fabriqués à partir d'extraits de jeux vidéo, et les pocket films fabriqués à l'aide de téléphones mobiles. C'est le moyen de faire connaître ces productions aux adultes et de favoriser le dialogue entre parents et enfants²¹.

Mais il y a aussi une attente de limites de la part des jeunes. C'est pourquoi je suis partisan dans les établissements scolaires d'une politique de «tolérance zéro», mais à condition qu'elle s'accompagne de la mise en place de vraies structures participatives. Vouloir cadrer sans accompagner est aussi illusoire que le contraire. Il est indispensable de confier aux jeunes des responsabilités pour intervenir sur l'aménagement de leurs lieux de scolarité et de loisir, et l'organisation de manifestations autour de leurs productions, y compris avec de vrais budgets à gérer. On ne peut plus les cantonner dans un statut d'assistés.

Troisième point: les parents doivent être mieux informés des bénéfices et des risques réels des nouvelles technologies, et aussi des étapes qu'il convient de respecter dans leur introduction, car la prévention des excès commence dès la maternelle! J'ai proposé dans ce but la règle «3-6-9-12»: pas de télévision avant 3 ans, pas de console de jeu achetée à l'enfant avant 6 ans, et d'un usage très contrôlé, pas d'Internet sans être accompagné avant 9 ans et un accès à Internet seul uniquement à partir de l'entrée au collège vers 11-12 ans.

Enfin, il faut favoriser la transformation des gestes d'agression en activités ludiques. Pour cela, les activités de groupe et le goût du débat et de l'échange devraient être encouragés partout, et en premier lieu à l'école. Avec les enfants des maternelles, l'utilisation du «jeu des trois figures» selon le protocole que nous avons mis au point est une voie prometteuse²².

18/Directeur de recherches à l'université Paris X Nanterre. Derniers ouvrages parus : **La Résilience**, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2007 ; **Qui a peur des jeux vidéo ?** (en collaboration avec GRAVILLON I.), Albin Michel, Paris, 2008 ; **Les dangers de la télé pour les bébés**, Érès, Toulouse, 2009.

19/Projet « Games in Schools » (GIS), <http://games.eun.org>

20/Ce mot formé à partir de machine, image et animation désigne des petits films faits à partir d'extraits de jeux vidéo.

21/Cela pourrait se faire à l'occasion d'une journée – ou d'une semaine – dite « des quatre écrans », dont j'ai proposé la création en 2004, dans le cadre de l'Académie des sciences morales et politiques.

22/Selon un protocole précis que j'ai appelé « le jeu des trois figures » parce qu'il est centré sur les trois figures de l'agresseur, de la victime et du sauveteur. Les résultats sont consultables sur <http://www.squiggle.be/tisseron>
On peut aussi se procurer le film : **Aïe ! Mets-toi à ma place. La prévention de la violence à l'école maternelle**, documentaire de 26 minutes de P. Meirieu, www.capcanal.com

LE REGARD D'Alain Le Foll

Alain Le Foll est inspecteur à la DDJS des Hauts-de-Seine.

Définir une politique en matière de jeunesse

Poser la question d'une politique en matière de la jeunesse, c'est sans doute un grand mot qui rassure et qui sous-entendrait qu'il puisse y avoir des réponses globales, systémiques qui interagissent et qui permettent sans doute un fichage. Pour ma part je crois qu'il vaut mieux raisonner en action, c'est d'ailleurs le sens que Martin Hirsch a donné à sa concertation et à ses propositions dans le cadre du récent *Livre vert*.

Puisque vous parlez aussi de sujets qui concernent les jeunes, comment ne pas répondre « tout concerne les jeunes ». Certains hommes politiques vous diront, et ils auront raison, « concentrons-nous sur les questions d'orientation, de formation, d'accès à l'emploi, d'accès au logement ». Mais chacun sait et chacun se souvient qu'être jeune, c'est une vibration, c'est un ensemble de désirs, de réflexions, de pulsions, de contradictions et, si toutes ces préoccupations sont justes, elles méritent aussi d'être accompagnées dans le domaine de la culture, du loisir, du sport... Et, au-delà de ça, elles nécessitent de s'inscrire dans un climat de confiance, d'espoir, de discours et d'élan. Il faut que nous montrions les voies possibles, que nous tendions les mains, que nous montrions que notre société écoute les jeunes comme les autres.

Mais si quelque chose est à proscrire en matière d'action « jeunes », c'est bien la modélisation. Soyons proches, à l'écoute, adaptons-nous, et nous essaierons comme cela d'accompagner les jeunes au mieux.

S'adapter à l'accélération des technologies de la communication et à l'évolution des pratiques autour d'Internet

S'agissant des stratégies de communication, il faudrait là aussi atténuer la modernité des mots. Savoir entrer en contact avec les jeunes est extrêmement difficile, il y a et il y aura toujours à la fois de l'admiration et de la méfiance. Je crois qu'il faut être direct, vrai, juste, multiple et pluriel. Et, j'en reviens à mon propos initial, il faut montrer qu'on écoute vraiment, sans démagogie, sans penser que les jeunes ont raison parce qu'ils sont jeunes, et sans penser que les jeunes ont tort parce qu'ils sont jeunes, mais il faut écouter, accompagner, proposer.

Quant à ce qu'on appelle les technologies non plus nouvelles mais contemporaines, évidemment, les mots, les moyens d'entrer en contact doivent évoluer. Je crois qu'aujourd'hui l'Europe, la France manquent à cet égard de modernité. Nos discours sont convenus, nos moyens sont un peu classiques et nous hésitons à provoquer l'étincelle qui fait que l'échange se fait.

Accompagner les pratiques musicales des jeunes

S'agissant des pratiques musicales, laissons faire. Tout est là, tout est ouvert, tout est offert. Il y a du monde partout et si certains regrettent que la musique classique ne soit pas aussi accessible que cela, eh bien elle le sera au fil de l'évolution du temps. L'action qui nous est posée, nous adultes, c'est justement de ne pas cataloguer, considérant que lorsqu'on est un éducateur et qu'on est dans une zone à caractère social, il faut faire du hip-hop parce qu'il correspond à la tranche d'âge, à la catégorie culturelle, ethnique de la population considérée. Je crois qu'il faut vraiment être ouvert, sachant, il est vrai, qu'un certain nombre de jeunes s'enferment d'eux-mêmes dans des codes qui les rassurent mais aussi qui les structurent. À nous, à petites touches, d'ouvrir, de tenter d'ouvrir leur horizon.

LE REGARD DE Fabienne Quiriau

Fabienne Quiriau est présidente de la commission Enfance en France de l'Unicef.

Définir une politique de jeunesse

Il y a nécessité à définir une politique globale en faveur de la jeunesse sous la conduite d'un ministre à part entière, chef de file pour l'ensemble des questions qui concernent la jeunesse. Il importe que cette politique soit visible, cohérente et qu'elle s'inscrive dans la durée. Les enjeux sont tels, en effet, qu'une politique digne de ce nom ne peut se faire selon les circonstances, en répondant au coup par coup, de manière compartimentée et en empilant les dispositifs.

Cette politique doit se bâtir à partir d'objectifs nationaux ambitieux qui mobilisent et engagent les pouvoirs publics et la nation tout entière. Prioritairement, il s'agit de déterminer de grands objectifs pour l'école, l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, les ressources et l'insertion sociale.

Certes, les moyens à déployer sont considérables et supposent une solidarité nationale et intergénérationnelle. Il ne s'agit pas d'un simple saupoudrage, mais d'un véritable investissement à consentir en faveur de la jeunesse pour son avenir. Ce serait un signe fort qui contribuerait à lui donner confiance, espoir et le sentiment qu'elle suscite encore de l'intérêt dans notre pays.

Mais cette confiance ne se développera pas sans un discours politique optimiste et constructif en direction de la jeunesse. La question de la délinquance juvénile par exemple – considérée par le pouvoir politique comme l'une des priorités nationales – prend bien souvent le pas sur toutes les autres questions relatives à la jeunesse. Le discours public factuel participe à véhiculer une image négative des jeunes dans l'opinion publique, laissant croire que la réponse ne peut être que répressive. Le premier projet de code dédié à la jeunesse ne doit pas être le code pénal des mineurs, mais un code général de la jeunesse, dont la délinquance ne serait qu'une composante.

Mettre en œuvre une politique de jeunesse

Mais toute politique, aussi affirmée soit-elle, doit trouver une traduction concrète sur le terrain. L'ensemble des acteurs locaux publics et privés, en se référant aux objectifs nationaux, doivent se retrouver sur cette question si essentielle. Les acteurs intervenant à propos de la jeunesse sont très nombreux et il importe que les actions soient davantage coordonnées et retrouvent de la lisibilité. Les initiatives, les innovations audacieuses doivent pouvoir être prises en compte et soutenues.

Enfin, il s'agit d'impliquer les premiers intéressés, c'est-à-dire les jeunes, mais aussi leurs parents. Tout d'abord, faire que les jeunes participent, soient acteurs de la définition et de la mise en œuvre de leur propre projet.

Chaque jeune doit être en mesure de forger son projet qui doit être personnalisé et évolutif. Il s'agit de valoriser ce qu'il sait, ce qu'il sait faire, ce qu'il veut faire, et il doit pouvoir changer d'avis. Chaque jeune doit pouvoir disposer de toute l'information nécessaire pour faire son choix, être guidé, accompagné et cela d'autant plus qu'il est en situation difficile, voire de précarité.

C'est à partir de ces principes que doit être envisagée son orientation. Cette question centrale doit s'inscrire dans un « processus continu et révisable », à partir d'une aspiration qui mûrit, qui s'ajuste au fur et à mesure de son cheminement, de ses expériences, de ses compétences progressivement acquises. Une orientation doit pouvoir être remise en question, mais pour cela des « passerelles doivent exister entre les cursus scolaires, universitaires, de formation » et avec le monde du travail ainsi que le préconise le *Livre vert*. Il n'est pas acceptable que sortent précocement du système scolaire chaque année 150 000 jeunes sans qualification, sans diplôme, sans emploi et sans que d'autres opportunités ne leur soient offertes de se réorienter. Il s'agit de donner sa chance à chacun. Mais cela doit se préparer dès le plus jeune âge. Cela veut dire d'agir en amont, de préparer chaque enfant à vivre ce passage le mieux possible, pour être acteur et constructif pour son avenir, pour se responsabiliser, aspirer à l'autonomie. À cet égard, il faut réinvestir dans l'école au lieu de l'externaliser afin de lui donner les moyens de jouer ce rôle.



Politiques municipales et participation des jeunes

*Cécile Delesalle, Françoise Enel,
Vérès consultants*

QUESTIONS/RÉFLEXIONS

Une question nouvelle qui fait sens

Cette contribution est issue de travaux menés dans plusieurs villes sur la politique de jeunesse et sur la participation des jeunes et, en particulier, d'une étude exploratoire menée pour le compte de l'Injep sur les impacts des conseils locaux de jeunes sur les politiques municipales, dans deux villes d'Île-de-France, dont Issy-les-Moulineaux. L'objectif ici était moins de proposer une analyse détaillée et approfondie des réalités locales, que de chercher à « problématiser » le positionnement des conseils de jeunes dans les communes et la dynamique des impacts de ces conseils sur les politiques municipales, de manière à susciter ou nourrir le débat et à formuler des enjeux stratégiques en termes de politiques locales. Soulignons donc en commençant que, étant donné la nature exploratoire de cette dernière étude, l'échantillon des personnes interviewées n'est pas représentatif de l'ensemble des acteurs concernés.

La question des impacts des conseils de jeunes, posée de cette façon, surprend nombre d'interlocuteurs, beaucoup ne se l'étaient jamais posée. La plupart y trouvent une pertinence, même si parfois elle remet en question des conceptions de la place des conseils de jeunes dans la Cité. L'intérêt de cette approche tient au « déplacement » du regard sur les conseils de jeunes qu'elle induit, déplacement qui fait ressortir des manques d'information sur ces instances et reboucle sur des interrogations plus larges sur la place des jeunes dans la cité et sur leur intégration dans les instances de participation des habitants.

Des positionnements municipaux des conseils d'adolescents et de jeunes différents selon les villes

■ Des attendus communs mais des conceptions différentes selon les communes

Si l'on retrouve dans le « cahier de charges » de ces instances de participation des jeunes de nombreux points communs dans leurs attendus, l'histoire et le contexte politique dans lesquels ils s'inscrivent font émerger des différences qui, à leur tour, vont avoir des retombées sur leurs impacts possibles sur les politiques municipales.

Dans les attendus communs à l'égard des conseils de jeunes, on retrouve tout d'abord la volonté de « ne pas singer les conseils municipaux d'adultes », et l'objectif d'accroître la participation des jeunes à la vie de la Cité, en leur proposant « un espace public d'expression », et en cherchant à inscrire les conseils « dans une démarche globale de démocratie participative ». Parmi les autres attendus communs, relevons encore le souci de promouvoir des valeurs citoyennes, de favoriser les apprentissages sociaux et politiques des jeunes (conception de projets, apprentissage du « respect, de l'écoute et de l'esprit critique »...), et de fluidifier les rapports entre les élus, les adultes et les jeunes.

Le conseil communal des jeunes (CCJ) d'Issy-les-Moulineaux

S'engager, imaginer sa ville, participer, se mobiliser, s'impliquer... Les jeunes du conseil communal des jeunes proposent des actions, manifestations et expositions autour de domaines qui les intéressent : culture, loisirs, orientation, questions de société... Le CCJ est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans qui souhaitent s'engager dans la vie de la Cité. Il est possible de participer à cette instance à tout moment de l'année. Le séminaire d'automne, moment fort de la vie du groupe, se tient traditionnellement durant les vacances de la Toussaint. Les différentes initiatives sont présentées et sollicitent l'accord des élus concernés et du maire d'Issy-les-Moulineaux.

Le CCJ se compose de 35 jeunes en deux commissions : les 11-13 ans et les 14-17 ans.

Les trois grandes orientations du travail du CCJ

– Les projets d'aménagement en lien avec l'atelier d'urbanisme de la Ville d'Issy-les-Moulineaux :

- Le fort numérique : cette consultation a pour objectif de présenter le projet urbanistique afin de déterminer les pistes éventuelles permettant aux jeunes de formuler de possibles propositions les concernant en matière d'équipements ou de services supplémentaires.
- L'extension de l'espace jeunes, structure en cœur de ville : les membres du CCJ seront associés aux réflexions portant sur l'évolution de cet équipement jeunesse.

– Les projets en direction de la jeunesse :

- Le permis de conduire : les jeunes proposent de constituer un fichier d'information en direction des 16-25 ans portant sur l'apprentissage anticipé de la conduite dès 16 ans, les aides au financement de la formation, les coordonnées des écoles de conduite locales. Cette démarche insiste particulièrement sur la sensibilisation à la sécurité routière.
- Le bar jeunesse : mise en place d'un « bar jeunesse sans alcool » pour les 11-15 ans, le dimanche après-midi à la maison de Corentin Celton. Cet accueil convivial animé par trois jeunes conseillers et encadré par deux animateurs du centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) propose des espaces de discussions sur une diversité de thèmes d'actualité pouvant intéresser les jeunes, des jeux de société, un goûter.

– Les actions de solidarité :

- La contribution des jeunes aux grandes actions de solidarité : banque alimentaire, Téléthon, lutte contre le sida.
- Les échanges avec les villes jumelles : cette démarche prend place progressivement dans les attentes exprimées par les jeunes de développer les échanges européens et internationaux, de maintenir un lien avec les jeunes de ces villes à travers toutes les occasions d'actions partagées.

Le conseil local de la jeunesse (CLJ) d'Issy-les-Moulineaux : participer, échanger, proposer

Le CLJ est une instance de participation des jeunes adultes à la vie de la Cité en lien avec les élus. Depuis novembre 2003, des jeunes âgés de 18 à 25 ans se rencontrent régulièrement pour débattre de la place des jeunes dans la ville et de l'action des institutions, mettre en œuvre des projets solidaires et renforcer le dialogue entre les habitants. Il se compose actuellement de quatorze jeunes qui travaillent par commissions en fonction des sujets retenus dans le programme de l'année :

- la commission Étude sur le logement des jeunes d'Issy-les-Moulineaux ;
- la commission Étude sur le fonctionnement de la médiathèque.

Ce mode de travail permet d'adapter au mieux le fonctionnement du CLJ selon les disponibilités des jeunes adultes et selon leurs motivations. Avec l'aide d'une équipe d'animateurs, chaque commission se réunit régulièrement et travaille sur ses propres dossiers qui sont ensuite soumis aux autres membres du CLJ avant communication aux élus pour réflexion et échange. L'équipe d'animateurs accompagne les jeunes adultes dans l'élaboration de leurs projets et la connaissance des institutions, des partenaires et des structures de référence. Ils interviennent en favorisant l'écoute, le respect de l'autre, la prise en compte des idées de chacun.

En termes d'histoire et de contexte, les deux villes étudiées partagent une mobilisation ancienne sur la jeunesse et les politiques de jeunesse qui se manifeste par des investissements forts en ce domaine, par une politique volontariste d'équipements socioculturels riches et diversifiés, par une sensibilité au développement des pratiques artistiques amateurs des jeunes et par la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Dans les deux communes également, l'équipe municipale est soucieuse de connaître les attentes et les points de vue de la population, ce que traduit la multiplicité des instances de participation qui s'adressent soit à des classes d'âge spécifiques, soit à des territoires, soit encore à l'ensemble des habitants de la commune via des dispositifs de consultation.

Toutefois, le contexte urbain, historique et politique imprime ses différences dans les démarches et les politiques mises en œuvre. Différences qui se retrouvent dans les modes d'approche et de fonctionnement des conseils locaux de la jeunesse ainsi que des autres instances de participation des habitants. L'organisation de la participation des habitants et des jeunes paraît stabilisée à Issy-les-Moulineaux mais plus évolutive dans l'autre commune étudiée. À Issy-les-Moulineaux, les champs de compétences des deux services concernés apparaissent clairement identifiés et font l'objet d'une organisation stabilisée, jugée efficace et, semble-t-il, peu questionnée, malgré la faible synergie entre les deux (liée en partie à des cultures professionnelles très différentes), même si l'articulation entre la démocratie locale et les conseils de jeunes a été formellement prévue. Ajoutons que la participation est un des axes structurants de la politique de jeunesse d'Issy-les-Moulineaux (l'autre étant celui de l'autonomie des jeunes) mise en œuvre par l'association chargée de l'organisation et de la gestion de l'ensemble des outils de la politique de jeunesse, dont les conseils de jeunes. Dans l'autre ville, l'histoire des politiques de jeunesse et de démocratie locale se révèle plus mouvante et encore en évolution au moment de l'enquête. Dans cette ville, tant les services jeunesse que la démocratie locale se sont mis en place relativement tardivement, même si des structures de participation des habitants fonctionnaient depuis très longtemps. Créée en 1995, la direction jeunesse cible, dans un premier temps, la politique de jeunesse sur le sport et les garçons, puis sur la création, en parallèle, d'un conseil de jeunes, perçu comme une alternative à « l'échec » des espaces jeunes. Ce conseil de jeunes permet alors à la municipalité de faire des propositions plus « cadrées et encadrées au niveau culturel, social et sportif », en encourageant les jeunes à mettre en place des projets. Créée plus tard (en 2001), la direction générale de la démocratie locale regroupe l'ensemble des instances de participation (comités de quartier, cellule de suivi des associations, conseil de jeunes, conseil municipal des enfants et conseil des adolescents). Cette organisation impacte la direction jeunesse, appelée à travailler à la fois dans le cadre de la démocratie locale et « dans les interstices de l'action associative », très forte sur la ville.

Ainsi, des objectifs relativement similaires se transcrivent différemment dans la réalité des politiques municipales, du fait à la fois de conceptions différentes des politiques de jeunesse et de démocratie locale, d'un jeu d'acteurs spécifique à chaque ville, et aussi de caractéristiques sociodémographiques différentes.

■ Des positionnements institutionnels et stratégiques différents des conseils de jeunes dans le paysage local

Des rattachements politiques et institutionnels différents

À Issy-les-Moulineaux, les conseils de jeunes relèvent de l' élu à la jeunesse, tandis que dans l'autre commune étudiée, la maire adjointe à la petite enfance suit le conseil municipal des

enfants et l'élu en charge de la jeunesse suit le conseil des adolescents et le conseil des jeunes. Du point de vue du rattachement institutionnel des conseils, à Issy-les-Moulineaux, les conseils de jeunes sont sous la responsabilité du centre municipal de loisirs et d'animation, association « intervenant dans les domaines des loisirs, des vacances, de l'éducation, de la citoyenneté, de la prévention, de l'insertion, de l'animation dans les quartiers et du soutien à la parentalité ». Il existe une continuité de pilotage et de gestion des conseils de jeunes depuis leur origine, renforcée sur le terrain par la stabilité et le niveau hiérarchique des animateurs de ces conseils (ils exercent des fonctions de direction au centre municipal de loisirs et d'animation). Cette situation a facilité les coopérations avec d'autres services, comme le service des relations internationales, le service enfance et le service culture. Dans l'autre commune, les conseils de jeunes, préalablement sous la responsabilité de la direction de la jeunesse, ont été sortis de cette direction pour rejoindre la direction de la démocratie locale. Ce changement de rattachement institutionnel des conseils de jeunes, s'il a permis de « faire travailler ensemble » les différents conseils, semble avoir introduit de la distance entre ces structures et les secteurs jeunesse et culture.

Le positionnement stratégique des conseils de jeunes

Objet singulier, les conseils de jeunes sont également un objet complexe, comme en témoigne la pluralité des finalités qui leur sont assignées, associant des missions de réflexion, de proposition, d'action (avec la mise en œuvre de projets), de consultation, d'interpellation des élus et des services, de socialisation et d'insertion des jeunes... Si la diversité de toutes ces missions contribue à la richesse de ces conseils, elle n'est pas étrangère à leur déficit de lisibilité, tant auprès des jeunes que de leurs partenaires réels ou potentiels.

Selon les communes, on peut discerner des positionnements stratégiques différents, qui s'ancrent dans des postures explicites et implicites différentes : il est intéressant de noter à quel point les fonctionnements de ces instances de jeunes, dont le poids politique demeure restreint à l'échelle de la commune, constituent un miroir des modes de gestion locaux promus par le maire et les élus. Malgré des modes de fonctionnement concrets sans doute assez proches (des réunions régulières, la valorisation du mode projet, l'appel au volontariat pour la sélection des conseils d'adolescents ou de jeunes...), on relève des différences entre les conseils de jeunes liées à l'environnement politique dans lequel ils s'inscrivent. Différences marquées par le style de gouvernance propre à chaque commune et qui vont impacter les questionnements des jeunes sur les conseils. Ainsi, dans l'une des communes étudiées, l'accessibilité du maire, soulignée par des jeunes interrogés, et le parti pris de confiance (illustré, par exemple, par la mise en place des espaces jeunes) apportent une tonalité différente dans les conseils de celle, par exemple, de la commune d'Issy-les-Moulineaux où, malgré une sensibilité très développée à la jeunesse, on note l'empreinte d'une gouvernance marquée par un « exécutif fort », selon l'expression d'un acteur.

Ces modes de gouvernance différents se retrouvent dans les postures à l'égard des instances de jeunes, avec des retombées tant sur le pilotage que sur les missions qui leur sont assignées. Dans l'une des villes, on relève à la fois une aspiration à faire des jeunes des acteurs et des partenaires des politiques – ceux-ci étant crédités d'un savoir et d'une expérience de première main sur la situation, le vécu et les attentes des jeunes – et une « attente de travail en commun avec eux », afin « de ne pas décider pour eux ». Ce positionnement stratégique des conseils de jeunes a pu parfois engendrer des conflits avec d'autres institutions, comme le point information jeunesse (PIJ) ou la mission locale (ce qui témoigne *a posteriori* de la reconnaissance d'une forme de « pouvoir » de ces instances de jeunes). À Issy-les-Moulineaux, on observe une posture différente, que l'on pourrait appeler de « parent

bienveillant ». La politique de jeunesse, qualifiée « d'exemplaire » au regard des moyens affectés, se caractérise aussi par une approche un peu plus « descendante » de la relation entre les jeunes et les élus, comme le traduisent, d'une part, le ressenti par les anciens jeunes conseillers du style de la relation et, d'autre part, l'importance ou la fréquence de la commande municipale derrière le choix des projets réalisés dans le cadre des conseils. Approche qui coexiste avec un fonctionnement des conseils de jeunes comme espace protégé ou « cocon », rendu possible par la grande stabilité des participants et des animateurs, la qualité de l'encadrement et l'importance des moyens disponibles. Ce positionnement stratégique diffère de des retombées, en retour, tant sur les jeunes qui participent aux conseils de jeunes que sur l'audience potentielle de ces instances auprès des autres acteurs institutionnels et des professionnels.

■ Les retombées de ces positionnements sur le vécu et les analyses portées par les anciens membres des conseils

Il s'agit ici d'analyses faites *a posteriori* par les jeunes adultes qu'ils sont devenus aujourd'hui. Des retombées fortes et positives des conseils de jeunes sur les parcours ultérieurs des jeunes peuvent être relevées dans les deux communes ; elles se manifestent par un engagement et une implication durables de ceux-ci dans la vie de la Cité (associations, conseils de quartier, mandat municipal...), par le développement de compétences multiples, par une expérience positive de la mixité entre filles et garçons...

En dépit de similitudes tant dans la personnalité des jeunes rencontrés que dans les modalités de leur engagement, on relève pourtant des différences entre les communes, qui s'expliquent aussi par le contexte sociofamilial et urbain. Dans l'une des villes étudiées, les jeunes se placent en position de « rôle modèle » à l'égard d'autres jeunes du quartier ou de la commune et ne se mettent pas dans une posture d'« évaluation » des conseils de jeunes, qu'ils perçoivent comme efficaces. Exprimant une conscience vive à l'égard de la situation des jeunes dans leur quartier, ils cherchent aujourd'hui à s'inscrire sur des « scènes » où ils vont pouvoir les représenter et les défendre, jouer le rôle de relais ou de médiateur entre les jeunes et les institutions ou les adultes, et aider d'autres jeunes en leur prodiguant conseils et informations, les exhortant à suivre leur « exemple »... Pour ces jeunes qui ont construit leur engagement autour d'une posture morale forte, centrée sur l'investissement personnel et l'exemplarité, en concentrant l'effort sur leurs seules épaules, tout se passe comme si la participation et la symbolique de la participation l'emportaient sur les fonctionnements effectifs des conseils qui ne font pas question puisqu'ils ont le sentiment, à toutes les étapes, d'avoir « été entendus ».

À Issy-les-Moulineaux, les jeunes expriment une satisfaction réelle, signifiée par la fidélité aux conseils de jeunes, mais aussi de nombreuses interrogations sur les impacts des conseils de jeunes sur les politiques municipales. Tout en reconnaissant les apports qu'ils en ont retirés à titre personnel (prise de la parole en public, capacité d'engagement, sens du dialogue...) et la qualité du pilotage et de l'encadrement, ils se montrent à présent relativement sceptiques sur les retombées des conseils de jeunes sur la vie locale et les politiques municipales. Ils étayaient leur ressenti par une série d'arguments :

– La dimension symbolique des conseils de jeunes, comme « faire-valoir » pour la commune, même si cela, disent-ils, « fait partie de la règle du jeu ».

– Le fonctionnement en « cocon » des conseils, loin de la décision publique, renforcé par le rattachement institutionnel des instances à l'association gestionnaire de la politique de jeunesse. Selon l'un d'eux, celle-ci serait « plus un tampon qu'une passerelle », et introduirait « une distance par rapport aux élus », avec le sentiment que les élus ne s'adressent pas aux conseillers mais à cette association. Et ils se demandent si ce type de positionnement institutionnel n'en minimise pas l'impact réel au sein de la commune.

– La faible autonomie réelle des membres qui « souvent sont dans ce qu'on leur demande de faire » et répondent à une demande d'un élu ou d'un professionnel, à un rythme annuel imposé qui rend difficile la poursuite de projets complexes et met l'accent « sur la démarche plutôt que sur l'aboutissement » du projet (même si cela leur paraît aussi « intéressant » en termes d'éducation et de transmission, de gestion de contraintes). Ceci ne leur donne pas le sentiment de participer à « une vraie action municipale ».

Ils peinent finalement à qualifier l'espace d'interactions que représentent les conseils de jeunes, oscillant entre une conception maximaliste de ces instances (comme lieu de décision) et une conception minimaliste (comme « club » ou « espace de loisirs »). Peu au clair sur le « contrat » qui les unit réellement à la municipalité et aux autres jeunes, ils s'inquiètent de leur faible légitimité et de la réalité de leur mission de médiateurs entre la mairie et la jeunesse. Ils s'interrogent sur leur marge de manœuvre tout en soulignant le caractère intrinsèquement dissymétrique de la relation, puisque « les élus n'ont pas besoin de nous » et que la politique de jeunesse ne serait pas foncièrement différente en l'absence de conseils de jeunes.

L'analyse des impacts sur les politiques municipales pointe des enjeux pour les collectivités locales

Ces impacts sont d'envergure très variable et se font jour dans différents champs.

■ Impacts sur les représentations réciproques

Pour les jeunes des conseils, les occasions de confrontation avec des adultes de différents profils se multiplient, dans des circonstances variées, avec des objectifs divers. Adultes et jeunes interrogés évoquent des découvertes mutuelles surprenantes mais aussi des conflits, parfois violents, qui permettent de « faire bouger les représentations ». Les professionnels qui travaillent avec les conseils sont amenés à prendre conscience qu'ils avaient des représentations en partie erronées, non seulement sur les centres d'intérêt et les aspirations des jeunes, mais aussi sur leurs pratiques culturelles, et sur leur niveau d'information sur tel ou tel sujet. Pour les professionnels des autres services, leurs représentations n'évoluent qu'à condition qu'ils soient informés des réalisations des jeunes des conseils. Également, certaines actions des conseils de jeunes changent l'image des jeunes dans la ville, en particulier les actions qui impliquent des voyages à caractère humanitaire à l'étranger, ou des manifestations de solidarité qui sont davantage présentées dans les médias locaux que d'autres.

■ Impacts sur les orientations et les programmations

À Issy-les-Moulineaux, par exemple, le conseil est explicitement consulté par l'élu à la jeunesse sur les axes de sa politique. Dans une autre ville, l'instauration de conseils mixtes a favorisé le développement d'actions en direction des filles, à une époque où la politique de jeunesse dans cette ville était encore majoritairement au bénéfice des garçons. Ici, une

meilleure prise en compte des filles a eu un effet non seulement sur la programmation d'actions mais aussi sur le recrutement d'animatrices (encore absentes dans les équipes à l'époque). Autre effet, dans ces deux villes, des thématiques « innovantes » (développement durable, solidarité internationale...) sont développées par les conseils d'adolescents et de jeunes et sont reprises ensuite plus largement. Également, les conseils jouent souvent un rôle dans la conception de nouveaux équipements : à Issy-les-Moulineaux par exemple, les conseils de jeunes sont associés à la conception de certains équipements, le projet leur est présenté dès le départ. Enfin, les conseils peuvent être à l'origine de nouvelles conceptions des animations à destination de la jeunesse : dans une ville, suite au dialogue avec le conseil d'adolescents, la conception des animations d'été est passée d'une conception plutôt tournée vers l'occupationnel à une approche plus dynamique, avec en particulier des propositions de parcours. « C'est la discussion avec les adolescents et les jeunes qui nous a fait modifier notre dispositif », dit un responsable. Un processus interactif s'est alors enclenché, car l'habitude a été prise à cette époque de moduler, de « revisiter » et d'adapter les dispositifs au fur et à mesure des changements des centres d'intérêt et des attentes ou encore des profils de jeunes. Dialogue qui se poursuit aujourd'hui avec les jeunes conseillers.

■ Impacts sur le leadership et la gouvernance

Un conseil fonctionne à la fois comme une « pépinière » de leaders qui s'investissent ensuite ailleurs et comme un laboratoire dont les méthodes sont ensuite transférées dans les divers lieux où les anciens des conseils ont pris des responsabilités. Dans les villes étudiées, les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes ont fait émerger des leaders qui se sont ensuite positionnés dans l'associatif, dans l'administration de la ville (certains occupent des postes dans des services des sports, de la jeunesse, de l'administration...) ou dans le mandat politique municipal (plusieurs sont devenus conseillers municipaux, maires adjoints, maires). Et ils apportent dans leurs fonctions un rapport différent aux jeunes de la ville, avec une sensibilité accrue aux questions de transmission aux plus jeunes et une meilleure connaissance des attentes des adolescents d'aujourd'hui. Enfin, dans les processus de décision, le principe de la consultation et de la concertation avant l'élaboration d'un programme ou d'un équipement leur paraît davantage aller de soi.

■ Impacts sur les relations interservices et les partenariats associatifs

Des contacts entre le service jeunesse et d'autres services se sont noués par l'intermédiaire des conseils de jeunes (même si ces contacts demeurent souvent ponctuels), que ce soit à l'occasion des actions qu'il mène, des projets qu'il met en place, ou encore de certaines de ses interpellations... Des responsables d'équipements sont aujourd'hui demandeurs de partenariats plus soutenus avec les conseils qu'ils perçoivent comme une ressource, en particulier dans le domaine des nouveaux médias de communication. De nouvelles coopérations s'instaurent. Dans l'une des villes étudiées, les pilotes des conseils sont « invités dans tous les partenariats », ce qui est le signe de la reconnaissance à la fois de l'instance et des analyses dont elle est porteuse. Sur un mode différent selon les villes, des relations entre le service jeunesse et les écoles, collèges et lycées ont souvent pu être débloquées ou développées grâce aux actions des conseils de jeunes, car elles ont permis d'entrer en contact de façon nouvelle, moins institutionnelle, sur des actions précises... Enfin, on constate des synergies entre conseils de jeunes et associations : soit les conseils sont force de proposition et montent des projets en partenariat avec elles, soit ils répondent à des sollicitations pour des opérations interassociatives sur la ville, soit encore des membres des conseils sont membres actifs d'associations ou à l'origine de la création d'associations.

■ Impacts sur les stratégies de communication

Les contextes municipaux étudiés étant peu favorisants (communication municipale contrôlée politiquement ou peu prioritaire), la communication à destination des jeunes ne change qu'à la marge. Les conseils de jeunes ont suscité, ici et là, la mise en place de supports différents et de contenus plus adaptés : supports légers, diffusion plus personnalisée, conception faite par les jeunes, sites Internet...

■ Impacts sur les compétences des professionnels

Sans pouvoir être exhaustif sur la vaste question des compétences, on peut donner quelques exemples. Les compétences de réseau sont davantage valorisées ; ainsi à Issy-les-Moulineaux, l'observation des modes de communication des jeunes dans le cadre des conseils a conduit la direction jeunesse à recruter des animateurs sachant travailler la dimension réseau et, en conséquence, à garantir une pérennité des postes « sur deux ans minimum » et « une stabilité d'équipe ». Autre exemple, les professionnels sont amenés, dans leurs interactions avec les conseils, à affiner leurs méthodes de conduite de projet (management, pédagogie de projet, méthodes de valorisation des projets, capitalisation d'un projet à l'autre...). Enfin, les méthodes de sensibilisation des jeunes évoluent ; à Issy-les-Moulineaux par exemple, un conseil d'adolescents, auquel a été présenté un projet de sensibilisation au sida, a fait prendre conscience aux animateurs de besoins qu'ils n'avaient pas perçus, ce qui a amené le service jeunesse, par la suite, à « rectifier le tir ».

Des enjeux pour les collectivités locales

En termes d'enseignements stratégiques de ce travail exploratoire, plusieurs enjeux se dessinent pour améliorer la participation des jeunes à la vie de la Cité, ses conceptions, ses conditions, sa traduction dans les faits et son efficacité.

■ Des enjeux politiques de prérequis à la participation des jeunes dans les politiques municipales

Clarifier les conceptions de la participation

Ce travail de terrain confirme ce que d'autres études démontrent aussi (voir les travaux récents de Patricia Loncle en particulier), à savoir que les implicites sur la participation pèsent lourd dans ces dynamiques d'impacts des conseils de jeunes au plan local. Sous-jacentes à certains blocages ou limites de la participation, des conceptions relativement stériles de la participation des jeunes existent : conception « fourre-tout » (selon laquelle toutes les formes de participation se valent), conception relativement « descendante » (selon laquelle il suffit de proposer des occasions de participer pour que la participation effective ait lieu), conception utilitariste (souvent animée par des objectifs implicites de contrôle social des jeunes), conception « condescendante » (ne cherchant pas à décoder les demandes ou attentes des jeunes).

Prendre en compte la diversité des jeunes dans ces dispositifs de participation

L'éventail des profils dans les conseils conditionne les impacts sur la ville, et des acteurs soulignent l'urgence d'une approche beaucoup plus précise en termes de catégories de jeunes, car, disent-ils, les conseils recrutent des jeunes dont les profils et les catégories socioprofessionnelles ne sont pas suffisamment diversifiés ni représentatifs de l'ensemble de la ville. La recherche d'équilibres dans la composition sociale et territoriale des conseils de jeunes semble une préoccupation peu prioritaire, alors même que l'origine sociale ou le lieu de

résidence ou de scolarité ne sont pas neutres, non seulement dans les parcours des jeunes par la suite mais aussi dans le type de projets et de partenariats développés par les conseils.

Adapter davantage les modes d'appel à participation aux jeunes d'aujourd'hui

Des acteurs suggèrent une adaptation des modes de mise en relation aux fonctionnements actuels des jeunes ; par exemple, en allant plus systématiquement dans les lieux qu'ils fréquentent, en personnalisant les appels à participation, en privilégiant la co-conception, avec les équipements socioculturels, culturels ou de quartier, des modalités d'appel à participation ou de prise de contact.

Rendre plus accessible le langage de la politique et les discours des politiques

Les entretiens révèlent que ce langage reste hermétique à nombre de jeunes, même après des années de pratique des conseils de jeunes.

■ Des enjeux de méthodologie de consultation des jeunes et de participation à la décision

Nombre de responsables ont le sentiment que beaucoup reste à faire en ce domaine. Et des anciens des conseils expriment une aspiration à mieux valoriser et renforcer les fonctions décisionnaires des conseils, avec l'aval de la mairie, et sans pour autant courir le risque d'une instrumentalisation.

Par ailleurs, il est nécessaire de faciliter l'accès des anciens des conseils aux instances dirigeantes et décisionnaires des associations, problème mis en évidence depuis longtemps (voir les travaux de Nathalie Rossini).

■ Des enjeux d'ajustement réciproque des instances de démocratie participative locale

Malgré les avancées constatées dans l'ajustement entre instances participatives de quartier et instances participatives de jeunes, jeunes et professionnels s'accordent à souhaiter des méthodologies plus fines pour mieux adapter les modes de travail respectifs, pour avoir une écoute plus systématique des préoccupations des jeunes dans les instances de quartier, pour mieux y prendre en compte les spécificités des jeunes (âge, rythmes, modes d'expression), et pour introduire des processus de décision allant au-delà de la simple validation d'un projet ou du financement d'un voyage.

■ Des enjeux de partenariat et de maillage entre les acteurs, jeunes et adultes

Nombre d'acteurs aspirent à développer et affiner le maillage entre institutions à un niveau plus opérationnel que celui des relations informelles, ponctuelles, et parfois « d'affinité », entre professionnels.

Certains responsables municipaux plaident pour des logiques de territoire plus affirmées, ce qui suppose de sortir de la logique de dispositifs, en évitant toutefois de « resectoriser ».

La préoccupation aujourd'hui est aussi celle d'un meilleur maillage entre les générations de jeunes : il s'agit de trouver de nouveaux modes de transmission entre la génération des 25-30 ans et celle des 15-18 ans, les plus âgés étant beaucoup moins écoutés des plus jeunes.

■ Des enjeux de communication et d'information

Dans les deux villes étudiées, les responsables de service ou d'équipements mettent en avant cette condition nécessaire pour l'efficacité des conseils de jeunes : une autre communication, plus interactive, plus ouverte aux messages et aux idées des jeunes et aussi, comme le suggère un responsable à Issy-les-Moulineaux, « intégrer la représentation des jeunes à partir des médias qui sont les leurs ».

Pour aller plus loin

ANACEJ,

Comment accompagner un projet dans un conseil d'enfants et de jeune,
Guide méthodologique, n° 5, 2009.

LONCLE P.,

Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe,
Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2009.

MIRALLES J.-F., JOANNY J., GAILLAT E., ANDRIQUE O.,

Les jeunes dans la vie locale. La participation par l'action,
Injep, coll. « Cahiers de l'action », n° 4, Marly-le-Roi, 2006.

ROSSINI N.,

« Les jeunes engagés dans les conseils : des acteurs à part entière ? »,

in ***Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires,***

BECQUET V. et LINARES C. DE (dir.), Injep/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2005.

VÉRÈS (DELESALLE C., ENEL F.), INJEP,

Les politiques de jeunesse dans dix villes de la Seine-Saint-Denis,

Association RDJ93, 2006-2007,

<http://rdj93.free.fr/html/synthese.php>

LE REGARD DE Bruno Marot

Bruno Marot est ancien membre du CLJ²³.

Une participation aux activités proposées par le Clavim

Comme de nombreux jeunes ayant grandi à Issy-les-Moulineaux, j'ai découvert le Clavim en fréquentant les centres de loisirs et en partant dans le cadre des séjours de vacances. Je me suis ensuite engagé avec le conseil communal des jeunes (CCJ) avant de suivre une formation Bafa juste avant ma majorité.

Étudiant, j'ai alors été animateur durant plusieurs années dans différentes structures du Clavim : maisons de quartier, centres de loisirs, centres de vacances... Une bonne opportunité de rester actif dans ma commune, de transmettre les valeurs et les pratiques acquises lors de mes précédentes expériences, et d'arrondir les fins de mois avec un travail enrichissant et formateur à côté de ma formation à l'université.

Un engagement au CCJ et au CLJ

Mon engagement au sein du CCJ et du conseil local de la jeunesse (CLJ) a, au fil des années, suivi une même logique : être acteur de la vie de la Cité en participant à la création de projets locaux et internationaux²⁴, en organisant des événements tournés vers l'éducation à la citoyenneté, et en portant une voix, parfois discordante, auprès des élus municipaux.

Un engagement très formateur qui m'a permis de découvrir les réalités et les contraintes du montage et de l'organisation de projets, de l'élaboration et de la définition d'un projet cohérent et réaliste à sa réalisation, en passant évidemment par les phases de négociation, de recherche de partenaires et de financement. Au-delà de cet aspect opérationnel qui m'a ensuite beaucoup servi dans mes initiatives futures, cet engagement au sein du CCJ nous a permis à l'époque de mener une vraie réflexion sur le sens de notre engagement. Je me souviens par exemple de réunions passées à débattre sur notre représentativité et sur la légitimité (nous n'étions pas élus contrairement à d'autres conseils de jeunes) de notre action, ou encore sur le positionnement que nous devions adopter dans notre rapport avec les élus, de notre rôle ou non de relais entre les jeunes de la ville et la mairie. Nous n'avions alors pas forcément de réponses mais le débat était engagé.

Une participation à la création du CLJ

Nous étions un certain nombre de membres du CCJ à avoir atteint l'âge limite de ce dispositif (alors 19 ans) et, pour autant, nous avions toujours l'envie de poursuivre cette aventure démarrée quelques années auparavant. Notre regard et nos attentes avaient alors aussi changé. Nous étions majeurs, pour la plupart en train de commencer des études supérieures. Le Clavim nous a alors proposé de participer à la création d'une nouvelle structure, le CLJ, en nous associant à l'élaboration de son cadre et de ses objectifs. Durant dix-huit mois, nous avons mis en place un dispositif destiné à travailler sur une série de thématiques phares sur la tranche d'âge des 18-25 ans. Le logement, la formation professionnelle, l'emploi étaient autant de sujets sur lesquels nous avons amorcé une réflexion et sur lesquels nous souhaitions « interpeller » la municipalité en y associant les élus.

Mais la plupart des membres du « noyau dur » de cette instance commençant à quitter la ville pour découvrir de nouveaux horizons universitaires ou professionnels, notre engagement au sein du CLJ n'a pas été beaucoup plus loin. Nous avons alors posé quelques jalons, mais un de nos regrets est peut-être de ne pas avoir pu aller plus loin dans cette initiative.

Une participation au congrès de l'Association nationale des conseils de jeunes et d'enfants (Anacej)

J'ai participé en particulier au congrès de l'Anacej qui s'était tenu à Bordeaux à l'automne 2002. L'ensemble des membres du CCJ avaient participé à divers ateliers organisés sur différentes thématiques, on m'avait alors confié la responsabilité d'être rapporteur d'un groupe de travail traitant du « vivre ensemble dans la diversité culturelle ». Le congrès se terminant sur une séance plénière, j'avais alors eu l'occasion et le plaisir de pouvoir restituer le travail effectué devant un parterre de personnalités politiques et associatives allant de Nicolas Hulot à Alain Juppé en passant par Jacques Chirac, alors président de la République.

²³/A terminé un master d'urbanisme et de développement régional (Institut d'urbanisme de Paris, Paris XII) et est ancien président de l'association FFIPP-France (Faculty for Israeli-Palestinian Peace).

²⁴/De l'organisation de Nuit du cinéma et de concerts en faveur de la lutte contre le sida, au montage d'un voyage de solidarité en Thaïlande après le tsunami en 2005.

LE REGARD DE Dominique Versini

Dominique Versini est défenseure des enfants.

Les enjeux des droits de l'enfant en France

L'objectif est tout d'abord de remplir les engagements internationaux de la France pris lors de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990; de faire connaître cette convention qui vise à mieux protéger et faire respecter les droits de l'enfant et qui est un véritable outil pédagogique et citoyen; d'intervenir directement et de façon indépendante lorsque les droits d'un enfant sont atteints; d'inciter le gouvernement et le parlement à transposer dans nos lois nationales nos engagements internationaux.

Les jeunes ambassadeurs de la défenseure des enfants

Les jeunes ambassadeurs de la défenseure des enfants (Jade) sont des jeunes gens âgés de 18 à 25 ans recrutés dans le cadre du service civique volontaire en partenariat avec l'association Uniscité et formés par nos équipes à une très bonne connaissance de la Convention internationale, du rôle de la défenseure des enfants et des différentes institutions de protection et d'aide aux enfants. Il faut saluer l'initiative du gouvernement de développer cette action et d'engager 10 000 jeunes dès 2010 dans cette démarche citoyenne.

La mission des Jade consiste à se rendre prioritairement dans les classes de 5^e des collèges volontaires. Ils interviennent également dans des centres sociaux, des accueils de loisirs, des structures spécialisées. Lors d'une première rencontre avec les enfants, ils donnent une information générale sur la Convention internationale des droits de l'enfant et sur douze droits fondamentaux issus des cinquante-quatre articles de cette convention. Dans une deuxième séance, un débat est organisé avec les enfants sur un droit fondamental choisi par eux. Le bilan sur quatre ans de l'activité des Jade est très satisfaisant et plus de 50 000 enfants ont ainsi reçu une information relative à leurs droits et au rôle de la défenseure des enfants.

Dans le cadre du partenariat avec la Ville d'Issy-les-Moulineaux qui est mis en place depuis plusieurs années avec mes équipes, seize jeunes ambassadeurs ont proposé des animations autour des droits de l'enfant lors de la manifestation intitulée Quinzaine des droits de l'enfant dans six centres de loisirs pendant les vacances de la Toussaint (du 26 au 30 octobre 2009). Chaque centre de loisirs a travaillé sur un droit en particulier (principe de non-discriminations, droit de vivre en famille, droit à une identité, droit à la protection de sa vie privée, droit à l'éducation et aux loisirs, droit à l'expression).

Défense des droits de l'enfant et accompagnement des parents

Dans mon rapport de 2008 *Enfants au cœur des séparations parentales conflictuelles*, il a été démontré que de nombreux parents ne savent pas par exemple qu'ils ont l'autorité parentale conjointe (même après une séparation ou un divorce) et qu'elle s'applique à l'ensemble des situations de la vie de leurs enfants – sa résidence, sa protection, sa sécurité, sa correspondance, sa santé, son éducation, son entretien... – et tout au long des étapes de la vie de famille.

J'ai donc proposé de mieux informer les parents sur l'exercice de l'autorité parentale conjointe car actuellement les informations administratives sont trop formelles. J'ai recommandé de développer des groupes de parents car je crois sincèrement qu'en multipliant les espaces parents-enfants comme celui d'Issy-les-Moulineaux les parents se sentiront moins isolés face aux problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés avec leurs enfants ou adolescents.

Pour en savoir plus

www.defenseurdesenfants.fr

<http://www.defenseurdesenfants.fr/pourundefenseurdesenfantsindependant.php>

LE REGARD DE Jacques Hintzy

Jacques Hintzy est président d'Unicef France.

Les enjeux des droits de l'enfant en France pour l'Unicef

Le premier enjeu se situe d'abord et avant toute chose dans la meilleure connaissance des principes et dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant. Au seuil du 20^e anniversaire de la Convention internationale, un effort extrêmement conséquent doit être encore accompli en direction des enfants et de leurs familles, des enseignants et des acteurs du monde éducatif, mais aussi des pouvoirs publics. Les experts du comité des droits de l'enfant des Nations unies ont rappelé en juin dernier que la France devait, ô combien, faire des efforts dans ce domaine. Par ailleurs, la définition d'une véritable politique de l'enfance reposant sur une stratégie, un plan d'action et des moyens coordonnés constituerait une avancée certaine.

Les objectifs de la charte Ville amie des enfants initiée par l'Unicef

Plus qu'une charte, Ville amie des enfants est un engagement pour renforcer l'application des droits des enfants aux côtés de l'Unicef. Initié en partenariat avec l'Association des maires de France, Ville amie des enfants regroupe aujourd'hui un réseau de plus de cent soixante-dix villes françaises innovantes, engagées pour l'amélioration de la vie quotidienne des enfants et des jeunes, pour une association plus systématique des enfants et des jeunes aux prises de décision les concernant, pour le renforcement de la solidarité internationale et, bien entendu, pour une connaissance partagée par tous des droits des enfants.

Les effets de toutes ces actions sur la situation des enfants dans notre pays

À très court terme, les effets se voient d'abord dans la multiplication d'actions de sensibilisation sur la situation des enfants dans le monde et sur les droits des enfants. Pour les enfants des villes, c'est donc une prise de conscience et une ouverture sur le monde. Ensuite, on peut noter une amélioration possible de la prise en charge des enfants par le renforcement de la communication et du suivi des enfants entre les acteurs et par une politique volontariste d'accès à tous les services pour tous les enfants. Je pense par exemple à la santé, à la culture et aux loisirs, aux sports, mais aussi à la cantine ou au logement.

Issy-les-Moulineaux est un exemple: cette ville place les notions de bienveillance, de « bien-traitance », d'éducation avec les parents et les enfants au cœur de son projet. Cela se traduit notamment par la qualité, la richesse et la diversité de la quinzaine isséenne des droits de l'enfant.

Il faut encore, en ce 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, rappeler que les enfants ne doivent pas être traités comme des adultes, mais bien comme des enfants. À ce titre, toute action de promotion d'une plus grande connaissance de la convention est souhaitable. Cette année, Issy va de nouveau créer une animation sur la place des droits des enfants, c'est un signe fort. Autre exemple, pour revenir sur un sujet qui nous est cher: la délinquance des mineurs. Comme je l'évoquais à l'instant, Issy-les-Moulineaux a préféré mettre l'accent sur la prévention plutôt que sur la répression. Les forces convergent pour accompagner les jeunes, les aider à sortir grandis de cette difficile période qu'est l'adolescence, quelles que soient leurs histoires familiales ou sociales. Les animateurs de rue de la ville font un travail remarquable dans cette direction. Pour l'Unicef, c'est un choix emblématique, un exemple qui va exactement dans le sens d'une meilleure application de la convention des droits des enfants sur le sol français.

Pour en savoir plus
www.unicef.fr





L'accès aux loisirs et l'aide aux projets

*Bruno Jarry,
Zina Bessa, directrice administrative du Clavim*

Développer une politique d'accès aux loisirs et aux vacances pour tous les jeunes constitue une priorité des politiques publiques et territoriales en matière de jeunesse, qui prend forme au travers de différents dispositifs de soutien et d'accompagnement proposés par le secteur associatif et par les collectivités : Envie d'agir et Défi jeunes, Ville Vie Vacances soutenus par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives ; Initiatives solidaires proposées par le conseil général des Hauts-de-Seine ; bourses locales, aides matérielles et logistiques de fondations d'entreprises ou d'associations. Nous présenterons succinctement l'ensemble des initiatives organisées par le centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) pour faciliter l'accès aux loisirs et la réalisation des projets des jeunes, puis nous préciserons les incidences socialisantes de ces différentes formules, nous permettant de définir les enjeux éducatifs de cette démarche dans l'insertion et la place des jeunes dans la vie de la Cité.

PRATIQUES/ANALYSES

Loisirs et projets

■ L'accès aux loisirs

Les nombreuses formules de loisirs ont pour objectif de proposer aux jeunes et à leurs familles la pratique d'activités diversifiées, adaptées et accessibles à tous, des « adonassants²⁵ » aux jeunes adultes. Au programme : le club 11-14 ans, les journées et week-ends loisirs, les séjours de vacances et les séjours de solidarité internationale.

– Le club 11-14 ans fonctionne à l'image d'un accueil de loisirs, dans les maisons de quartier et uniquement pendant les vacances scolaires. Les activités proposées ne font pas l'objet d'un planning prédéfini par les animateurs mais les participants sont invités à constituer leurs propres projets et à proposer des sorties et des activités correspondant à leurs aspirations. Cette démarche favorise la participation des jeunes dans la détermination du programme d'animation et prend en compte leur autonomie naissante leur permettant ainsi de personnaliser leur environnement. Près de quinze jeunes sont concernés par cette formule, à chaque session de vacances.

– Les jeunes fréquentant l'espace loisirs 11-15 ans participent tout au long de l'année à des sorties thématiques organisées les mercredis après-midi, les samedis, les week-ends. Ce programme annuel propose des parcours de découverte (Cosmic Laser, parc David Crockett, Aventure Land...), des visites culturelles (musée Grévin, musée du Quai Branly, France miniature...), des pratiques sportives (golf, karting, escalade, VTT, squash...) et des moments de détente (patinoire, bowling, cinéma...). Ces initiatives permettent aux jeunes de découvrir des activités qu'ils ne pourraient pratiquer en famille, de se retrouver entre camarades. Les groupes sont volontairement limités de douze à quinze participants accompagnés de deux à trois animateurs. Sur une année, près de 65 sorties sont organisées et accueillent 930 jeunes.

25/SINGLY F. de, *Les adonassants*, Armand Colin, Paris, 2006.



– Les séjours de vacances constituent des moments de loisirs, de découvertes, de rencontres et de pratiques d'activités extraordinaires pour les préadolescents et les adolescents. Ils permettent aux jeunes de choisir une formule adaptée à leur personnalité, à leurs souhaits et à leurs envies. Quelles que soient la formule, la destination, la période, toute inscription en séjour de vacances est précédée d'une rencontre systématique des jeunes avec les responsables des séjours. Cet entretien préalable permet de vérifier que les postulants disposent du discernement et de la maturité suffisante pour accepter les conditions d'un séjour (règles de vie, prise en charge des tâches de la vie quotidienne, participation au projet d'animation) et ses contraintes (itinérance, bivouac, rythme, application des règles de sécurité). Les familles sont associées à la préparation des séjours ; elles sont non seulement informées du déroulement et des conditions du séjour, mais elles sont également sensibilisées sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. À l'issue de chaque séjour, une soirée retrouvailles est organisée pour partager les impressions et les perceptions du séjour. À titre d'exemple pour l'année 2009, 35 séjours ont été organisés sur une durée de 15 à 21 jours pour l'été et de 5 à 10 jours en hiver. Ils ont permis à 453 jeunes âgés de 11 à 17 ans de profiter d'un départ.

– L'exercice de mémoire est abordé au travers d'un cycle intitulé « Mémoire et Citoyenneté » qui s'appuie sur l'objectif de mieux informer les jeunes et de les accompagner dans leur questionnement sur les notions de citoyenneté, d'humanité, de lutte contre les discriminations et ainsi d'appréhender le sens de la devise de notre République. Ce programme s'adresse plus particulièrement aux collégiens et lycéens. Les deux directions, celle des relations internationales et celle des anciens combattants, participent chaque année à l'élaboration du programme proposé. Quelques exemples : la participation aux cérémonies du 11 novembre, le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, les visites du mémorial de la Shoah, du mémorial de Caen, du mont Valérien et de Verdun et la découverte de la maison Anne Frank à Amsterdam... Ces événements s'inscrivent dans le cadre de la proclamation, par les Nations unies, de la décennie internationale 2001-2010 dédiée à la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

– La place de plus en plus prégnante de la solidarité internationale a conduit à renforcer nos actions dans ce domaine en nous appuyant sur le réseau d'échanges possibles impulsé par nos villes jumelles, d'Etchmiadzine en Arménie à Dapaong au Togo. Les jeunes âgés de 15 à 17 ans peuvent découvrir la diversité culturelle et la soif de découverte et d'apprentissage des jeunes Arméniens. L'implication des jeunes Isséens âgés de 18 à 25 ans dans le séjour organisé au Togo contribue à rendre plus concret l'engagement solidaire, les invitant à participer à des travaux de réfection d'école ou de bibliothèque, à l'organisation d'animation et à la mise en place d'actions de prévention dans le domaine de la santé. Depuis plusieurs années, ce partenariat se nourrit et s'enrichit afin de constituer une culture davantage partagée et un engagement de proximité plus pérenne. Les technologies de l'information assurent aux jeunes la possibilité de poursuivre, voire de prolonger des liens, au-delà de ces épopées humaines.

■ L'aide aux projets

Accompagner les jeunes dans leurs projets les plus originaux nécessite des processus d'aide suffisamment souples pour permettre aux animateurs d'accueillir, d'informer et d'orienter chacun, seul ou en groupe, en fonction de la demande, des besoins et des aspirations. L'espace jeunes est la structure experte pour faciliter la concrétisation des projets des jeunes en leur rappelant les mesures existantes et les dispositifs possibles.

– Pour les plus jeunes, l'espace jeunes propose un appui dans l'élaboration de leurs projets de vacances, en individuel ou en petit collectif, afin de les soutenir dans leurs démarches d'autonomie et de socialisation. Ils y trouvent écoute et aide, par exemple dans la construction de leur budget, le choix des moyens de transport et la réservation dans des structures d'hébergement. L'espace jeunes met à disposition des jeunes, gratuitement, des matériels de camping (sacs de couchage, tentes, kits de vaisselle de camping...) en échange d'un chèque de caution restitué au retour. L'animateur peut compter sur des partenaires mobilisables pour favoriser la démarche de projets. Dans ce contexte, il peut recourir aux dispositifs d'État (Défi jeunes, Envie d'agir, Concours de l'engagement, Ville Vie Vacances, Ville Vie Vacances internationales...) mais également à ceux des collectivités territoriales. Il dispose aussi de ressources multiples au centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Pour illustrer ce travail d'accompagnement, l'exemple de deux jeunes Isséens, soutenus dans leur projet de participer au 4L Trophy, un raid automobile destiné aux étudiants, mêlant défi sportif et opération de solidarité puisque l'objectif est d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc. À l'issue de ce voyage, une animation et une exposition ont permis de mieux comprendre les enjeux de cette expérience et de concrétiser cette notion de solidarité.

– L'espace jeunes accompagne la création de Juniors Associations qui permettent aux jeunes âgés de moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en s'initiant et en découvrant la dynamique associative. Ils sont aujourd'hui nombreux ceux qui souhaitent s'appuyer sur une structure juridique souple et adaptée pour mener leurs actions et leurs expériences avant la majorité. Dans ce véritable terrain d'apprentissage, les jeunes peuvent découvrir les démarches liées à la structure associative, valoriser la conduite de projet et la mise en œuvre d'animations, prendre des décisions collectives... mais aussi apprendre à assumer leurs responsabilités, face aux autres, aux adhérents et/ou à un public, lors de manifestations. Ce dispositif est exigeant : c'est un espace balisé mais souple qui garantit la liberté d'expression et l'esprit d'initiatives des jeunes. Il demande à tous (parents, professionnels, associations, institutions, collectivités territoriales et pouvoirs publics) de s'organiser ensemble afin de reconnaître le droit d'agir des jeunes.

LE REGARD DE Robin Devienne

Robin Devienne est lycéen, fondateur et président d'Équivoile, Junior Association.

J'ai eu une passion depuis l'enfance pour les arts du cirque. Je voulais pouvoir continuer à pratiquer ma passion et une salle d'entraînement était indispensable pour stocker et mettre en place le matériel pour une bonne pratique du cirque. Je souhaitais aussi permettre aux jeunes d'Issy-les-Moulineaux et des villes environnantes de pratiquer les arts du cirque et ainsi faire partager ma passion à d'autres. La Junior Association devrait offrir la possibilité de découvrir le monde du cirque et ses activités à travers des échanges, des représentations et également la possibilité d'aller voir des spectacles de compagnies professionnelles. L'espace jeunes a été présent pendant toute l'année qu'a duré la mise en place de notre association. Il nous a permis de comprendre l'aspect juridique et pratique des Juniors Associations, et de monter notre projet dans de très bonnes conditions en nous laissant une grande autonomie et liberté dans nos choix.

– Octroyée chaque année depuis plus de dix ans, la bourse de l'aventure assure un soutien financier à trois projets dans les domaines de la solidarité, de la culture, du sport, des nouvelles technologies, des sciences et des techniques. Les conditions de présentation d'un projet au jury doivent obligatoirement être réunies : être âgé de 16 à 30 ans ; habiter, travailler ou étudier à Issy-les-Moulineaux ; partir seul ou en groupe. Les dossiers sont disponibles sur

le site www.issy.com et quatre prix sont accordés par le jury de la bourse de l'aventure (1^{er} prix: 3 000 euros, 2^e prix: 2 000 euros, 3^e prix: 1 000 euros et le prix spécial Europe de 1 000 euros). La commission réunit les représentants de la direction départementale de la jeunesse et des sports des Hauts-de-Seine, de la direction jeunesse du conseil général des Hauts-de-Seine, du lycée Eugène Ionesco, de l'espace Icare, du comité de jumelages et des relations internationales des directions de la culture et des sports d'Issy-les-Moulineaux. Le secrétariat de ce dispositif est assuré par le Clavim. De nombreuses aventures se sont concrétisées grâce à l'octroi de cette bourse: la réalisation d'un film documentaire sur une école de cirque en Colombie, les actions en faveur d'enfants défavorisés dans un orphelinat en Roumanie, une expérience de trekking photographique en Chine, le tour du monde à deux sur un vélo créé par les deux lauréats.

– Le relais Europe de l'espace jeunes permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'informer, se documenter, lire, rencontrer, échanger, apprendre et apprécier... l'Europe! Bénéficiant du label Eurodesk, l'espace jeunes propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe. Ce service guide les jeunes usagers dans leur recherche d'aides financières et met à leur disposition des informations pertinentes sur les possibilités de se déplacer en Europe, quel que soit leur projet: études, formation professionnelle, stages, emplois, échanges, rencontres de jeunes, volontariat. Il présente aux intéressés, par exemple, différentes possibilités de voyages d'études à l'étranger et les accompagne dans leur recherche de jobs étudiants hors de nos frontières.

– Le permis de conduire peut constituer un atout indispensable pour l'accès aux loisirs, aux vacances, à la recherche d'un emploi, d'une formation universitaire ou professionnelle. La bourse Coup de pouce au permis de conduire finance entre 50 % et 80 % du montant du programme de formation comprenant: une évaluation initiale, 32 heures de formation pratique, une seule présentation à l'examen du code de la route et une seule à l'examen de conduite. Dix jeunes de 18 à 25 ans bénéficient de cette bourse et, en contrepartie, chacun des bénéficiaires s'engage à participer à une activité d'utilité sociale pour une durée de 35 heures dans une association, une fondation ou un service d'une collectivité territoriale et à suivre les enseignements mis en œuvre par l'auto-école déterminée. Ces jeunes participent également à un stage de sensibilisation aux risques routiers, organisé par le comité départemental de la prévention routière des Hauts-de-Seine et suivent une formation aux gestes des premiers secours, dispensée par la Croix-Rouge. Ces engagements sont signés dans une charte formalisant l'ensemble de ces obligations.

Ces actions autour des loisirs et de l'accompagnement aux projets nous apparaissent comme essentielles dans les apports éducatifs qu'elles constituent pour les adolescents. Il convient de mieux comprendre les incidences de ces processus éducatifs en termes d'autonomie et de socialisation.

Les incidences socialisantes de ces logiques d'intervention

Les différentes formules d'aide aux loisirs et aux vacances démontrent la volonté forte du Clavim de constituer, au travers de l'accès aux loisirs, un support pédagogique particulièrement adapté pour développer l'autonomie et la socialisation des jeunes mais également faciliter l'apprentissage de nouvelles compétences dans le cadre de l'éducation non formelle.

La socialisation se décrit comme le processus continu de la construction des identités personnelles et professionnelles. La conquête de l'autonomie pour un jeune, c'est l'apprentissage de

l'altérité et de l'interdépendance²⁶, à savoir la prise en compte de ses besoins, aspirations et envies, en tenant compte, naturellement, de l'autre dans sa diversité et sa différence, comme de son environnement social. L'autonomie est un processus écologique, l'autre m'implique, les autres m'invitent. La participation à des activités de loisirs et de vacances développe des conduites et des dynamiques socialisantes pour les jeunes, par exemple le sens de l'initiative, le goût de l'effort, l'entraide, la solidarité, l'écoute, le faire ensemble... Elle favorise leur compréhension des rapports sociaux avec ses valeurs, ses lois et ses règles, ses plaisirs et ses contraintes. Les pratiques pédagogiques d'échange et de coopération, notamment dans les activités de loisirs et d'aide aux projets, renforcent les dialogues structurants, fondements d'une participation mutuelle et réciproque. L'autorité, exercée par exemple en séjours de vacances par l'équipe d'animation, repose sur l'expression des règles, des limites, des interdits mais également sur les autorisations et les permissions nécessaires pour favoriser une groupalité protectrice des individualités et de leurs singularités dans la vie collective. La centration relationnelle de l'animateur sur le jeune n'occulte pas, en arrière-fond, l'agir communicationnel sur le groupe comme, symétriquement, la centration relationnelle sur le groupe produit des effets sur le jeune. Les échanges entre jeunes sont pareillement constitutifs de leurs identités personnelles, affectives, sociales et culturelles. La socialisation des adolescents génère des idéaux partagés et des normes collectives – acceptées, imposées ou négociées par eux – en fonction des différentes communautés d'appartenance : identité familiale, trajectoire culturelle, environnement social... L'individu grandit dans cet étayage du social. La socialisation favorise la construction identitaire de l'adolescent et l'adolescent, dans son processus de développement et de quête identitaire, produit de la socialisation avec ses codes, signes et langages.

L'expérimentation de nouvelles pratiques ludiques, culturelles et sportives encourage les déplacements, les découvertes et les apprentissages qui viennent compléter et enrichir les acquisitions chez les adolescents et les jeunes adultes. L'accès aux loisirs favorise l'apprentissage de compétences nouvelles, de véritables savoir-agir reconnus dans des contextes et des situations souvent inhabituels, par exemple, les pratiques de sports en eaux vives, les séjours culturels à l'étranger, les épopées solidaires et sportives en solitaire. La nature de l'activité entraîne plusieurs registres de savoirs : les savoirs théoriques, les savoir-faire cognitifs et les savoirs relationnels. Le jeune est obligé d'une certaine manière de se décaler par rapport à lui-même, à ses croyances ou à ses certitudes sur lui-même ou sur les autres, à ses comportements, ses habits. Quels sont les critères de satisfaction après avoir participé à une sortie dans un parc de loisirs ? Comment accepter les risques inhérents à la pratique de sports de glisse à l'occasion d'un séjour de vacances ? Pourquoi faut-il accepter les remarques du groupe sur son refus de s'investir dans l'organisation matérielle du séjour en camping en France, en Grèce ou en Italie ? Comment se situer face aux demandes des jeunes Togolais lorsque l'on constate leur grande pauvreté ? Dans quelle mesure ces trajectoires expérientielles participent-elles à la constitution, à l'intégration de nouvelles compétences ? Guy Le Boterf²⁷ nous précise que la compétence repose sur des savoirs que le sujet a su mobiliser pour les sélectionner, les combiner et les intégrer. Les démarches d'aide aux projets comme la participation à des activités associatives peuvent mobiliser de nouvelles stratégies pour apprendre et les mettre en adéquation avec leur projet. L'acte d'apprendre en éducation non formelle permet d'articuler, dans une logique d'assemblage, des savoirs différents en reprenant les modes de manifestation des savoirs énoncés par cet auteur : savoirs théoriques, savoirs procéduraux (savoir comment procéder), savoir-faire procéduraux (savoir opérer, savoir procéder), savoir-faire expérientiels (savoir y faire), savoir-faire sociaux (savoir se conduire), savoir-faire cognitifs (savoir traiter l'information, savoir raisonner, savoir apprendre).

26/ LENHARDT V., *Les responsables porteurs de sens*, Insep consulting editions, La Défense, 1992.

27/ LE BOTERF G., *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*, Les éditions d'organisation, Paris, 1994.

Cette compréhension des enjeux des apprentissages dans l'éducation non formelle nous a conduit à répondre, à l'initiative des quatre collèges de la Cité, à l'appel d'offres lancé par le haut-commissaire à la Jeunesse sur l'élaboration d'un livret de compétences expérimental rassemblant le livret scolaire, l'attestation de maîtrise des connaissances et compétences, le livret de compétences en éducation non formelle. Cette nouvelle formalisation des acquisitions des jeunes volontaires, dans un contexte non scolaire, a pour finalité de valoriser les savoirs mis en situation au travers de leur participation à des activités de loisirs, de citoyenneté, de vacances et de pratiques culturelles. Cette aventure a pour objectif de concevoir des grilles de lecture par activité, d'élaborer un référentiel d'attestations de compétences par activité et de définir le livret à partir des référentiels de compétences en concertation étroite avec les établissements scolaires.

Enfin, certaines activités peuvent ressembler, au premier regard, à des pratiques occupationnelles et/ou de consommation. Elles ne peuvent l'être totalement du fait de la position et du regard de l'animateur sur le jeune et sur le groupe. La qualité relationnelle de l'adulte constitue un possible travail éducatif inscrit dans « l'ici-maintenant » de sa rencontre avec le jeune, par sa présence attentive, bienveillante et exigeante. Loin de nous de refuser des activités libres, des occasions de dialogue et des instants où le rien se déploie en toute sérénité dans les activités de loisirs comme dans l'accompagnement d'un projet. Ces temps constituent des étapes indispensables à la structuration des adolescents à l'instar du jeu libre chez le jeune enfant. Ces pratiques de loisirs et ces démarches de projets favorisent le vivre ensemble et engendrent des effets visibles sur la Cité. Le lien social et le dialogue entre les générations se renforcent par la compréhension de ces nouveaux défis de la jeunesse. L'accès aux loisirs et la démarche de projets participent aux côtés des politiques de formation et d'emploi, de l'action sociale et culturelle, de santé et de logement, à l'apprentissage d'une citoyenneté active pour les jeunes. Elles méritent d'être plus et mieux reconnues comme des espaces de socialisation, d'expérimentation et d'autonomisation des jeunes ; elles méritent d'être considérées dans leurs spécificités et leurs contributions à la vie sociale. Trop souvent, ces logiques d'actions ne sont pas valorisées à la hauteur de leur ambition et de leur effet. Elles sont mêmes subordonnées à des approches préventives ou territoriales spécialisées. La démarche du Clavim consiste à proposer l'ensemble de ces formules à tous les jeunes et à « adapter » son accompagnement en faisant du « sur mesure éducatif ». Il peut aussi mettre en réseau des jeunes aux expériences similaires. Dans notre conception éducative, l'autonomie appelle la socialisation, la socialisation renforce l'autonomie. La socialisation implique la construction de compétences, véritable socle pour faciliter l'émergence de l'identité personnelle, sociale et culturelle et conjuguer une jeunesse pleine d'avenir, dans un monde en transformation perpétuelle.

LE REGARD DE Jean-Pierre Bourdon

Jean-Pierre Bourdon est actuellement directeur enfance du Clavim²⁸.

L'offre de séjours de loisirs collectifs au Clavim

Depuis sa création, les séjours de vacances ont toujours été le fer de lance de notre politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons travaillé autour de deux idées forces :

1^{re} idée : La continuité éducative entre les séjours de vacances, qui constituent un temps fort de la vie de l'enfant ou du jeune, et les actions de loisirs éducatifs proposés durant l'année scolaire (accueil de loisirs et ateliers pour l'enfance, aide scolaire, club 11-14, espace loisirs 11-15, ateliers, stages et animations dans les différentes structures pour la jeunesse). Ce « suivi éducatif » peut exister car nous encourageons nos animateurs à s'impliquer dans les différentes actions proposées par l'association. Ainsi, un animateur de centre de loisirs peut partir en séjour et y retrouver des enfants connus ; un animateur de séjour pour préadolescents peut encadrer les actions d'accompagnement scolaire ou les sorties des 11-15 ans durant l'année.

2^e idée : Profiter du caractère privilégié des séjours de vacances (durée de vingt jours, petite collectivité fermée, rupture avec le quotidien, dépaysement) pour « semer des graines éducatives fortes » qui permettent au jeune de se découvrir, de découvrir les autres en vivant des situations inhabituelles et originales, porteuses de progrès.

Ainsi, nous privilégions des séjours à dimension humaine et à faible effectif :

- pour les enfants : soixante-trois enfants et onze animateurs (en deux groupes d'âge homogène) ;
- pour les préadolescents : quinze à dix-sept jeunes encadrés par trois adultes ;
- pour les adolescents : douze jeunes encadrés de deux adultes.

Nous nous attachons à respecter des tranches d'âge limitées à deux années afin de mieux répondre aux besoins et spécificités des jeunes de la tranche d'âge concernée. La plus grande partie des séjours des 11-17 ans sont itinérants, soit avec une dominante sportive, soit avec une dominante voyage découverte étranger (Grèce). Les séjours pour les enfants sont fixes. Quelques séjours spécifiques sont proposés avec la collaboration de prestataires (linguistique, conduite accompagnée...) afin de répondre aux différents centres d'intérêt de jeunes très motivés par le thème. La majorité des enfants et des jeunes (75%) sont cependant accueillis dans des séjours encadrés par les équipes d'animateurs du Clavim.

Les séjours de vacances, la socialisation des jeunes et l'apprentissage de l'autonomie

La rupture avec la famille et le cadre quotidien qu'implique un départ en séjour est très favorable à des apprentissages nouveaux. Le jeune doit retrouver des repères et une nouvelle sécurité à travers un nouveau cadre de vie et un nouveau cadre relationnel, tant avec les adultes qui ne sont ni parents ni enseignants, qu'avec leurs pairs. Le jeune est amené à s'exprimer face aux autres, à les écouter pour coopérer, jouer, agir... Il est appelé (préados, ados) à prendre en charge en général beaucoup plus de choses que chez lui :

- faire son lit, ranger sa chambre (enfants) ;
- faire les courses et la cuisine (préados, ados en séjours itinérants) ;
- participer à certaines décisions.

La confrontation avec des situations inhabituelles de type jeux, randonnées, aventures lui permet de tester et de dépasser ses limites (supposées) et l'amène à agir avec d'autres de façon solidaire pour atteindre le résultat attendu. Tout moment, dans nos séjours, est susceptible de participer au développement de l'autonomie des jeunes et de contribuer à une socialisation positive autour des valeurs de respect, de partage, d'entraide, de bienveillance et de solidarité.

Quelques exemples concrets de pratique pédagogique dans le cadre des séjours d'enfants

Je pense que l'objectif essentiel et central d'un séjour, c'est que chaque enfant construise et développe sa confiance et son estime de soi. Les outils privilégiés pour réaliser ce *challenge* : la reconnaissance et la valorisation de chacun, soit par les actions vécues, soit par les retours et paroles des autres, en particulier des adultes (encouragements, félicitations, mise en valeur des comportements positifs...).

- Exemple 1. Initier un enfant au cerf-volant : lui permettre de maîtriser peu à

²⁸/Historien de formation, il a été directeur général du Clavim de 1985 à 2000 et a participé à la création de l'Institut de formation, d'animation et de conseil (Ifac) en 1974.



peu ses gestes, le matériel, la sécurité, la manipulation, le vent..., cela construit progressivement une sensation de bien-être et de satisfaction. Puis proposer à cet enfant de transmettre son savoir-faire à d'autres lui fait toucher du doigt le plaisir d'être utile, de la responsabilité et du don de soi.

– Exemple 2. Au cours d'un jeu : permettre à des équipes de préadolescents de découvrir seules, sans adulte, un parcours à l'aide de photos, d'une carte et d'une boussole (après une formation...), cela repousse leurs limites, leur fait prendre conscience de leur capacité d'autonomie et les valorise. Un aspect « compétition bien comprise » entre les équipes, où chacun apporte ses compétences pour faire gagner l'équipe, offre une motivation encore plus forte et une valorisation intense des gagnants, en veillant aussi à celle des autres et au *fair play*.

– Exemple 3. Avec les préadolescents et les adolescents : mise en place de la prise en charge par des jeunes de l'organisation et de l'animation d'une randonnée aventure sur deux jours pour le reste du groupe... Avec des enfants : même chose pour des grands jeux ou veillées.

Les enjeux éducatifs pour un séjour d'adolescents à l'étranger

L'adolescent (14-17 ans) est particulièrement sensible à la vie de groupe et à l'ambiance relationnelle. Les adultes doivent donc mettre en place un cadre qui apporte d'abord la sécurité à cette tranche d'âge en pleine période d'insécurité, et qui lui donne des points de repères clairs et structurants. Puis ils doivent apporter des occasions de reconnaissance et de valorisation, afin de permettre aux jeunes de construire (ou reconstruire) leur estime de soi. Contrairement à certaines idées reçues, ce n'est pas tant de liberté dont les jeunes de cet âge ont besoin. Ils ont besoin de sécurité, de reconnaissance, de valorisation et d'exigence. La gestion des relations interpersonnelles par les adultes est un enjeu important : elle doit se faire dans un esprit de bienveillance, de bienveillance et d'exigence, sans aucune démagogie. Les valeurs de respect mutuel, de partage, d'entraide, d'acceptation des différences et de solidarité sont là encore la clé de ces relations.

Les qualités attendues d'un directeur de séjour vacances

Un bon directeur est d'abord porteur d'une envie, d'une motivation éducative. Il veut apporter un plus aux enfants ou aux jeunes. Il a envie de les accompagner positivement dans leur construction individuelle au sein d'une collectivité. Il a le sens des responsabilités et il adhère pleinement à notre projet éducatif, centré sur les valeurs citoyennes et le respect de l'autre. Il doit s'inscrire dans la dynamique de chacun des séjours que nous proposons et il peut/doit y apporter sa plus-value personnelle. Il a aussi le sens de la communication et du management, à développer tant avec les jeunes qu'avec son équipe d'animation et avec l'organisme.

Les séjours de vacances et les adolescents d'aujourd'hui

Dans une société où beaucoup d'adultes ne sont plus en situation, aptitude ou disponibilité de se confronter positivement avec les jeunes, il est important que des lieux de vie continuent d'exister pour accueillir les adolescents, comme un sas, avant qu'ils ne gèrent eux-mêmes leurs vacances. Le séjour de vacances est un lieu de préparation à la vie adulte. Il permet de se découvrir dans son identité, dans son rapport aux autres et sur bien d'autres plans. Cette expérimentation, bien contrôlée par des adultes responsables et conscients de leur mission éducative, est sans danger et porteuse de nombreuses pistes de progrès pour les jeunes qui savent en profiter. Au Clavim, beaucoup de jeunes ados, partis avec nos équipes dans des séjours itinérants en Grèce, franchissent ensuite le pas et deviennent animateurs, au service des plus jeunes... Ce n'est sans doute pas un hasard ! Ils ont peut-être découvert dans ces séjours le goût de l'aventure, l'altruisme et « le goût des autres » ainsi que les valeurs qu'ils ont envie de porter à leur tour.



LE REGARD DE Philippe Baudouin

Philippe Baudouin est responsable de l'espace jeunes²⁹.

Les profils des jeunes accueillis à l'espace jeunes

L'espace jeunes est ouvert à un très large public: des jeunes de 11 à 30 ans. Aussi les profils sont nombreux: collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, voyageurs sur le départ, créateurs d'entreprise ou d'association, demandeurs d'emploi... Cette variété apporte une ambiance particulière, un goût de mixité au service de la diversité des parcours des uns et des autres. L'important est que chaque jeune trouve sa place dans la structure, se sente considéré, reparte avec ses réponses et ses solutions et ce, quelles que soient sa situation, ses conditions sociales, ses difficultés, ses facilités...

Les activités proposées

J'identifie cinq axes principaux de services et d'actions proposés aux jeunes: l'accompagnement aux projets, l'information, l'animation, la prévention et la réussite scolaire.

Pour le premier, il s'agit de travailler avec le ou les jeunes autour de la faisabilité de leurs idées, de reconnaître et sécuriser avec eux les différents contextes et environnements auxquels ils sont confrontés pour mener à bien leurs actions, et bien entendu d'explorer l'ensemble des possibilités financières qui peuvent s'offrir à eux. Ce travail s'effectue toujours sous la forme de rendez-vous individualisés et peut, dans la plupart des cas, donner lieu à une valorisation après coup (exposition, conférence, film et projection...).

L'information au quotidien, que nous appelons dans notre jargon le flux, consiste à accueillir et accompagner. Concrètement des outils sont à disposition pour ce travail: documentation, papier, point cyb et recherche Internet, téléphone, fax, photocopieuse pour les dossiers scolaires et administratifs... Nous devons répondre aux jeunes et leur apporter des solutions, des coups de pouce, des aides ponctuelles qui les épaulent et les rassurent. Les questions tournent autour de leur futur métier et du parcours scolaire obligatoire pour l'atteindre, de la réussite scolaire en général, de l'obtention du Bafa, d'une recherche de contacts, de la question du premier job à travers le *baby-sitting*, l'animation, la restauration... Il y a également la simple écoute bienveillante, la recherche d'une compagnie, un appel au secours, une difficulté personnelle ou médicale... Pour tout cela, le bon sens et la convivialité restent les conditions *sine qua non* à un travail de qualité.

L'espace jeunes propose également une programmation d'animations et d'activités pour les jeunes, principalement autour des thématiques suivantes: la citoyenneté, la création avec les ateliers mangas et vidéo, la valorisation de projets avec des expositions mensuelles, des soirées festives qui lient plaisirs, débats, réflexions et formation, des permanences d'appuis scolaires. De plus, des manifestations exceptionnelles rythment la vie de la structure en fonction de l'actualité. Parallèlement, l'équipe des animateurs de rue s'attache tout particulièrement à la mise en œuvre des actions de prévention globale en direction de jeunes en difficulté.

Actions en direction des lycéens et réussite scolaire

En matière d'aide à la réussite scolaire, les offres proposées sont nombreuses: le contrat individuel sur objectif, les stages thématiques (pendant les vacances scolaires), l'entraînement pour les examens oraux, en particulier l'oral de français de 1^{re}, et les permanences en mathématiques et anglais le samedi après-midi. Ces outils s'adaptent bien au public lycéen. Les jeunes sont au cœur du diagnostic et de la réponse qui leur permettront d'évoluer, de progresser. Ce sont eux qui pilotent leurs demandes en conscience des difficultés qu'ils rencontrent. Il est très souvent question de méthodologie et d'organisation du travail en plus des connaissances de base dans telle ou telle matière. Nous constatons également, qu'au-delà des connaissances et de leur apprentissage, c'est au travers de la relation avec une personne tierce que les jeunes reprennent confiance et retrouvent le goût et le plaisir d'apprendre. Là encore la relation personnalisée tient toute sa place dans la réussite de l'action.

²⁹/Titulaire d'une licence de biologie, d'un DESS de journalisme scientifique, il a successivement été au Clavim animateur puis directeur de centres de vacances, responsable de la communication, conseiller en insertion sociale et professionnelle, responsable du conseil communal des jeunes (CCJ), responsable du bureau information jeunesse (BIJ).



Les actions en direction des jeunes âgés de 20 à 25 ans en grande difficulté

La posture éducative est la suivante : complexité et singularité. Complexité par la situation de la personne dans son environnement, singularité par l'individu qu'il est. L'aide aux jeunes adultes en grande difficulté passe systématiquement par un suivi individuel où la qualité de l'écoute et de la contenance de l'animateur est fondamentale. Il s'agit d'apporter du cadre, de la rigueur et de l'exigence là où, très souvent, le quotidien difficile et vide de sens a pris le dessus. Ceci ne peut être accepté et construit que dans la confiance et dans le temps. Nous sommes confrontés à des colères, des révoltes, des incompréhensions, des sentiments d'injustice exacerbés, et toute remise en question passe difficilement. Un savant dosage relationnel est alors nécessaire pour aller de l'avant et construire dans le possible et le réel. Le partenariat est fondamental dans ce domaine. Plus le suivi et la situation sont difficiles, plus le jeune doit sentir que la porte de la structure lui est ouverte, et que les professionnels resteront toujours d'une exigence et d'un respect sans faille.



L'animation de proximité

Chapitre rédigé par Bernard Bier, à partir d'entretiens avec Christophe Moullé, Virginie Rivier, responsables et Clotilde Marcos, Fabien Rigaudeau, animateurs des maisons de quartier au Clavim

L'animation de proximité se déploie au travers de sept maisons de quartier, implantées sur tout le territoire de la ville à l'exception aujourd'hui du centre-ville. Elles sont placées sous la responsabilité du centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim).

Une histoire

Avant 1993, il n'y avait pas de structures de proximité... Le Clavim proposait des centres de loisirs pour les enfants de 2 à 10 ans, des séjours de vacances pour les enfants et les jeunes, des loisirs éducatifs pour les 11-15 ans. Il informait également les jeunes de 16-25 ans recherchant une formation professionnelle ou un contrat en alternance. L'offre de services était centralisée et conçue par grands secteurs d'activité sans tenir compte de la sociologie du quartier avec sa composition démographique, son histoire sociale et économique, son environnement naturel et patrimonial, ses structures éducatives et entrepreneuriales.

Il existait un local réservé pour les jeunes près du centre-ville. Celui-ci devenait, par ailleurs, difficilement gérable : les animateurs s'installaient dans la routine et vieillissaient, les jeunes eux-mêmes vieillissaient et s'éloignaient inéluctablement de cette structure d'accueil. Cela ne convenait ni aux professionnels de l'animation, ni aux élus de la municipalité comme de l'association. Il a été décidé de le fermer. Une réouverture a été tentée avec des activités mais l'expérience ne s'avéra guère concluante. Il devenait impératif d'innover et de mieux répondre aux attentes de la population comme des élus.

L'objectif politique s'est traduit par l'élaboration d'une démarche éducative qui aborde et considère la jeunesse comme une ressource et un atout à l'échelle d'un territoire. Il était requis de solliciter sa contribution à la vie de la Cité. Christophe Moullé, directeur de la jeunesse, raconte : « La Ville en 1993 s'interrogeait sur le devenir du local jeune et nous avait demandé de réfléchir sur la nature et le fonctionnement d'un équipement de proximité. Nous avons réalisé différentes études selon une approche très pragmatique : rencontre avec des animateurs de quartier d'autres collectivités locales, visites de structures socioculturelles, rencontres avec des organismes d'éducation populaire, travail de prospective et de restitution avec les animateurs du Clavim. À l'issue de ce diagnostic, nous

Les maisons d'Issy

- Maison des Arches, l'Entrepont
24, chemin de l'Accès à la gare
01 41 46 17 20
- Maison de Corentin Celton
10, rue Henri Mayer – 01 47 65 06 87
- Maison de la Ferme – 31-33, rue du Docteur Lombard – 01 45 29 28 65
- Maison des Épinettes
Impasse des 4 Vents – 01 46 42 91 27
- Maison des Hauts d'Issy
16, rue de l'Abbé Derry – 01 41 23 90 00
- Maison des Îles
53, avenue du Bas Meudon – 01 46 44 12 08
- Maison du Val de Seine
13, rue Maurice Berteaux
01 46 48 98 19

avons pensé que la maison de quartier s'adresserait nécessairement à l'ensemble de la population et non seulement à un public prédéterminé comme imaginé auparavant. Beaucoup de nos collègues nous avaient conduit à réfléchir à l'appropriation d'un équipement, par exemple par une classe d'âge (les jeunes) ou un segment de territoire (tel îlot sensible), qui pouvait exclure d'autres générations (les enfants, les seniors, les actifs...) ou d'autres catégories de population (les nounous, les mères de famille, les nouvelles parentalités...). Nous avons présenté une structure d'animation qui conjugait des activités pour les enfants, les jeunes et les adultes. Les élus locaux ont souhaité que ces équipements apparaissent dans les quartiers les plus éloignés du centre-ville afin de mieux prendre en compte les attentes d'une population qui se considérait, de son point de vue, comme reléguée ou trop excentrée des grands équipements institutionnels de la ville. Ainsi, nous avons établi ces nouvelles entités éducatives dans le quartier des Épinettes sur les hauteurs de la ville, celui des Îles avec sa géographie originale et celui de la Ferme avec son passé agricole puis industriel. Les animateurs sont partis à la rencontre de tous les leaders d'opinion mais aussi des habitants pour co-construire progressivement une réponse en matière d'animations. Les animations exceptionnelles comme les Noël des quartiers organisés de 1993 à 1995 nous ont permis de nous faire connaître, d'abord, puis reconnaître par la population. Nous avons proposé des ateliers pour les enfants, les jeunes, les adultes pour mieux nous adapter aux demandes des familles. Cette palette d'activités socio-éducatives s'est constituée naturellement en complémentarité des services mis en œuvre par d'autres acteurs de la Cité : associations locales, services de la Ville, collectifs d'habitants, parents d'élèves. Les animateurs ont expliqué concrètement le sens de leurs

Le festival Théâtre en fête

Depuis neuf ans, les Rencontres théâtrales d'Issy et d'ailleurs proposent une programmation pour un large public, permettant aux compagnies amateurs de présenter leur travail. La Compagnie du masque (association locale) avec la Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation d'Île-de-France (FNCTA), le Clavim et l'espace Icare organisent au printemps un festival regroupant les compagnies isséennes de théâtre amateur, ainsi que des troupes adhérentes à la FNCTA. Cet événement permet aux jeunes de s'approprier une programmation éclectique, originale et dynamique, complémentaire à l'enseignement scolaire.

actions à l'ensemble des personnes relais du quartier : les directeurs d'école, les commerçants, les gardiens d'immeuble mais aussi les parents et les jeunes. Un programme d'actions a été élaboré pour tenir compte de ces différents besoins en vue d'organiser aussi des animations pendant les week-ends dans une approche familiale.

Nous avons travaillé sur trois axes : 1/La création d'animations intemporelles ou festives. 2/L'inscription de nos propositions éducatives de proximité dans les grandes animations institutionnelles de la ville, comme la Fête du jeu, les vide-greniers. 3/L'organisation d'une offre culturelle de proximité garante de l'égalité de service pour les habitants indépendamment de leur lieu d'habitation. Dans ce contexte, nous avons aussi conçu des cycles d'animation pour chacune des maisons de quartier avec une couleur particulière où se retrouvaient des spectacles de conteurs, de marionnettes, de théâtre d'objets, de concerts à destination d'un jeune public accompagné de ses parents. Ces spectacles ont souvent permis aux familles dans leur diversité de vivre des émotions et de redécouvrir les plaisirs de l'imaginaire, de la fantaisie et du mystère. »

La demande s'est fortement développée au fil des années, l'animation socioculturelle s'est largement enrichie en concertation avec tous les acteurs du quartier. Aujourd'hui, la ville compte sept équipements de quartier reconnus comme des vecteurs du lien social et du dialogue entre les générations.

Le choix d'une offre diversifiée et d'une adaptation constante à la demande

Ces équipements de proximité inscrivent leurs activités éducatives, culturelles et sportives dans une réelle complémentarité avec les services des sports, de la culture, des fêtes et des animations et de la vie associative comme avec les associations locales ou de quartiers. De nombreuses institutions culturelles sont présentes : une médiathèque en cœur de ville et une médiathèque de quartier, une ludothèque, un Musée français d'histoire de la carte à jouer, une école d'arts appliqués, les Arcades, le Cube, espace culturel multimédia, et le conservatoire. Nous avons organisé des ateliers permettant une première sensibilisation à ces activités d'éveil. Les participants souhaitant acquérir une plus grande maîtrise des techniques artistiques ou sportives sont dirigés vers une structure plus spécialisée et ainsi mieux adaptée à leurs attentes. Cette orientation s'inscrit en filigrane comme de possibles filières de formation respectueuses d'une pluralité d'approches : des loisirs éducatifs jusqu'à la maîtrise d'une discipline artistique ou culturelle. Les maisons d'Issy proposent dans leur posture pédagogique une approche moins académique et plus ludique ainsi qu'une certaine diversité d'activités que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les structures culturelles. Cette répartition de compétences s'est organisée au fil du temps et dans une volonté constante de ne pas faire chevaucher sur les mêmes territoires des activités par publics ou par thématiques. Les maisons de quartier n'ont jamais organisé des ateliers déjà mis en œuvre par des structures associatives ou municipales.

Les attentes de la population sont très hétérogènes et varient d'une année sur l'autre sans que nous puissions clairement l'expliquer. Certains parents cherchent un atelier pour une activité de loisirs ; d'autres se déplacent pour un atelier chant ; d'autres enfin veulent des activités qui répondent à une volonté de développement personnel comme la sophrologie ou le yoga. Si certaines activités (BD, mangas...) peinent à fidéliser ou accroître leur public, nous constatons de nouvelles attentes qui émergent comme par exemple le plaisir de fabriquer sa propre décoration intérieure. Clotilde Marcos, animatrice responsable d'une maison de quartier, remarque : « On peut voir une illustration très significative de ces évolutions dans les activités culturelles. Nous avons créé un atelier hip-hop sur la maison des Épinettes pour les 6-8 ans, puis un autre pour les 8-12 ans et ainsi de suite. Nous avons essayé d'en faire autant sur la maison Val de Seine : nous avons été contraints de l'abandonner dès la deuxième année au vu du faible nombre de participants alors qu'il fonctionnait pourtant avec le même animateur que l'atelier des Épinettes. De même pour le théâtre : il y avait seulement deux ateliers au tout début de la création des maisons de quartier. Nous en comptons douze aujourd'hui. Cela démontre que l'offre d'atelier correspond véritablement aux attentes des enfants, des jeunes comme des parents. »

Les animations de la maison des Épinettes

La maison des Épinettes propose pour l'année scolaire 2009-2010 un cycle d'animation sur la tolérance et la fraternité intitulé « Quand les différences nous rassemblent ». Elle propose échange, émotion et rencontre autour de nos différences : handicap, laideur, conventions, antagonisme...

En plus du cycle d'animation, la maison des Épinettes propose en septembre une animation extérieure, un dimanche, autour des jeux de boules ou de balles ouverte à toutes les générations. Une grande chasse aux sorcières sera organisée pour la période de novembre suivie d'un bal costumé. La traditionnelle fête de Noël sera initiée conjointement avec la galerie commerçante avec des balades en poney, contes et fabrication de cadeaux et de déco. Enfin, le dimanche de Pâques propose une chasse aux œufs dans le parc Henri Barbusse.

Virginie Rivier, coordonnatrice des sept maisons de quartier, souligne les évolutions des comportements des adhérents. « Il y a une évolution assez flagrante : il y a quelques années, les

Isséens souhaitaient un atelier à proximité de chez eux, maintenant ils recherchent une activité qui corresponde à leurs attentes. Cette attitude est particulièrement révélatrice pour les parents dans le choix des activités de leurs enfants. Ils adoptent un comportement plus « utilitariste », plus adapté à l'obtention d'un capital « culturel » pour reprendre la sociologie de Pierre Bourdieu. Ils souhaitent que leurs enfants participent à l'éveil musical ou bien apprennent l'anglais. Loin de moi l'idée de critiquer cette attitude, elle révèle la forte pression des parents par rapport à la réussite de leurs enfants. Les structures éducatives peuvent se retrouver mises en concurrence et voir leur projet pédagogique dénaturé. Ceci est particulièrement criant lors des ateliers du mercredi où les parents agencent l'emploi du temps de leurs enfants afin d'obtenir le maximum d'activités recherchées : musique, aide scolaire... Les adultes pour leur part s'inscrivent dans des activités proches de leur domicile, en soirée notamment. » Opinion largement partagée par Christophe Moullé : « Un quartier n'est pas figé. Le quartier des Îles s'est profondément transformé en cinq ans. C'est le plus petit quartier avec une majorité de maisons individuelles. Les habitants se considèrent comme des insulaires avec une culture propre. Les besoins en matière d'animations évoluent car les enfants grandissent et les mères de famille retravaillent... Ce n'est plus du tout la même chose. »

L'approche de l'offre d'animation se veut, on l'a vu, délibérément transgénérationnelle, refusant les étanchéités, les cloisonnements autant que faire se peut.

« À l'origine, en ouvrant les maisons de quartier en soirée, on s'est interrogés pour savoir si les seniors viendraient ou si nous ne devrions pas les accueillir en journée pour prendre en compte leur plus grande disponibilité. Cette question souligne avec intérêt les rythmes de la fréquentation des usagers dans la maison de quartier.

Les ateliers à la maison des Hauts d'Issy

La maison des Hauts d'Issy propose tout au long de l'année de nombreux ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes. Elle fonctionne le mercredi et les vacances scolaires en centres de loisirs pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. Elle accueille de nombreuses associations locales et met à disposition un espace pour les entretiens familiaux de l'espace parent-enfant.

– ateliers enfance : éveil corporel 4-6 ans, éveil musical 4-6 ans, éveil à l'anglais 4-6 ans, découverte musicale 6-8 ans, cirque 6-8 ans, théâtre 6-10 ans, capoeira 6-10 ans, terre happy 8-10 ans (modelage), apprenti(e)s stylistes 8-10 ans, cirque 8-10 ans, cirque confirmé 8-10 ans.

– ateliers jeunesse 11-15 ans : théâtre en anglais, cirque, capoeira, atelier djembé.

– ateliers adultes (à partir de 16 ans) : pilates (activités musculaires), informatique, terre happy, yoga, couture, gymnastique tonique.

Depuis deux ans, sur une maison de quartier, on a mis en place des ateliers de poterie, de sculpture et de scrapbooking plus particulièrement à destination des personnes âgées. Cela a bien fonctionné pour la poterie mais pas pour le scrapbooking. Cet atelier s'est retrouvé avec des femmes pour la plupart qui ne travaillaient pas et aucunement avec les seniors. On les a surtout rencontrés dans les ateliers d'initiation à l'informatique. Ils ne possèdent pas nécessairement d'ordinateur ou ne disposent pas de connexion Internet. Cette sensibilisation à la bureautique leur permet d'apprendre à envoyer

des mails, des photos, des vidéos et à effectuer des recherches en fonction de leurs centres d'intérêt. Il n'y a pas d'ateliers réservés aux seniors, ils vont dans chaque atelier. Ainsi, nous participons modestement à la lutte contre la fracture numérique », nous dit Virginie Rivier.

Peu d'ateliers néanmoins arrivent à mêler les générations. Parmi eux, « un atelier chant où il y a une vingtaine de participants de 16 à 60 ans grâce à la qualité de l'intervenante qui assure une écoute individuelle et valorise cette dynamique collective. Nous assistons à la création de solidarités de voisinage. De même, un atelier d'échange de savoirs réunit un groupe de femmes dans toutes les tranches d'âge qui par leur aide mutuelle participe à cette générosité collégiale et contribue au renforcement des compétences de chacune » (Clotilde Marcos).

Chaque structure élabore un projet d'animation spécifique compte tenu de la réalité du quartier et de la « touche personnelle » de l'animateur. La programmation des ateliers se prépare tout au long de l'année. Les animateurs se retrouvent pour réfléchir et articuler leurs projets dans une logique d'ensemble. Chacun conçoit son cycle d'animation avec une thématique particulière, en fonction de sa perception, des attentes des familles, de ses connaissances et des spectacles culturels. C'est l'animateur de quartier qui sait où l'on peut investir et ce sur quoi il ne vaut pas la peine d'être investi, c'est lui « qui prend la température de son quartier ». Sa connaissance de la population, les réactions, les félicitations, les remarques du public, par exemple s'il n'y a pas assez de places, constituent autant d'outils, de critères d'appréciation des besoins et d'évaluation au quotidien. Cette démarche a l'avantage de la souplesse et permet les ajustements nécessaires : « On reste à l'écoute de la population pour évoluer en fonction des demandes et des besoins d'une année sur l'autre. Dans le même temps, on maintient une certaine stabilité dans l'offre de services pour que les habitants puissent s'y repérer » (Virginie Rivier). Cette coordination entre les maisons d'Issy permet aussi un suivi budgétaire. Un atelier sur une tranche d'âge qui n'a pas rencontré l'adhésion des usagers peut être fermé et la demande des usagers réorientée sur une autre maison de quartier.

Les publics jeunes

En ce qui concerne les pratiques culturelles des adolescents, la question à Issy-les-Moulineaux, comme ailleurs, s'avère plus complexe. Les activités pour l'enfance sont organisées dans les temps scolaire et hors scolaire. Très nombreuses, elles sont fréquentées par des enfants encore sous l'influence de leurs parents. « Au moment de l'entrée au collège, il y a une forme de rejet des activités initialement proposées, voire pratiquées par les adolescents, car ils éprouvent le besoin de se poser, de s'opposer, de se distancier pour pouvoir faire un choix, constate Christophe Moullé. C'est une vraie difficulté qui nous oblige à adopter une nouvelle posture pédagogique. Le jeune est sollicité plus activement et la pratique pédagogique repose sur la prise en compte des demandes de ce jeune en pleine métamorphose pubertaire. Ainsi, on peut leur offrir des activités à la carte, un accompagnement pour un projet, une rupture dans ce qui peut leur apparaître comme enfermant ou routinier. »

Comment les équipes de proximité gèrent-elles cette difficulté des jeunes à s'inscrire dans des activités plus contraintes ?

Pour Clotilde Marcos, « cela dépend des maisons de quartier. J'ai travaillé dans l'une qui était à côté du parc Jean-Paul II, dans le quartier des Hauts d'Issy, à l'orée du parc. C'est une grande structure où beaucoup de jeunes inscrits à l'aide aux devoirs devaient ou voulaient rester près de la structure après leurs activités pour s'installer et discuter. Il y a parfois eu quelques débordements. Maintenant, je suis dans une autre maison de quartier où il n'y a qu'une salle. Lorsque des jeunes viennent, je discute avec eux pour connaître leur raison de ne pas rentrer chez eux et je les informe sur toutes les possibilités de sports, de loisirs. Je ne suis que le relais d'informations ». Fabien Rigaudeau renchérit : « Les jeunes sont au courant du fonctionnement

La Quinzaine des illustrateurs de la maison des Îles

Du 13 au 28 mars 2009, la maison des Îles a accueilli La Quinzaine des illustrateurs, regroupant les travaux de sept artistes (Christophe Besse, Geneviève Marot, Alain Chiche, Isabelle Schwartz, Stéphanie Guglielmetti et David Coudrey) illustrant les différents domaines de la création : livres d'enfants, design, carnets de voyage, dessin de presse, bandes dessinées, *mail art* et peinture pour enfants. Des ateliers autour de l'art mail, du carnet de voyage et de la BD, ainsi que des échanges avec les illustrateurs, ont permis au public de découvrir la richesse et la diversité de ces métiers. Cette manifestation a accueilli un public différent de celui qui fréquente habituellement la maison de quartier. Elle avait pour objectif d'une part de clarifier les interrogations de jeunes gens voulant s'orienter dans des filières artistiques, d'autre part de donner à chacun l'impulsion pour libérer sa fibre créative.

des maisons de quartier et s'ils ont besoin de plus, ils vont à l'espace jeunes, structure d'accueil et d'aide pour les jeunes. Certains collégiens viennent le soir. Sur ma structure, j'ai la chance de pouvoir les accueillir. Il y a un sas où ils peuvent se poser et discuter. Des familles viennent également quand elles rencontrent des difficultés. C'est un lieu où les personnes s'accrochent parce qu'il se trouve juste à côté de chez eux ; on les accueille puis on les oriente sur d'autres structures qui pourront les aider et les accompagner. Certains jeunes déscolarisés viennent pour retrouver des animateurs qu'ils ont appréciés et ainsi retrouver chaleur et convivialité. » En fait, Virginie Rivier résume la position qui semble partagée : « Le principal est de ne pas laisser ces jeunes sans réponse. »

Professionnels et intervenants

Chaque maison de quartier comprend une équipe d'animateurs vacataires sous la responsabilité d'un animateur responsable de la structure. Les intervenants des ateliers sont des professionnels recrutés pour toute l'année. Pour toute action d'accompagnement scolaire, des étudiants ou des professeurs interviennent. Les structures travaillent principalement pour les week-ends avec des animateurs, des étudiants ou des personnes qui souhaitent s'orienter professionnellement dans l'animation. Ils sont recrutés avec au minimum le Bafa. La formation continue est très importante. Christophe Moullé insiste : « Nous organisons, tous les ans, des modules de formation afin d'assurer une cohérence éducative dans tous nos ateliers. Par contre, lorsque l'on recourt à des intervenants pour les ateliers culturels, c'est plus compliqué : les niveaux d'expérience diffèrent, les approches pédagogiques aussi et il devient plus difficile de mettre de la cohérence. »

Les bénévoles sont peu mobilisés. « À l'origine, on n'avait pas souhaité employer des personnes bénévoles. En effet, nous souhaitions favoriser l'insertion des jeunes notamment les étudiants issus des quartiers. Il nous semblait que cela constituait une bonne accroche pour les activités d'aide scolaire et une possibilité pour les étudiants d'obtenir un peu d'argent. Désormais, nous recrutons aussi prioritairement à partir des compétences spécifiques. Les propositions d'intervention viennent de prétraités, ainsi avons-nous commencé avec une animatrice bénévole en théâtre et un ou deux animateurs en soutien scolaire. On ne ferme pas la porte... Cependant la disponibilité de certains seniors se heurte à une certaine rigidité de notre organisation. C'est une difficulté à gérer » (Christophe Moullé).

Ancrage territorial et implication des habitants

Structures locales qui se veulent ancrées dans la proximité, les équipements de quartier demeurent éloignés de certaines instances de délibération locales. Il a été constaté un manque de concertation, voire des effets de chevauchement avec l'action des conseils de quartier. « Les conseils de quartier ont leur propre mode de fonctionnement. Ils sont soutenus dans leurs travaux par le service de la démocratie locale de la commune. Ils se positionnent sur de nombreux projets (circulation douce, agenda 21, nouveaux équipements...), proposent des financements pour des aménagements urbains (jardins, périphérie de gare...) et organisent des animations. Certaines animations semblent relever des maisons d'Issy. Par exemple, les conseils de quartier ont organisé depuis trois ans les Cinémas de plein air. Il s'agit d'organiser une soirée avec la projection en extérieur de films cinématographiques fin juin. Cette initiative est-elle vraiment de la compétence du service de la démocratie locale ? Pour d'autres actions organisées par les maisons d'Issy, les membres du conseil de quartier ont été les initiateurs de certaines animations comme la chasse aux œufs. Ainsi, les animateurs de quartier se sont réappropriés ces propositions pour les intégrer dans l'événementiel de proximité. Ces effets de

chevauchement se sont réduits avec la rencontre entre les deux équipes. Toutefois, l'animateur pourrait être associé à chaque séance du conseil de quartier afin de pouvoir mieux prendre en compte les suggestions et propositions d'animations. Il pourrait peut-être y assister en auditeur libre. Sous l'impulsion des maires adjoints et dans le cadre de la nouvelle mandature, nous travaillons actuellement à développer une excellente cohérence avec ces instances et les maisons d'Issy. Les habitants comme les animateurs ont des idées et ont envie de réfléchir ensemble sur le quartier.»

Afin de renforcer le lien de proximité comme prétexte au lien social, il convient de mieux prendre en compte les attentes de la population en identifiant encore plus attentivement ses besoins, pour cela il pourrait être imaginé des conseils de maison. La réflexion est en cours sur ce sujet. Christophe Moullé poursuit: «Pour mieux développer la participation des habitants, nous pourrions créer des conseils de maison qui se réuniraient quatre ou cinq fois par an afin de définir les activités, le planning des événementiels animé par des élus. Nous pourrions aussi renforcer la prise de responsabilité des habitants dans la mise en œuvre d'animations comme les vide-greniers, la galette des rois... Il nous apparaît indispensable de lancer cette dynamique de concertation et de collaboration aux adultes actifs et aux seniors. Cette expérimentation des conseils de maison a été imaginée et mise en œuvre dans les maisons de la jeunesse et de la culture. Cette nouvelle idée nécessite l'accord des élus de la commune comme de l'association. Il conviendrait de déterminer la place de l'animateur dans un tel dispositif et de veiller à ne pas se retrouver dans une concurrence avec les conseils de quartier.»

Un autre axe de réflexion consiste en une meilleure interpellation des bénéficiaires des activités. Le constat est unanime, les participants ne sont pas suffisamment dans un «faire avec» mais plutôt dans un «faire» dans le cadre de l'activité proposée. S'agit-il d'attitudes consuméristes? Le résultat d'une action d'animation conçue dans une approche plus libérale plutôt que fédérative? Solliciter une contribution financière pour la participation à certains spectacles permettrait-il une plus grande implication de la part de la population? Notre organisation associative doit-elle être repensée afin de favoriser cette mobilisation des habitants du quartier à la vie des maisons? Autant de questions qui nécessitent des réponses pour orienter le sens de notre action d'animation et l'adapter à son devenir.

Réflexions perspectives

Les animateurs des maisons d'Issy sont toujours en constante réflexion sur leur posture éducative, leur prise en compte des attentes des habitants et le travail en partenariat avec les directeurs d'école, les principaux de collège, les gardiens, les médiateurs des espaces urbains, les responsables des accueils de loisirs...

Cependant, le rapprochement entre la population et les équipements de convivialité ne peut-il pas être encore optimisé? Nous observons des segments, voire des sous-ensembles d'habitations encore trop peu touchés par ces équipements de proximité. La population se déplace peu... Devons-nous améliorer les surfaces existantes ou créer de nouvelles microstructures de proximité? De même, de quelle manière pourrions-nous favoriser la reconnaissance d'une dynamique des quartiers afin de ne pas demeurer dans un événementiel encore trop centralisé? Dans quelle mesure pourrions-nous mieux associer les personnes ressources afin de valoriser la diversité du quartier?

La réflexion est aussi à poursuivre au niveau de l'évolution des pratiques culturelles des adolescents. Les groupes de jeunes rencontrant de grandes difficultés ont fortement diminué sur Issy-

les-Moulineaux, en référence au travail mené par les professionnels et aux évolutions socio-économiques. Christophe Moullé relate toutefois que « les adolescents qui ne vont pas bien existent, mais sous une autre forme, ils sont moins visibles, ils sont moins au pied des immeubles, ils sont seuls chez eux, ils sont isolés devant un ordinateur... Il y a une espèce de solitude scolaire, affective, relationnelle et familiale. En qualité d'animateur, nous ne cessons d'engager une réflexion approfondie pour savoir comment les approcher, les accrocher. C'est toute la mission des animateurs de rue et de notre action constante pour promouvoir une réussite scolaire ».

LE REGARD DE Jean-Philippe Brun

Jean-Philippe Brun est directeur de l'espace Icare depuis 2003³⁰.

L'espace Icare et ses objectifs

D'un point de vue statutaire, l'espace Icare est une MJC créée en 1964. L'association s'est appelée MJC pendant les vingt-cinq premières années. Au début des années 1990, le conseil d'administration de l'époque a décidé de changer de nom. Le nom Icare fait référence au mythe mais dans sa dimension positive : Icare, celui qui ose croire à ses rêves... Au regard des documents de l'époque, la préoccupation qui a motivé le changement de nom est la volonté de moderniser l'image de l'association.

L'espace Icare a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Notre association est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Enfin, au travers de l'ensemble de ses actions, l'espace Icare contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville et dans le quartier. Dans ce cadre, nous proposons bon nombre d'actions : formation et insertion, activités de loisirs culturels et sportifs, manifestations culturelles, initiatives en direction des personnes en situation de handicap, dispositifs d'accompagnement à la jeune création... Enfin, l'espace Icare représente un espace d'investissement important pour les bénévoles.

Dans un esprit de soutien à la vie associative, l'espace Icare construit et fait évoluer son projet autour des critères suivants :

- pertinence des actions par rapport aux objectifs statutaires et aux besoins repérés ;
- recherche permanente de cohérence et de complémentarité avec l'ensemble des partenaires ;
- logique territoriale au regard de notre implantation sur le quartier Corentin Celton.

Un enjeu est aussi de créer un espace d'échange et de discussion permanent, un lieu culturel et d'apprentissage accessible à tous. Un lieu qui ne cloisonne pas quel que soit ce qu'on vient faire à l'espace Icare. Un espace qui ouvre sur le monde et sur les autres. L'espace Icare au travers de l'ensemble de ses actions et de sa politique d'accueil s'emploie à servir ces objectifs favorisant ainsi les échanges et le lien social entre tous les usagers.

Avec le Clavim, nous partageons les mêmes valeurs. Nous nous retrouvons à ses côtés pour des actions autour de la parentalité (conférences, café de l'éducation, quinzaine des droits de l'enfant...), de l'accompagnement des pratiques musicales des jeunes (concerts jeunes talents, coanimation du réseau musical local), du soutien aux jeunes associations...

Des priorités nécessitant la construction d'un nouvel équipement

Le premier élément de la construction d'un nouvel équipement avec la signature d'un grand architecte comme Jean-Michel Wilmotte fut, à mon sens, la volonté forte de la municipalité de continuer à soutenir l'existence d'une MJC sur son territoire. La Ville d'Issy-les-Moulineaux a pu mesurer en quarante ans toute la valeur ajoutée que représente une MJC. Valeur ajoutée

^{30/}Après avoir encadré différentes structures (direction de maison des jeunes et de la culture – MJC –, de foyer de logement de travailleurs, détaché de la fédération des MJC d'Île-de-France), il a contribué à l'élaboration de cette nouvelle structure avec un projet architectural, socio-éducatif et socioculturel.

en termes de complémentarité, d'offre pour la population, de publics touchés et enfin de dynamique dans la vie associative locale.

Le second objectif qui a motivé la reconstruction est la mutation importante du quartier Corentin Celton ainsi que la vétusté de l'ancien bâtiment. En effet, ce quartier a accueilli massivement de nouveaux habitants ces cinq dernières années. Il fallait un équipement socioculturel de proximité (et accessible à tous) permettant aux habitants la pratique d'activités nombreuses.

Un dispositif novateur en matière d'accueil de personnes en situation de handicap

Avec le soutien de la Ville, l'espace Icare est devenu un pôle de référence pour développer une politique d'accueil et favoriser différentes initiatives locales en direction des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'espace Icare favorise l'accès de tous à l'ensemble des ateliers de loisirs culturels et sportifs. En parallèle à cette politique d'accessibilité, l'espace Icare propose également des activités spécifiques. Au-delà de ces nombreuses actions, nous avons comme objectif de sensibiliser le grand public, d'aider chacun à mieux comprendre et accepter la différence.

Des compagnies en résidence

Nous avons initié le dispositif Carte blanche à la jeune création à l'aube du nouveau bâtiment, il y a six ans. Notre objectif est de répondre de manière cohérente à notre mission de structure de jeunesse. Le dispositif permet à des jeunes artistes professionnels du spectacle vivant de créer et de promouvoir leur premier spectacle ou réalisation avec le soutien logistique et l'accompagnement d'un équipement professionnel. Notre accompagnement s'effectue autour de nombreux sujets notamment : soutien logistique et technique, conseil administratif et juridique, regard artistique, contact avec les professionnels du secteur... Les compagnies sont accueillies en fonction de leur projet entre six mois et un an. Après cinq saisons, nous constatons que notre action confirme sa pertinence tant au niveau du public de plus en plus nombreux que des professionnels. Entre trois et quatre compagnies bénéficient du dispositif chaque année.

Des défis pour les maisons de la jeunesse et de la culture

Les MJC doivent, à mon sens, faire évoluer leur projet, leur image et leur pratique. Nous devons être dans une démarche de coréalisation avec l'ensemble des partenaires et démontrer l'utilité et la pertinence de notre intervention à l'échelle d'un territoire.

Aujourd'hui, les collectivités locales se sont toutes dotées de service jeunesse, d'équipement d'animation de proximité... Dans ce contexte, elles ne sont plus dans une situation de « monopole » comme dans les années 1970-1980. Elles doivent changer leur pratique en démontrant leur capacité à travailler dans le cadre de réseaux locaux cohérents et efficaces pour la population. Elles doivent également travailler autour de l'originalité des projets développés en favorisant l'émergence d'actions nouvelles non présentes sur leur territoire en direction de publics variés. Les MJC doivent également poursuivre et amplifier leur mission d'espace d'investissement pour les bénévoles en se montrant là aussi innovantes afin de répondre aux personnes désirant s'investir. Enfin, elles doivent réinventer un lien avec les pouvoirs publics que ce soit à l'échelle locale (ville, agglomération, département) ou à l'échelle de l'État et de ses services. Ce lien doit être basé sur la transparence et le pragmatisme. C'est dans ce sens que nous travaillons.





Au service de la réussite éducative des jeunes

Bruno Jarry

« L'adolescent cherche dans l'Autre la réponse à ses agirs qui le parlent. »

S. LESOURD

Comme le montrait Marie Choquet dans son enquête de l'Inserm en 1993, la démotivation dans l'acte d'apprendre, le racket et l'absentéisme dans le cadre scolaire, les exclusions temporaires et la déscolarisation traduisent de possibles conduites à risque des adolescents, premiers signaux d'alarme et facteurs de délinquance. Les troubles de comportement, les insultes et agressions dans les centres commerciaux, les violences contre autrui peuvent malheureusement constituer la suite logique pour ces jeunes en errance et en grandes difficultés. Afin de remédier à ces situations, plusieurs actions ont été organisées à l'échelle de la Cité pour prévenir les conduites dangereuses pour les jeunes et pour leur environnement, formalisées dans le contrat local de sécurité (CLS). Nous présenterons des initiatives emblématiques du dispositif de réussite éducative³¹, puis nous exposerons les modes de coopération pour mutualiser les réponses d'institutions différentes mobilisées face aux actes de primodélinquance, qui rappellent que la vie du jeune est bien trop précieuse pour le laisser à cet abandon de lui-même, comme nous l'affirme si justement Philippe Jeammet³².

PRATIQUES/ANALYSES

Les actions de coproduction éducative entre l'Éducation nationale et le Clavim

Le dispositif de réussite éducative regroupe un ensemble d'initiatives qui concourent à la réussite scolaire pour les jeunes Isséens dans les collèges et lycées : la classe passerelle, les élèves médiateurs, la gestion des exclusions temporaires des établissements scolaires. Notons par ailleurs les opérations comme la sensibilisation des délégués de classe aux structures existantes en matière de prévention, de santé, de loisirs, de protection, la boussole des métiers (forum d'information et d'orientation), les conférences et expositions sur les sciences « Du cosmos aux cellules ». Ces actions constituent des réponses élaborées conjointement pour faciliter les conditions d'apprentissage et participent à la coproduction éducative. Nous présenterons trois modalités qui nous paraissent exemplaires : la classe passerelle pour les élèves en situation de décrochage scolaire à l'entrée en 6^e, les élèves médiateurs pour la régulation des conflits entre pairs et le dispositif de gestion des exclusions, promoteur d'une sanction signifiante pour les jeunes en mal d'école.

■ La classe 6^e passerelle du collège La Paix

La classe passerelle est un moment de passage « survitaminé » pour des élèves aux apprentissages scolaires difficiles. Elle a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire des enfants issus du CM2 des écoles primaires environnantes et de faciliter ainsi leur adaptation au collège. Elle propose une réponse individualisée à des élèves fragilisés afin de prévenir tout risque de

³¹/La commune d'Issy-les-Moulineaux n'est pas reconnue comme un site « politique de la Ville ». Il ne s'agit pas du dispositif de Réussite éducative mis en place en 2005 dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

³²/JEAMMET P. *Pour nos ados, soyons adultes*, Odile Jacob, Paris, 2008.



démotivation, d'échec, voire d'abandon. Il s'agit de consolider un socle de connaissances fondamentales conforme au programme de la classe de 6^e tout en optimisant les aptitudes et capacités de l'apprenant afin de renforcer ses acquis, sa sécurité interne et de restaurer ainsi son narcissisme. Ce dispositif aide les jeunes à reconstruire une image positive d'eux-mêmes et de leurs relations à autrui grâce à des activités associées, organisées et coordonnées par le centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim), comme les arts plastiques, le théâtre, la musique mais aussi au travers d'ateliers relatifs à la citoyenneté. Cette

L'Aventure du vivant : des origines de la vie aux nanotechnologies

Quelle est l'origine de la vie ? Comment fonctionne une cellule ? Théorie de l'évolution, classification des espèces et mécanismes de sélection naturelle concordent-ils ? Quels engins microscopiques explorent l'univers du vivant pour témoigner et rendre compte de l'infiniment petit ? Comment les découvertes de la génétique transforment-elles notre compréhension du monde du vivant ? Quels sont les grands enjeux éthiques et scientifiques de la révolution biologique en cours ? Autant de questionnements évoqués dans le cadre de L'Aventure du vivant, manifestation d'animation et de culture scientifique qui s'est adressée en octobre 2009 à tous les publics, en écho au bicentenaire de la naissance de Charles Darwin et au 150^e anniversaire de la première édition de *L'origine des espèces*, ouvrage emblématique qui présentait pour la première fois ses travaux sur la théorie de l'évolution. Organisée à l'initiative du Clavim, en coopération avec l'espace Icare, la médiathèque, la ludothèque, l'espace jeunes, l'Entrepoint, les maisons d'Issy et l'espace parent-enfant, cette animation résulte de la mobilisation de partenaires : le CNRS, l'Inserm et l'Ifremer. Au programme : expositions, animations, spectacles, conférences...

Une convention de partenariat existe entre la Ville et le CNRS depuis 2007 qui se traduit dans des animations autour de la culture scientifique, afin de permettre d'identifier, notamment par les plus jeunes, les enjeux de la connaissance de ce monde en perpétuelle transformation avec l'accélération des technologies.

classe met en œuvre une véritable remédiation scolaire avec un effectif réduit de dix-huit à vingt élèves, des professeurs volontaires et des méthodes pédagogiques particulièrement adaptées tout en recherchant également l'épanouissement des jeunes au travers des activités culturelles. Un séjour d'intégration en début d'année, des spectacles de théâtre et des rencontres avec des représentants du monde de l'entreprise ponctuent l'année scolaire pour encourager les jeunes dans leur engagement, et constituent des espaces de parole et moments privilégiés avec les adultes référents, soutiens actifs et témoins de leur évolution.

Ce partenariat innovant se traduit par une coélaboration et une co-construction du programme alternant entre des processus cognitifs, affectifs, physiques et sociaux. La conception, l'animation et l'évaluation de ce dispositif reconduit depuis cinq ans s'effectuent sous la supervision du principal du collège et du directeur de la jeunesse du Clavim. Centrés essentiellement sur l'élève comme sujet d'éducation, les parents sont mobilisés, rassurés et réinvestis

pour valoriser leurs enfants dans cette nouvelle aventure et dans toutes ses avancées. Les résultats sont très satisfaisants après évaluation de plusieurs promotions depuis trois ans. Les jeunes retrouvent le plaisir d'apprendre, même si pour certains la scolarité ne constitue pas l'axe central de leur projet. Les activités culturelles assurent des médiations complémentaires pour la construction de la personnalité de l'adolescent et convient les parents à regarder leur fils ou leur fille comme un sujet en devenir et non seulement comme un élève en difficulté.

■ Le dispositif des élèves médiateurs du collège Victor Hugo

Au vu du contexte lié au déménagement du collège Victor Hugo sur un site provisoire à la rentrée scolaire 2003, il paraissait opportun d'initier, selon une démarche participative avec l'ensemble des acteurs de l'établissement et des partenaires associés, un nouveau dispositif de prévention des violences et des conflits entre pairs : la formation d'élèves médiateurs. Vingt-cinq collégiens

de la 6^e à la 3^e pratiquent des médiations dans la cour du collège pendant les récréations. Avant d'intervenir sur le terrain, ils suivent une formation à l'écoute active, à la résolution des conflits et aux techniques de médiation. Ils sont par la suite accompagnés d'adultes référents (membres de la communauté éducative, animateurs de rue, animateurs jeunesse, bibliothécaires) avec lesquels ils peuvent échanger sur leurs expériences. Promouvoir une culture de médiation permet d'instaurer un ensemble de pratiques au collège afin de développer des outils de communication non violente, de gérer et résoudre des problèmes relationnels, de privilégier la concorde dans un esprit « gagnant-gagnant » et de prévenir toute forme de mésentente persistante, d'incivilité manifeste ou de violence. Il s'agit par la mise en œuvre de ce dispositif de favoriser la résolution d'une problématique relationnelle en faisant appel à une personne qui se positionne comme tiers facilitateur entre deux ou plusieurs protagonistes. Le dispositif d'élèves médiateurs canalise l'agressivité et les violences par le biais de la parole, instaurant une relation avec des adultes, tuteurs de permission, de contenance et de protection.

Pour réussir l'expérience des élèves médiateurs, il est nécessaire de sensibiliser la communauté éducative, dont les élèves comme les adultes référents, au projet de médiation entre pairs. Il convient de procéder à un appel au volontariat pour participer à ce dispositif. Une élection des nouveaux élèves médiateurs est assurée parmi les collégiens volontaires, et une sélection est effectuée par les représentants de la communauté éducative avec possibilité de choisir des jeunes repérés pour leurs difficultés comportementales afin de disposer d'une équipe représentative d'une véritable mixité sociale. Il est organisé des formations distinctes sur la médiation pour les collégiens et les adultes référents, puis des médiations sont mises en œuvre avec l'appui des adultes référents. Enfin, les pratiques de médiation sont analysées sur les volets suivants : le processus, l'impartialité, l'écoute, le respect. Le dispositif est évalué par les différents acteurs concernés : élèves, professeurs, Clavim, Ville, conseil général des Hauts-de-Seine. Une cérémonie en fin d'année scolaire se déroule pour les élèves en présence du maire, du conseiller général, des parents, des adultes référents, des représentants de l'inspection académique et des autres principaux des établissements scolaires afin de féliciter chacun pour la qualité de son engagement.

La médiation repose sur la reconnaissance du processus dialectique de la parole comme vecteur de régulation, d'une part, et sur la présence d'un tiers impartial au sein d'un conflit, d'autre part. L'environnement scolaire se caractérise par une répartition claire des fonctions d'autorité. La médiation entre pairs vient bousculer les représentations des membres de la communauté éducative et oblige chacun à regarder l'autre avec une meilleure compréhension de ses positionnements. Cette initiative contribue à favoriser l'apprentissage de la civilité, du civisme et de la citoyenneté pour les jeunes. Elle les invite, les « convoque » selon la belle expression d'Emmanuel Lévinas, à devenir sujet et acteur. Ainsi, les jeunes mobilisent leurs talents afin de promouvoir la concorde et la fraternité. La démocratie est menacée par les violences et le consumérisme individualiste qui abrase et détruit les valeurs collectives. Seule une éducation à l'altérité et au respect des libertés peut garantir une cohésion sociale renouvelée et contribuer ainsi aux droits de l'homme. Les parents sont naturellement associés et adhèrent à l'éducation, à la responsabilité, à l'éthique et à la bientraitance. La reconnaissance de la médiation s'est traduite dans le nouveau collège inauguré en 2005 par la création d'un bureau dédié aux séances de médiations.

■ Le dispositif de gestion temporaire des exclusions

L'exclusion scolaire d'un établissement constitue une sanction ultime destinée à répondre au comportement insupportable et inacceptable de l'élève. Derrière les difficultés manifestes de ce jeune, se dessine souvent un rejet de l'institution scolaire. Renvoyer l'élève de l'établissement

peut venir renforcer le processus d'exclusion et de désocialisation dans lequel il s'est lui-même engagé. La mise à l'écart de trois à cinq jours doit constituer une mesure de nature exceptionnelle susceptible d'aider l'adolescent à modifier son comportement. Une démarche d'accompagnement éducatif est organisée systématiquement entre les collèves et lycées d'une part et le Clavim d'autre part. Elle se déclenche une fois la sanction prononcée et s'inscrit dans le maintien d'un lien structurant, nourrissant et soutenant l'élève pendant le temps de son renvoi. Il est proposé un temps de réflexion sur l'acte posé par l'élève dans l'enceinte de son établissement scolaire avec le principal ou son représentant, en présence de la famille dans la mesure du possible. Un travail de révision sur les matières fondamentales (français, mathématiques, anglais) est déterminé par le professeur principal en vue de sa mise en œuvre avec le jeune par l'animateur référent à l'espace jeunes. Un temps de vie quotidienne se déroule pendant ces jours d'exclusion pour échanger avec l'élève sur ses pratiques de loisirs, de sports et de culture. Notre objectif consiste à prévenir le décrochage, le mal d'école et la déscolarisation que risque d'entraîner l'exclusion.

Cette démarche³³ est formalisée dans le cadre d'une charte éducative engageant le jeune, son représentant légal, l'établissement scolaire et l'espace jeunes. Le jeune est accompagné pendant la durée de cette mesure par le même animateur qui va consigner avec lui les actions entreprises dans un cahier de liaison. Les parents sont invités à participer à la première rencontre à l'espace jeunes et peuvent être soutenus dans leurs préoccupations face aux agirs de leur adolescent à l'espace parent-enfant, structure de soutien à la fonction parentale. Le collégien est invité à retourner dans son établissement avec la possibilité de réparer son comportement par l'écriture d'une lettre d'excuse, ou par une parole d'apaisement avec un professeur par exemple. La réparation est un acte essentiel qui restaure la qualité du lien avec le représentant concerné de l'institution scolaire dans une reconnaissance confirmante de chacun dans sa singularité.

Les instances de veille et de prévention de la délinquance

Chaque année, environ 129 000 jeunes sortent du système scolaire prématurément ou sans qualification. La veille éducative correspond à une mise en réseau de tous les acteurs qui concourent formellement ou non à l'éducation face aux situations comportant un risque majeur (absentéisme, incivilités et agressions, violences...) dans la construction de la personnalité d'un adolescent. Nous présenterons d'une part les deux figures de ces instances, à savoir le groupe local d'absentéisme scolaire et la cellule de veille éducative et d'autre part, les enjeux d'un tel dispositif en matière de prévention de la délinquance.

■ Le groupe local d'absentéisme scolaire

Cette instance a pour objectif de favoriser un échange portant sur la prévention de jeunes en situation d'absentéisme scolaire et de possible déscolarisation. Ce groupe local réunit³⁴ toutes les six semaines les principaux des collèges et proviseurs des lycées, les responsables de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la circonscription d'action sociale, le policier référent du commissariat, le directeur jeunesse, le directeur de l'espace parent-enfant, le coordinateur du CLS. Les trajectoires des élèves sont présentées individuellement par les responsables des établissements scolaires : fréquence et nature de l'absentéisme, difficultés manifestes de l'élève, rencontres avec les parents. Chacun essaie d'évoquer des pistes de travail pour remédier aux difficultés rencontrées par l'élève. Les différents opérateurs essaient de déterminer des stratégies éducatives afin d'obtenir plus d'efficacité dans les

³³/ 45 jeunes sont concernés sur l'ensemble des collèges et lycées par ce dispositif. On compte peu de jeunes récidivant dans leurs comportements inadaptés.

³⁴/ Près de 40 situations sont examinées sur une année scolaire. Les participants peuvent se mobiliser par ailleurs pour solliciter une commission locale enfance pour toute information préoccupante.

conduites à tenir face au mal d'école pour tel adolescent. Ce travail pédagogique fixe des objectifs à atteindre en définissant des modes opératoires précis avec des échéanciers à respecter. Il est possible d'envisager des réponses individualisées au travers du Programme personnalisé de Réussite éducative (PPRE). Cette initiative assure un programme d'action personnalisé mis en œuvre par le chef de l'établissement au service du projet du jeune et permet à celui-ci de maintenir un lien avec l'institution scolaire.

■ La cellule de veille éducative

La cellule de veille éducative a pour finalité de concevoir des réponses éducatives face à des jeunes mineurs aux comportements problématiques dans l'espace public et susceptibles d'être dangereux pour eux-mêmes comme pour les autres. Animée par le coordinateur du CLS, elle réunit le commissaire de police, le substitut des mineurs, le centre d'action éducative, les responsables de l'ASE et de la circonscription d'action sociale, le directeur jeunesse, le directeur de l'espace parent-enfant. Le commissaire de police présente toutes les six semaines les comportements factuels des mineurs mis en cause : menace, vol à l'étalage, violence sexuelle, agression. Face à des jeunes en ruptures familiale, scolaire, sociale et professionnelle, le travail consiste à déterminer l'opérateur qui connaît le mieux chacun d'eux et qui semble être accepté par lui pour définir une « accroche éducative » afin de l'amener à sortir de cette socialisation délinquante. Les éclairages des différents professionnels restituent la trajectoire souvent chaotique de l'adolescent et de son environnement familial. Nous retrouvons des éléments similaires relativement connus dans l'histoire de ces « incasables » : famille peu contenante et insécure, enfants suivis par les services sociaux dans le cadre d'une enquête sociale ou d'une mesure d'assistance éducative, rejet massif par la famille de l'aide éducative, échecs scolaires réitérants...

Chacun s'interroge sur ce qui peut freiner le jeune pris dans cette spirale destructrice dans laquelle il ne cesse de s'enfermer à son insu. La présence du substitut permet de relier le parcours judiciaire du jeune à son environnement. Des stratégies éducatives sont élaborées pour co-construire une réponse plus structurante face à ces comportements. Il est quelquefois regrettable que les décisions judiciaires ne permettent pas des postures plus pertinentes et efficaces face aux violences des adolescents. Les discontinuités des mesures judiciaires ne facilitent pas la constitution d'une temporalité et d'une continuité signifiante pour l'adolescent à l'égard des infractions commises. Ces mesures mériteraient de devenir plus contraignantes pour l'arrêter dans ses passages à l'acte réitérants, lui exposant avec une fermeté contenante que sa vie est trop précieuse pour l'abandonner à ses agirs qui lui parlent. Certains jeunes passés en cellule de veille bénéficieraient utilement d'un séjour de rupture ou d'un centre éducatif fermé, voire d'un établissement pénitentiaire pour mineur, avant de se retrouver incarcéré dans des maisons d'arrêt pour majeurs où l'éducatif a bien du mal à conserver ses droits. L'enfermement constitue aussi une réponse possible où l'éducatif peut offrir l'enveloppe nécessaire à la métamorphose de l'adolescent en quête d'identité.

En conclusion de cette partie, il convient désormais de préciser en quoi ces expérimentations reposent sur des fondamentaux pédagogiques qui s'appliquent dans les actions de prévention : le paradigme éducatif, la normativité et la sanction éducative.

Le dispositif de réussite éducative repose sur un paradigme éducatif, dont la matrice est largement empruntée aux apports de Philippe Meirieu, articulée autour de trois pôles : un pôle axiologique (les valeurs de la démocratie), un pôle méthodologique (approche phénoménologique) et un pôle théorique (philosophie de la médiation, psychologie de l'adolescent, pédagogie du

sujet). Cette approche éducative propose une sensibilisation aux valeurs de liberté, de responsabilité, de paix et d'humanisme. Elle s'oppose à la conception du « chacun pour soi » et à la seule promotion du consumérisme comme facteur de lien et de cohésion sociale. Le pôle méthode s'incarne dans la prise en compte de l'apparaître comme phénomène pour ajuster une réponse dans l'être-là de la situation éprouvée. La phénoménologie constitue une approche compétente permettant d'intervenir en se centrant sur le champ du phénomène. Le pôle connaissance s'inscrit dans une approche pluriréférentielle pour interpréter, expliquer et rendre compte de la complexité des situations éducatives. L'épistémologie de la complexité énoncée par Edgar Morin propose des modes d'analyse qui fournissent des clés de compréhension des situations rencontrées sans pour cela les « épuiser ». Les limites rencontrées dans les expérimentations conduites par le Clavim avec les établissements scolaires s'expliquent souvent par un déficit de l'un des axes présentés. Notons par exemple l'incongruence entre le discours éducatif annoncé et les actes posés par les représentants de l'institution scolaire ou de celle du Clavim.

Le dispositif d'aide scolaire : motiver, savoir apprendre, réussir

Le Clavim propose un ensemble de formules d'aide scolaire, de la 6^e à la terminale, pour accompagner le jeune dans sa scolarité et le soutenir, si besoin est dans son adaptation aux normes et attentes scolaires. L'équipe éducative a pour objectif d'aider à la compréhension des contenus et de renforcer également son organisation personnelle. Cette approche pédagogique vise à restaurer la confiance et l'estime du jeune en ses capacités d'apprendre dans le cadre d'une relation bienveillante, sécurisante et exigeante. Cette pratique vise à aider le jeune à savoir apprendre et à vouloir apprendre afin de développer le plaisir d'apprendre et l'aimer apprendre. Les jeunes, avec ou sans leurs parents, rencontrent les responsables de ces actions dans les différentes structures d'animation afin de déterminer ce qui correspond le mieux à leur besoin, attente et envie entre l'aide aux devoirs, le contrat d'aide individualisé, l'appui en sciences, les stages d'aide scolaire.

Le collège

– L'aide aux devoirs

Il s'agit pour les collégiens de préparer leurs devoirs dans un environnement studieux, convivial et chaleureux en présence d'adultes capables de les aider à surmonter une possible difficulté. Chaque animateur favorise la compréhension des consignes et la résolution des exercices en mathématiques, français, anglais, espagnol, histoire, géographie, physique... Ce soutien a aussi pour objectif de renforcer chez le jeune ses capacités d'organisation, de méthodologie et de gestion du temps. Il n'est pas rare d'observer les jeunes s'entraider pour telle ou telle difficulté rencontrée. Cette modalité est valorisée car elle génère des conduites de socialisation solidaire.

– Le contrat d'aide scolaire

Cette formule d'aide consiste à favoriser la résolution d'une difficulté rencontrée par le jeune en mathématiques, français ou anglais pour les collégiens. Ce contrat réunit un intervenant et deux jeunes, durant une heure et demie par semaine. Il permet de déterminer des objectifs individualisés à atteindre durant le trimestre. Le contrat d'aide scolaire a pour objectif de reprendre le cours, d'approfondir des points mal compris, de combler des lacunes des années antérieures, ainsi que de développer des méthodes pour mieux apprendre, mieux mémoriser et mieux s'organiser dans son travail scolaire. Un bilan est assuré chaque fin de trimestre avec le jeune, la famille et un responsable. L'animateur est sensibilisé à la formulation d'un objectif d'apprentissage et aux apports des pratiques de la médiation comme de la communication.

– Les stages d'aide scolaire

Ces stages en mathématiques, français ou anglais alternent des moments de travail collectif par groupes de niveaux et des révisions personnelles avec des animateurs. Il est demandé aux jeunes au préalable de leur participation de formaliser des objectifs de travail et d'avoir défini les chapitres sur lesquels ils souhaitent travailler, échanger et s'entraîner. Au fil de la semaine, les objectifs atteints permettent d'avancer et de cibler une aide personnalisée pour chaque jeune.

Le lycée

– Le contrat d'aide scolaire

Il consiste à favoriser la résolution d'une difficulté rencontrée par le jeune, en formulant un objectif précis à atteindre, par exemple maîtriser les techniques de la dissertation, du commentaire composé et de l'écriture d'invention, résoudre les équations du second degré... Le lycéen peut être accom-

pagné dans les disciplines suivantes : français, mathématiques, physique, anglais, espagnol, biologie, histoire et géographie. Le nombre de séances dépend des objectifs et des difficultés rencontrées par chaque élève. Ce contrat est personnalisé et donne lieu à une formalisation signée par le jeune, l'animateur d'aide scolaire et le référent espace jeunes.

– Coup de pouce en anglais

Pour parler, revoir certaines règles de grammaire, commenter des textes, reprendre de grandes notions dans une ambiance conviviale. Une animatrice bilingue accompagne les jeunes dans l'apprentissage de cette langue. L'apprentissage linguistique s'effectue autour du jeu et du plaisir d'apprendre ensemble.

– Les stages lycée +

Afin d'optimiser les chances de réussite des lycéens à leurs examens ou pour aborder de nouveau des chapitres qui posent problème aux lycéens, l'équipe pédagogique propose à l'espace jeunes une formule susceptible de les aider à franchir certains caps difficiles pendant les vacances scolaires. Au programme : mathématiques, français, physique, chimie.

– S'entraîner pour l'oral du bac de français

Savoir se présenter et mieux valoriser ses connaissances constitue un objectif quelquefois délicat pour certains adolescents. Une lecture intelligente, une bonne diction et le contrôle de son émotivité constituent des éléments clés qui peuvent participer à l'obtention d'une bonne note. Une meilleure maîtrise de soi et de contrôle de ses émotions peut être obtenue grâce à une préparation adaptée, plaisante et motivante. L'espace jeunes le propose aux futurs bacheliers avec le concours d'un comédien professionnel. Celui-ci écoute, valorise, encourage et soutient les deux jeunes en séance de travail avec des apports sur l'apprentissage de la technique de lecture, du travail sur les textes et de la présentation à l'oral.

La seconde considération concernant l'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans la reconnaissance du jeune comme sujet et dans l'obligation de lui proposer des contextes pédagogiques où la contrainte éducative est normative et non normalisante pour reprendre la distinction subtile d'Élisabeth Martin³⁵. La normalisation conduit à la soumission passive de l'élève dans une logique du « subir ». Il est renvoyé à une dialectique de nature maître-esclave où l'arbitraire est de nature sociopolitique. La normativité consiste à placer l'apprenant dans une situation éducative où il se doit d'affronter, en qualité de sujet, l'aporie énoncée pour la résoudre, dans la finalité de maîtriser de nouveaux savoir-agir (savoir, savoir-méthode, savoir-procédés, savoir-faire). L'obéissance est active et signe d'émancipation. Le processus d'apprentissage devient efficient. La normativité autorise la mise en œuvre d'une élaboration signifiante par l'élève car cette « belle contrainte » est tierce à la relation entre l'éducateur et l'apprenant. Ainsi, les élèves médiateurs, la classe passerelle et la mise à l'écart temporaire proposent des cadres structurants qui considèrent l'apprenant dans sa singularité et dans son avenir comme sujet responsable et libre. Cette posture éthique se conjugue parfaitement avec les études d'Eirick Prairat sur les déterminants de la sanction éducative. « Plus fondamentalement, écrit-il, nous verrons que penser la sanction éducative, c'est suspendre l'idée d'emprise pour réaffirmer le primat du sens, de l'altérité et du symbolique³⁶. » Elle exige sens et parole, responsabilité et socialisation, liberté et réparation qui restaurent chacun dans son humanité profonde.

Les expérimentations pédagogiques mettent en œuvre un travail de langage où la dialectique dialogale consacre l'éducation entre des individus-sujets dans un vivre ensemble commun en se soumettant avec consentement aux mêmes lois, normes et valeurs. Comme l'écrit Jacques Marpeau³⁷, « le sujet se trouve ainsi placé devant la nécessité d'interroger son propre désir face à une réalité. Par la mise en présence d'un choix qu'il est amené à poser, il s'engage et se met en position de devoir en assumer les conséquences, non plus dans une alternative toute puissance/impuissance mais comme être

35/MARTIN E., BONNERY S., *Les classes relais*, ESF, Paris, 2002.

36/PRAIRAT E., *La sanction en éducation*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2003.

37/MARPEAU J., *Le processus éducatif. La construction de la personne comme sujet responsable de ses actes*, Érès, Toulouse, 2005.

limité assumant un certain pouvoir de modifier la réalité de son environnement.» Les différentes médiations éducatives comme les actions entreprises dans les instances de prévention participent, de notre point de vue, à la prévention de la délinquance en insistant sur les principes de responsabilité et de liberté du sujet. Plutôt que de laisser un jeune dans l'abandon de lui-même, il est « projeté » dans un environnement d'adultes, exigeants dans leurs attentes, présents activement dans leur engagement et vigilants dans les rapports à la loi. La prévention de la délinquance peut restaurer l'être du sujet pour le contraindre, avec son adhésion, à advenir dans sa véritable liberté, de créateur et d'auteur, au lieu de le laisser évoluer dans ses immédiatetés pulsionnelles qui l'entraînent dans des régressions destructrices de sa sécurité interne.

Pour aller plus loin

BERBAUM J.,
Développer la capacité d'apprendre,
ESF, Paris, 1998.

BLAIS M.-C., GAUCHET M., OTTAVI D.,
Conditions de l'éducation,
Stock, Paris, 2008.

BOURRY D'ANTIN M., PLUYETTE G., BENSIMON S.,
Arts et techniques de la médiation,
Juris Classeur, Lexis Nexis, Paris, 2004.

LE COLLECTIF,
Pas de 0 de conduite pour les enfants de moins de 3 ans !,
Érès, Toulouse, 2006.

LE COLLECTIF,
Enfants turbulents, l'enfer est-il pavé de bonnes préventions ?,
Érès, Toulouse, 2008.

MEIRIEU P.,
Apprendre..., oui mais comment,
ESF, Paris, 1991.

MORIN E.,
Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur,
Le Seuil, Paris, 1999.

PRAIRAT E.,
La sanction en éducation,
Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2009.

REPÈRES,
Mettre en œuvre un projet de réussite éducative,
Les éditions de la DIV, Saint-Denis, 2007.

LE REGARD DE Jérôme Appolaire

Jérôme Appolaire est responsable des actions socio-éducatives³⁸.

La mission des animateurs de rue

La mission des animateurs de rue consiste à accompagner des adolescents âgés de 11 à 17 ans dans l'élaboration de leurs parcours de vie, dans des contextes où ils se trouvent vulnérables (échec scolaire, rupture familiale, dépendances générant des conséquences douloureuses pour le jeune et pour son environnement). Dans les situations difficiles, les animateurs établissent une relation d'aide et d'écoute qui a pour vocation de prendre en compte le jeune en tant que sujet de ses désirs et de son histoire, afin de favoriser l'élaboration de l'estime de soi et de la confiance en l'adulte. L'action de notre équipe se décline selon trois grands axes : le travail de rue, les séjours de vacances, ainsi que la pratique des entretiens de suivi.

À Issy-les-Moulineaux, les animateurs de rue agissent directement au contact des jeunes, dans la rue : ils vont là où les jeunes se (re)trouvent.

Ils accueillent également les jeunes à l'espace jeunes, avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi. Ces entretiens ont pour objectif de discuter avec le jeune de sa situation personnelle, et d'élaborer avec lui un parcours de réussite éducative qui vise à lui offrir un étayage et un équilibre entre l'école, les loisirs, la vie de famille et les besoins de liberté, d'aventure et de secret propres à son âge.

Spécificité de leur action

Les animateurs occupent une position de tiers très intéressante vis-à-vis des professeurs et des institutions d'aide éducative et d'animation. Ils sont pour le jeune des adultes référents qu'il choisit, et avec qui le dialogue est toujours possible. En effet, tout en travaillant en lien avec l'ensemble des acteurs éducatifs, l'animateur de rue demeure un référent dont la posture éducative contribue à la prise de recul du jeune par rapport à ses difficultés et à ses ressources personnelles pour y faire face. La relation de l'animateur se caractérise par son absence de jugement de valeur et d'enjeu institutionnel : elle puise chez le jeune une attitude créative, motivée et résolue, qui l'autorise à dire, à faire, à être par lui-même. Les animateurs de rue font également preuve d'une forte disponibilité et d'une grande réactivité, pour être au plus près du jeune dans ses difficultés.

Les propositions éducatives pour les jeunes

Les animateurs offrent aux jeunes des occasions de se découvrir des potentiels insoupçonnés par le biais des séjours de vacances, des entretiens et du travail de rue.

Dans un séjour de vacances, les jeunes ont l'opportunité d'expérimenter la vie en collectivité avec ses joies et ses contraintes, de tester des activités sportives qui demandent concentration et maîtrise de soi (sports mécaniques, eaux vives...), et de se dépayser en sortant de la ville.

Dans le cadre des entretiens d'accompagnement, les animateurs donnent l'occasion au jeune de prendre la parole sur ce qu'il vit et de se positionner comme acteur, voire comme auteur de ses choix. Ils effectuent ainsi un travail de conscientisation et de distanciation qui permet au jeune d'élaborer son propre parcours éducatif.

Les animateurs de rue sillonnent la ville chaque semaine, rencontrant les jeunes à la sortie des établissements scolaires mais aussi dans les maisons de quartier, les stades, les parcs ou la rue tout simplement. Leur présence dans toute la ville permet d'élaborer un lien et un dialogue apaisé avec une génération qui bouscule souvent le désir de tranquillité des adultes, et qui génère de l'incompréhension chez ces derniers.

Les animateurs font ainsi œuvre de médiation : leur rôle de tiers impartial aide chacun à trouver sa place, tout en redonnant au jeune la responsabilité de ses actes et de leurs conséquences, notamment dans les situations où le conflit bloque les individus dans des logiques de confrontation ou de rupture.

Les relations aux familles

Tout suivi régulier avec un jeune s'accompagne d'un lien étroit avec la famille de celui-ci. En effet, c'est dans une philosophie de la coéducation que les animateurs de rue agissent : l'équipe se tient à l'écoute des parents qui se sentent souvent seuls et désemparés face à l'incompréhension qui les sépare de leurs enfants. Le soutien des parents est souvent l'élément décisif qui peut aider un jeune à tracer son propre chemin.

Il arrive que des réunions de médiation aient lieu à l'espace jeunes afin de trouver, dans un lieu tiers, une surface de discussion et d'échange : les membres d'une même famille peuvent ainsi se parler sans violence et sans rupture, et se redécouvrir mutuellement un visage humain, dans un cadre de respect et de confidentialité.

³⁸/En parallèle d'un parcours universitaire en philosophie, il a encadré des séjours de vacances, des centres de loisirs et des formations Bafa, et assuré la coordination de dispositifs (classe passerelle, 3^e accompagnée, accompagnement des élèves en situation d'exclusion scolaire...), ainsi que la responsabilité de l'équipe des animateurs de rue.

LE REGARD DE Paul Baquiast

Paul Baquiast est principal du collège Matisse, chef d'établissement relais à Issy-les-Moulineaux³⁹.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Je coordonne le CESC commun aux cinq établissements secondaires de la Ville d'Issy-les-Moulineaux.

Il existe un CESC par établissement, dont la fonction, comme son nom l'indique, est de promouvoir auprès des élèves, dans la continuité des savoirs dispensés dans le cadre des enseignements disciplinaires, des connaissances, des capacités et des attitudes en matière de santé et de citoyenneté. À Issy-les-Moulineaux, les chefs d'établissement ont décidé d'instituer, en complément, un CESC interétablissements, financé en partie par une subvention municipale. Celui-ci détermine des problématiques communes aux quatre collèges et au lycée, et organise, à destination des élèves, des parents d'élèves et des enseignants, des conférences de spécialistes de haut niveau.

Les attentes d'un principal de collège à l'égard d'une collectivité locale

À la différence des écoles primaires, les établissements secondaires n'ont pas de liens institutionnels avec les municipalités. Leur autorité de tutelle est le conseil général pour les collèges et le conseil régional pour les lycées. Néanmoins, le quotidien des élèves est à l'échelle d'une commune, et non à l'échelle d'un département ou d'une région. Par sa proximité avec les jeunes vivant sur son territoire comme avec les multiples acteurs en charge de la jeunesse (Éducation nationale, ASE, protection judiciaire de la jeunesse – PJJ –, police...), la commune est la mieux placée pour assurer avec efficacité une fonction de coordination. Par ailleurs, par leur réactivité, les structures jeunesse d'une ville sont un partenaire efficace et fiable pour un établissement scolaire. Mais encore faut-il que la volonté de la commune soit forte en la matière, ce qui est le cas de la Ville d'Issy-les-Moulineaux qui met en œuvre d'importants moyens humains et financiers.

Parmi les coopérations Clavim/établissements secondaires, citons le dispositif 6^e passerelle (collège de La Paix) pour les élèves repérés en difficulté en CM2, les élèves médiateurs (collège Victor Hugo) pour la prévention des violences en milieu scolaire, le dispositif 3^e accompagnée (collège Henri Matisse) pour les élèves repérés en difficulté en fin de 4^e ou encore la prise en charge des élèves provisoirement exclus et la formation des délégués de classe (les quatre collèges). Dans chacun de ces cas, les animateurs du Clavim interviennent auprès des élèves en complément des personnels de l'Éducation nationale, selon un cahier des charges précis et défini en commun.

LE REGARD DE Patrice Huerre

Patrice Huerre est psychiatre, psychanalyste et vice-président de la maison des adolescents des Hauts-de-Seine.

Les enjeux d'une maison des adolescents dans les Hauts-de-Seine

Créer une maison des adolescents suppose, de mon point de vue, une bonne appréciation des besoins des adolescents du département, conformément au cahier des charges ministériel. Cette appréciation de leurs besoins aussi bien sur le plan sanitaire qu'éducatif, culturel ou juridique nécessite une mise en relation des acteurs professionnels impliqués dans ces différents domaines. C'est pourquoi la maison des adolescents des Hauts-de-Seine s'est constituée sur un mode associatif pour faciliter l'identification des réponses déjà en place, ainsi que le regroupement des expériences et des réflexions ressortant des pratiques déjà engagées. Cela afin de faire émerger de façon plus précise les besoins non satisfaits et soutenir ensemble des initiatives pertinentes.

³⁹/Titulaire d'un doctorat d'histoire.

Ces conditions préalables sont de nature à faciliter l'accès des adolescents, de leurs parents et des professionnels aux ressources utiles.

Des actions prioritaires pour les adolescents à l'échelle d'un territoire communal

À l'échelle d'un territoire communal, la priorité me semble être de faciliter les relations interprofessionnelles afin de permettre aux adolescents et à leurs parents de bénéficier au mieux des réponses adaptées à leur situation, toujours singulière. La dimension communale dans une ville comme Issy-les-Moulineaux s'y prête bien, ce qui serait différent à Paris, Lyon ou Marseille ! La diversité des réponses est un atout, par rapport à la réponse communale unique que l'on trouve parfois en France, au gré de l'intérêt d'un professionnel ou d'une équipe de recherche qui induit bien souvent les problèmes qu'elle prétend combattre : si l'intérêt le plus visible de la communauté locale est par exemple la tentative de suicide, il y a fort à parier qu'il y en aura davantage dans cette localité qu'ailleurs... les adolescents étant alors enclins à penser que pour rencontrer des adultes attentifs à leurs difficultés, il vaut mieux mettre en avant une tentative de suicide qu'un mal-être existentiel.

Le soutien aux professionnels dans l'accompagnement des jeunes dits « incasables »

Pour les professionnels qui investissent leurs interventions en faveur des jeunes les plus difficiles (et donc les plus en difficulté), il me semble qu'il est important de disposer de temps durant lequel ils peuvent prendre un peu de distance par rapport à leur activité, évoquer les émotions, difficultés et questions résultant de leur pratique. Ceci ne peut se faire que dans un temps réservé, avec un professionnel extérieur aux enjeux institutionnels, garantissant une neutralité bienveillante dans les reprises qui s'y font.

Les politiques en matière de jeunesse, la socialisation et l'autonomisation des jeunes

Tout dépend des politiques ! Si elles les considèrent comme des sources de désordre et en ont peur, elles participent plutôt à leur stigmatisation et à l'empêchement de grandir. Si, par contre, elles misent sur les potentialités des jeunes (souvent sous-estimées par les intéressés eux-mêmes) – sans verser dans une vision angélique d'un groupe d'âge qui n'aurait pas besoin de cadres et de contenants –, en s'appuyant aussi sur leurs capacités et leur désir de création, de solidarité et de responsabilisation, alors elles contribuent grandement à l'exercice d'une citoyenneté et à leur autonomisation.

À Issy, le Clavim a l'avantage d'une pratique bien repérée dans son projet et son éthique et donc « utilisable » par les jeunes sans crainte que les propositions faites soient le camouflage d'une volonté de contrôle et d'encadrement qui ne laisserait de surcroît aucune place à leurs idées. L'avantage de cette place est de renforcer les synergies des différentes initiatives existantes. L'inconvénient pourrait être de représenter un modèle unique de réponse aux besoins des jeunes.

LE REGARD D'Emmanuel Aziza

Emmanuel Aziza est actuellement responsable du pôle services aux publics de la bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou à Paris⁴⁰.

La fonction d'une médiathèque

Un équipement de lecture publique est souvent appelé « médiathèque » pour signifier qu'il est bien davantage qu'une bibliothèque traditionnelle. Depuis les années 1980-1990, le modèle de la médiathèque a évolué, il est passé d'une bibliothèque tous supports à un lieu culturel équipé en multimédia, proposant de nombreux services en plus du prêt: autoformation, accès à Internet, animations et manifestations dans des domaines multiples, à destination de publics très diversifiés. Et ce sont aussi de plus en plus des services en ligne.

L'articulation d'une politique de jeunesse et des structures culturelles à l'échelle d'un territoire local

Les structures culturelles sont naturellement des « fournisseurs » de contenus et de ressources pour les activités des structures jeunesse. À l'inverse, les structures jeunesse sont naturellement des « fournisseurs » de publics pour les activités des structures culturelles. Mais si cet échange et cette continuité n'existent pas, c'est tout à fait dommageable pour la politique de jeunesse comme pour la politique culturelle d'une collectivité. Une médiathèque en particulier peut apporter aux structures jeunesse l'éclairage de la littérature, de l'art, des sciences, elle peut soutenir des opérations ambitieuses en suggérant des œuvres, des auteurs, des artistes, des films documentaires... Inversement, des structures jeunesse peuvent apporter un nouveau souffle à une médiathèque en la confrontant avec des publics qui ne franchiraient pas forcément sa porte d'eux-mêmes.

Les médiathèques et les évolutions des technologies

C'est une question qui préoccupe beaucoup les bibliothécaires actuellement. Les bibliothèques ont tout intérêt à proposer en numérique à leurs inscrits ce qu'elles proposent sur supports physiques (musique, films, livres), certaines ont commencé à le faire. Mais les modalités de prêt et de diffusion des contenus numériques ne sont pas encore évidentes à mettre en place dans le respect du droit d'auteur, les abonnements destinés aux bibliothèques demeurent d'un prix élevé et leur nombre s'accroît lentement malgré les efforts collectifs – la BPI coordonne ainsi le consortium d'acquisition des ressources électroniques en ligne pour les bibliothèques publiques. En attendant de pouvoir faire davantage, de nombreuses bibliothèques commencent à être présentes sur Internet en plus de leur site officiel, via des blogs, des pages facebook, myspace... afin de valoriser leurs animations, de partager avec leurs usagers des expériences et des découvertes de toutes natures.

Les modes de collaboration entre le Clavim et la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

Les collaborations sont nombreuses, avec les centres de loisirs, avec l'espace jeunes, avec l'espace parent-enfant, avec l'Entrepoint (espace musical)... Ce qui m'a paru particulièrement intéressant lorsque je travaillais à Issy, ce sont les ponts créés entre bibliothécaires et animateurs. Par exemple: présentation commune d'une exposition organisée par la médiathèque sur un illustrateur jeunesse qui permettait aux animateurs de venir le mercredi avec des groupes, de manière autonome; rencontre autour des mangas à l'espace jeunes qui permettait aux bibliothécaires jeunesse de présenter le fonds mangas de la médiathèque; accueil de groupes de rock issus à la médiathèque, sur suggestion de l'Entrepoint.

Je ne dis pas qu'il n'y avait pas parfois des querelles de frontière ou des malentendus liés à des cultures professionnelles différentes – aucune collaboration n'est idyllique – mais toutes ces formes de synergie ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'utilisateur final (l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte). Après tout, on travaille au profit des mêmes publics! Et le lien fort entre le jeune et la médiathèque, c'est un lien fort avec la lecture. C'est d'autant plus important que, passé 15 ans, s'inscrire à la bibliothèque apparaît moins comme une nécessité, même pour les lycéens qui y viennent nombreux pour étudier et préparer leur bac.

⁴⁰/Conservateur en chef des bibliothèques. De 2004 à 2007 a été directeur de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, président de l'association Images en bibliothèques. Dans ce contexte, a contribué à de nombreuses animations en faveur de la jeunesse.



Le réseau des musiques amplifiées

PRATIQUES/ANALYSES

Chapitre rédigé par Bernard Bier, à partir d'un entretien avec Marino Crespino, directeur de l'Entrepont, Christophe Moullé, directeur de la jeunesse au Clavim

La Ville d'Issy-les-Moulineaux a choisi d'investir dans le champ des musiques amplifiées. Deux lieux emblématiques animés par les équipes du centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (Clavim) : l'Entrepont et la halle des Épinettes.

Cette offre s'adresse aux musiciens amateurs autour de quatre axes d'accompagnement : la répétition-crédation, la formation, l'enregistrement et la diffusion. L'Entrepont permet la rencontre des musiciens : il est l'équipement centralisateur de toute la demande concernant les musiques actuelles et les musiques amplifiées, avec la mise à disposition de studios de répétition, de formation et d'un espace d'enregistrement.

La halle des Épinettes est consacrée à la diffusion sur scène et à la présentation devant un public. Elle propose trois espaces : deux studios (30 et 70 m²) et une salle de spectacle complètement modulable équipée d'une régie complète, son et lumière. On y organise, en collaboration avec l'Entrepont, six à huit concerts jeunes talents par an qui regroupent le réseau musical isséen, des scènes ouvertes qui donnent la possibilité aux musiciens de la ville de se rencontrer sur scène et également des stages scènes organisés l'été depuis deux ans, des répétitions en *live* sur une semaine, où les participants sont mis dans les conditions d'un concert sur scène avec l'aide de professionnels.

Un projet à l'intersection d'un constat, d'une demande et d'une volonté politique

Le constat de départ, c'était l'absence de lieu pour celui qui a terminé son parcours du conservatoire de danse, de théâtre, de musique. En fin de cursus, nulle structure où aller pour poursuivre ses activités. En outre il est impossible d'accéder directement en sortant de l'école aux espaces de diffusion.

Marino Crespino, directeur de l'Entrepont, relate en 1993 : « Quand je suis arrivé sur le territoire isséen, moi-même musicien, venant de Franche-Comté, j'étais étonné que dans une agglomération aussi dense, il n'y ait pas d'espace de répétition. » Cette observation s'est enrichie d'un ensemble de desiderata des habitants, recueillis par Christophe Moullé et son équipe d'animateurs en 1994 et 1995 sur trois quartiers : Épinettes, Île Saint-Germain, La Ferme. Il en ressortait un souhait de la jeunesse de bénéficier de lieux de répétition : « Certes, il y a dans la ville à cette époque des équipements phares tels que le musée et la médiathèque, mais il manquait des lieux de répétition pour les jeunes, afin de les soutenir dans leur processus de création. On était confronté à une fuite artistique : les jeunes dans une démarche artistique quittaient Issy-les-Moulineaux puisqu'il n'y avait aucune structure de création. »

Les élus de la Ville ont réaffirmé leur préoccupation d'offrir des espaces aux jeunes et de répondre à cette exigence des habitants. Ils ont demandé au Clavim de réfléchir à ce sujet.



À la suite de quoi les choses s'enchaînent. L'association isséenne, Opus 33, qui est en même temps un groupe musical, met à disposition des studios de répétition. Tout cela s'est fait en l'espace d'une année. Le dispositif démarre en octobre 1997, avec le lancement de petits cartons sur lesquels sont écrits ces mots : « Vous êtes musicien, vous avez envie de créer votre groupe... », et en l'espace de trois mois, vingt groupes se sont inscrits dans le dispositif. À la fin de la saison 97-98, cinquante-neuf groupes sont impliqués.

Christophe Moullé complète : « En 1995-1996, il y avait beaucoup de courriers en direction des élus et des interpellations constantes des jeunes et des familles qui voulaient un "local" pour faire quelque chose. La demande première était la boum, le groupe de musique, l'anniversaire... Nous observions aussi des plaintes de voisinage sur des nuisances sonores qui faisaient état de répétition de musique amplifiée dans les appartements. En clair, les élus avaient une vraie difficulté de réponse. La réflexion a commencé à se construire : il fallait constituer un vrai lieu de répétition. Nous ne nous rendions pas compte *a priori* si cela concernait vingt jeunes ou trois cents jeunes. Le partenariat avec l'association Opus 33 qui avait deux studios associatifs est apparu comme une opportunité pour le secteur jeunesse : c'était une réponse de qualité pour ces jeunes musiciens. »

Avec ce vivier de jeunes talents, de passionnés s'engage en 1998 un partenariat avec l'espace Icare disposant d'une salle de concert qui permet de faire la première passerelle entre lieu de répétition et scène.

Le Clavim adopte une logique de partenariat et de mutualisation des équipements et propose un dispositif incluant la répétition et la scène. En 2000, le service jeunesse a structuré un secteur musiques actuelles. Un ensemble d'objectifs préventifs et éducatifs est défini pour inscrire cette démarche de création et d'accompagnement.

1993 : Lancement du dispositif Animation quartier.
1997 : Lancement des musiques actuelles avec le réseau musical isséen et Opus 33.
2002 : Création de l'Entrepont.
2004 : Ouverture de la halle des Épinettes.
2006 : Ouverture du nouvel espace Icare.

Cette activité demeure encore souterraine : quand les groupes répètent, on ne les voit pas, ils se produisent devant leurs copains. Il s'agit donc de rendre visible et lisible cette effervescence. D'où l'idée de la réalisation d'une première compilation. En fait, l'addition des compléments répétition-scène-enregistrement permet de dynamiser le réseau, d'amener d'autres publics.

En 2000, une opportunité urbanistique s'offre dans le cadre de la réhabilitation des arches du viaduc traversant la ville. La réflexion, la conception et l'aménagement de trois arches sont confiées au Clavim, afin d'en faire un lieu pour les jeunes dans un quartier en pleine transformation. C'est l'occasion, à partir des diagnostics et de l'expérimentation autour des musiques actuelles, de construire des studios de répétition libre, donc de prolonger le processus engagé, d'aller plus loin dans ces espaces et démarches de création.

Marino Crespino poursuit : « Les groupes, les troupes ou les compagnies qui sortent de formation préparent des projets de productions artistiques et veulent un espace de répétition. On constate que la plupart des équipements des Hauts-de-Seine possèdent des spécificités cloisonnées : théâtre, musique ou danse. De plus, on rencontre des publics qui veulent s'exprimer mais qui ne disposent pas de lieu qui soit propice à une pratique informelle. L'Entrepont vient donc compléter cette offre publique et devient ainsi une véritable pépinière de jeunes artistes amateurs.

C'est dans ce sens que nous avons réfléchi notre programmation : au-delà de la mise à disposition d'équipements spécifiques avec du matériel spécialisé et les compétences humaines nécessaires, l'objectif est de faire exister un lieu de vie pour tout un chacun, pratiquant ou pas. En 2002, au démarrage, nous avons accueilli les compagnies ou les groupes. Un an plus tard

on a pu faire notre premier festival de théâtre, notre premier concert jeunes talents avec les usagers de l'Entrepont. Ils travaillent neuf mois et on peut les voir sur scène. Cela fait une jolie boucle. Et cela crée une dynamique locale, une dynamique pour l'équipement, une dynamique pour le quartier.

Et, afin ne pas nous enfermer dans notre orientation jeunesse, nous avons lancé des ateliers, des animations conviviales, libéré l'espace d'accueil pour en faire un cybercafé. Aujourd'hui, les animations proposées proviennent à plus de 70% du dispositif.»

Jeunes et musiques

La musique est, on le sait, la forme culturelle qui aujourd'hui recueille le plus de suffrages auprès des jeunes, qu'ils soient spectateurs ou pratiquants. Elle est fortement liée à la construction et à l'image de soi (image d'une génération ou de tendances esthétiques-identitaires multiples) et a l'avantage de pouvoir être pratiquée sous des formes diverses, et avec des degrés de technicité variés. Elle permet aussi bien une expression assez spontanée que le recours aux nouvelles technologies, à des formes plus élaborées, ainsi qu'à des pratiques plus composites.

On pourrait d'ailleurs esquisser une typologie des publics avec différents niveaux de préoccupations :

- les jeunes qui font de la musique par effet de mode, pour faire partie d'un groupe – ce qui relève du loisir ;
- les musiciens plus aguerris qui ont une pratique hebdomadaire beaucoup plus importante, qui veulent compléter économiquement ou artistiquement un petit boulot qu'ils ont déjà et leurs études en faisant des concerts le week-end ;
- les musiciens qui ont compris que leur démarche artistique peut conduire à devenir des musiciens professionnels avec un statut juridique *ad hoc*.

Christophe Moullé observe : «Ce qui a changé dans l'univers musical, c'est la technologie qui donne une nouvelle liberté à ceux qui ne sont pas forcément des praticiens de la musique mais se veulent des créateurs musicaux. Ils arrivent avec leur bande-son, chantent et ajoutent de nouveaux arrangements. Ils ne sont pas issus d'une formation académique. Un équipement comme l'Entrepont et les politiques de jeunesse ne doivent pas leur fermer la porte, au contraire, c'est un nouveau levier pour d'autres populations. Les nouvelles technologies, il faut les prendre en compte. Le défi est de rester au top des évolutions inhérentes aux technologies et de ne pas en être dépassé.»

Ce sont ces enjeux auxquels il faut répondre. C'est pourquoi, note Marino Crespino, «l'arrivée de la musique assistée par ordinateur va permettre à tous d'approcher la musique et de pouvoir créer. On n'a pas besoin d'être musicien. À travers ce cheminement technique et numérique, chacun va pouvoir créer sa musique sans avoir de formation particulière. En 2002, il n'y avait aucun lieu dans les Hauts-de-Seine qui faisait de la musique assistée par ordinateur».

L'idée est que le conservatoire et les lieux consacrés aux musiques actuelles puissent se compléter et que chacun puisse choisir le dispositif de son choix, voire passer de l'un à l'autre.

QUESTIONS CROISÉES À TROIS REPRÉSENTANTS DE GROUPES DE MUSIQUE SOUTENUS PAR L'ENTREPONT

Comment est né votre groupe musical ?

RÉMI : Une envie commune de créer quelque chose dans le domaine de la musique.

BASTIEN MIRANDEL (KATRESANG) : C'est grâce à un ami d'enfance que mon goût musical est né. C'est également en écoutant un rappeur américain (Eminem) que je me suis lancé dans la musique.

JULIE, MEMBRE DU GROUPE BOB'S CHILDREN : Dans le cadre d'une colo UMSF, chacun des membres du groupe a pu partager la même passion : la musique. C'est ainsi que le groupe s'est formé.

Quelle est la place des activités musicales dans votre vie ?

RÉMI : Nous répétons une à deux fois par semaine. On verra jusqu'où le groupe nous mènera.

BASTIEN : Je fais beaucoup de rap pendant mon temps libre, je gère entre cette passion et mes études. Cette passion occupe une grande place que je dois limiter.

JULIE : Mathilde et Fanny pratiquent la musique en conservatoire depuis leur enfance. Fanny prépare une fac de musique. Anthony et moi sommes autodidactes, j'ai des bases de solfège.

Quelles sont les sources de votre inspiration en matière d'écriture musicale, d'interprétation et de jeux de scène ?

RÉMI : Pour l'écriture, les groupes anglo-saxons car cela sonne mieux que le français en règle général mais le français nous intéresse. Nous sommes fans de tous les genres de musique comme le rap, le rock, le jazz et les jeux de scène : l'énergie de The Hives.

BASTIEN : Les sources d'inspiration en matière d'écriture sont ma vie, les événements actuels, différents artistes de rap/slam ; m'inspirent aussi la société, l'humour noir, les humoristes.

JULIE : L'écriture musicale et l'interprétation se font en fonction des impro et de la spontanéité. Chacun ajoute sa touche personnelle dans la composition du morceau en fonction de son instrument. Un des membres lance une base et les autres s'ajoutent petit à petit. Le jeu de scène est notre point faible.

Pourquoi venez-vous à l'Entrepoint ? Qu'y trouvez-vous ? Quelles sont vos autres attentes par rapport à cet équipement ?

RÉMI : Cette structure nous semble d'un très bon accueil et conviviale. Nous voulons y enregistrer pour ses tarifs et ses professionnels. Nous voulons entrer à l'Entrepoint pour participer à ses nombreux événements, en tant qu'Isséens c'est agréable de voir que la ville est dynamique dans le domaine musical.

BASTIEN : Je viens à l'Entrepoint pour enregistrer mes chansons, pour y prendre des nouvelles en matière de scènes ouvertes, soirées slam, jam session...

JULIE : Il s'agit d'un endroit agréable et chaleureux ayant le matériel technique et les personnes compétentes pouvant nous conseiller dans nos projets musicaux (prochainement nous espérons enregistrer quelques morceaux en studio). De plus, le prix des studios de répétition est très attractif, ce qui permet à des jeunes comme nous de pouvoir répéter régulièrement.

Le souci de l'accompagnement

Il s'agit donc, dans ces lieux, d'aider le jeune musicien amateur à prendre conscience de ses capacités, de ses besoins, de la manière dont on se positionne dans un studio de répétition, d'identifier le matériel qui lui est nécessaire, les compétences externes ou internes auxquelles il peut faire appel en fonction de son projet musical, voire d'accéder à des formations, d'aller de l'enregistrement d'extraits de morceaux jusqu'à la construction d'un répertoire complet. Et lorsque son projet arrive à maturité, il est temps de se produire sur scène.

Cette démarche d'accompagnement s'inscrit dans une logique de service public. Afin de permettre aux jeunes, adultes et seniors d'avoir à disposition des espaces de répétition adaptés, avec du matériel de qualité, la Ville prend en charge en partie les coûts financiers et subventionne très fortement cette initiative. L'idée est de mettre à disposition des espaces publics dont le coût n'est pas équivalent à celui d'une structure privée. Il ne s'agit pas d'une démarche économique mais d'une démarche de formation, de soutien de la pratique artistique et de valorisation de sa jeunesse.

Cette approche se veut aussi délibérément pédagogique. Elle vise à inscrire le comportement individuel dans un rapport à un espace, à des gens, au respect du matériel, des horaires... Ce travail éducatif va permettre aux jeunes, au-delà même de leurs activités musicales, d'adopter des règles de comportement citoyen.

De fait, c'est une collectivité d'individus autodéterminés qui se retrouve dans un espace et qui décide, avec des objectifs personnels qui peuvent être différents les uns des autres, de faire un projet ensemble. Il s'agit d'aider, parmi toutes ces différences, ces complexités de personnalité, à ce que le groupe fonctionne bien afin d'aboutir à la réalisation d'un répertoire musical.

Ces présupposés marquent bien la spécificité du lieu. Ce qui se traduit significativement dans le recrutement des accompagnateurs : c'est qu'au-delà de leurs compétences musicales, ils viennent quasiment tous du secteur de l'animation, dimension qu'ils revendiquent fortement : « On est tous issus du service jeunesse du Clavim. On est d'abord animateur et ensuite, dans nos parcours, on s'est perfectionné pour avoir une forme de technicité. Nous avons cet acquis de l'éducatif avant la technicité. C'est le fondement de l'action que nous avons tous ici » (Christophe Moullé).

Cette double compétence se révèle un atout majeur tant dans l'intelligence des enjeux et du public que dans la dynamique du projet.

Contre le cloisonnement, le choix de la mixité

À l'origine, on l'a vu, le Clavim répond au souci d'une politique de jeunesse. Et c'est à cette structure et non à un service culturel que sont rattachées les activités de l'Entrepoint et de la halle des Épinettes – choix qui ne va pas de soi et peut paraître surprenant à certains.

Un jeune qui souhaite, seul ou en groupe, bénéficier de l'offre de l'Entrepoint remplit une fiche signalétique où il inscrit le nom des musiciens et leur fonction dans le groupe. À partir de là, il devient adhérent du Clavim.

Ce rattachement au service jeunesse, à l'instar du profil des intervenants, constitue une chance pour une approche globale du jeune. Ceci s'inscrit dans la logique d'une politique municipale plus globale et rend possible une cohérence éducative : souvent le jeune qui vient à l'Entrepoint a été rencontré dans d'autres dispositifs (par exemple : l'accompagnement à la scolarité, l'aide aux projets à l'espace jeunes, les séjours de vacances...).

Marino Crespino souligne ce point : « Cette multitude d'actions plurielles est très complémentaire. À travers l'Entrepoint, la halle des Épinettes, les maisons de quartier, les centres de loisirs, l'espace jeunes, on peut répondre à une demande complexe, différente. Nous assistons à un brassage à tous les niveaux sociaux et culturels. On ne se cantonne pas au centre de loisirs ou à la musique, mais on soutient l'individu dans son développement. Ce développement devient un lien social, un lien intergénérationnel. La confiance de part et d'autre est alors plus facile à s'installer. »

Autre particularité de cette politique : elle aborde l'enfant d'emblée comme participant d'une famille. On pourrait dire que les équipements de la ville s'adressent autant à la famille qu'à l'enfant. Et ce souci se retrouve dans le fonctionnement de ces structures centrées sur la

musique. À l'Entrepoint, des microanimations sont destinées aux familles. Ainsi celles-ci intègrent d'autres dispositifs existants dans lesquels elles vont pouvoir communiquer avec leurs enfants.

Ces lieux sont pensés dans le souci du *continuum* des âges. Les plus petits sont accueillis sous les guinguettes, petits bals où les enfants sont confrontés à de vrais musiciens, des danseurs professionnels qui leur apprennent les pas de danse. Le slam va attirer des préadolescents, des adolescents, des adultes, des anciens qui viennent raconter des histoires, les parents, les grands-parents.

Ces lieux permettent alors le brassage générationnel, sans enjeu. Ils deviennent lieux de vie. Ainsi s'estompe peu à peu l'image – liée à l'histoire et à la proximité d'avec le Clavim – d'espaces exclusivement dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Ce souci de mixité se retrouve dans la programmation des équipements qui se veulent délibérément polyvalents quant aux activités accueillies. Une répétition de théâtre se déroule à côté d'un cours de danse. « À l'Entrepoint, dédié aux musiques actuelles, on peut entendre du classique » (Marino Crespino). La halle des Épinettes peut accueillir pareillement une professionnelle, une chanteuse internationale ou un groupe amateur. Les maisons de quartier peuvent aussi diffuser des petites formes artistiques. Le but est de casser les préjugés, la méconnaissance, de permettre les passerelles, de favoriser connaissance et reconnaissance réciproques.

Des effets sur les jeunes à une dynamique de territoire

Christophe Moullé constate : « Dans cette démarche initiée depuis dix ans, notre souci était de répondre à cette force vive qui se décline avec la musique, d'avoir des espaces encadrés de façon professionnelle, d'accompagner ces jeunes dans une démarche de création. »

Compilation de jeunes artistes pour des pratiques vivantes de citoyenneté

Il est proposé aux jeunes artistes âgés de 13 à 25 ans de composer et d'écrire sur les questions fondamentales autour du mieux-vivre ensemble, de la démocratie et de la citoyenneté. Comme l'écrit Cécile Ladjali, « le langage est une ontologie. Nos mots nous disent plus que nous ne les disons encore. Ils sont notre identité, notre état civil... Ils autorisent à se dire et à se poser dans le monde avec force, conviction⁴¹ ». Les thèmes proposés à la création sont nombreux : liberté d'expression, dignité, respect d'autrui, fraternité, responsabilité, laïcité et combats contre les discriminations. Ces derniers conviennent les jeunes à se mobiliser pour des pratiques vivantes de la citoyenneté.

L'opération se décompose selon les étapes suivantes :

- communication de cette opération à destination des jeunes et des partenaires ;
- accompagnement des groupes par les responsables de l'Entrepoint ;
- constitution d'une équipe de référents pour aider les jeunes dans leurs compositions : musiciens, auteurs, paroliers, compositeurs avec la contribution des ressources locales ;
- sélection des artistes par un jury délibératif regroupant les représentants des structures locales et départementales dans les domaines de la jeunesse et de la culture, des institutions (pressentis : direction départementale de la jeunesse et des sports, direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, commissariat/officier de prévention, une unité filleule de la Ville d'Issy-les-Moulineaux...), des jeunes intéressés par cette initiative et pressentis par la maison de l'entreprise et de l'emploi, les conseils de jeunes et les Juniors Associations.
- enregistrement des groupes sélectionnés avec un encadrement de l'équipe de l'Entrepoint.
- réalisation d'un spectacle sous le titre, *A Tribute to « La Citoyenneté »*, avec les différents groupes concernés.

⁴¹/Intervention de Cécile Ladjali dans le cadre du DU Adolescents difficiles, approche psychopathologique et éducative (dir. P. Jeammet, université Pierre et Marie Curie).

Christophe Moullé ajoute : « Grâce aux professionnels qui, dans ces lieux d'accueil, créent des relations humaines avec le jeune, on va pouvoir construire. Au début, ce n'est qu'une petite amorce mais on a déjà semé pour qu'il revienne plus tard avec un projet plus grand. C'est une réussite qui permet de sortir du débat du "local" pour les jeunes. En prenant les jeunes au sérieux dans leur projet, en leur proposant une vraie scène, avec un vrai éclairage, un vrai studio, même si le projet est amateur, on les prend au sérieux. On n'amène pas le petit ampli dans une salle poussiéreuse. Pour nous le fait de prendre au sérieux le jeune contribue à sa dignité et à sa considération. Ce travail éducatif participe de l'éducation à la citoyenneté et convoque à l'excellence. »

Incontestablement les effets sont positifs. Le premier est relatif à la construction d'une image positive de la jeunesse... et des jeunes, au travers de la confiance que la génération adulte et les institutions publiques leur témoignent. Nous pensons que ce pari des musiques actuelles est gagné comme espace d'éducation et que cette expérimentation est transférable ailleurs. « L'idée est d'accueillir le jeune et de l'accompagner dans sa démarche et son processus de création. L'institution met des moyens financiers très importants pour que cet accompagnement social se fasse dans le meilleur lieu, avec le meilleur matériel et des ressources pédagogiques et éducatives d'encadrement » (Marino Crespino).

Mise en confiance, accès à la pratique de la musique, possibilité de se qualifier et de rencontrer le public..., il y a une vraie valeur ajoutée pour les jeunes. Sans oublier que, dans la dynamique enclenchée, certains jeunes s'inscrivent pour préparer le Bafa, que l'Entrepont ou la Halle génèrent des petits boulots, des stages...

Mais cette dynamique socioculturelle rejaillit aussi sur la ville tout entière et sur le lien social, dans une logique de don/contre-don. Ce point, insiste Christophe Moullé, est essentiel dans le projet pédagogique : « De proposer aux jeunes un lieu, un accompagnement, une technicité implique aussi un retour de leur part, nous y tenons beaucoup. Ils peuvent bénéficier d'une structure de diffusion mais ils sont invités en fonction de leur approche à créer un événement. On n'est pas dans une approche marchande dans cet échange mais dans une approche éducative de restitution au service de la population. »

Et Marino Crespino de renchérir : « La plupart de ce qui est créé ici retourne dans la ville pour être proposé à des publics issus. Cela crée une dynamique générale. Pour les adultes, pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles, pour les gens qui viennent travailler ici, ce lieu devient un lieu de vie, un lieu de spectacle, un lieu où l'on peut travailler, où l'on peut s'exprimer et cela entretient la cohésion sociale. »

Valorisation des jeunes, valorisation aussi des habitants des différents quartiers. Même si on ne fréquente pas (encore !) tel ou tel lieu, sa présence et la vie sociale qui rayonne autour qualifient le quartier et par ricochet ses habitants. Comme le dit un acteur, cela a « révolutionné » le quartier. Et bien évidemment, c'est l'image de la ville qui en bénéficie, d'autant que le souci est grand de refuser le cloisonnement des quartiers. Si l'Entrepont et la Halle sont implantés dans un quartier, ils le sont aussi dans la ville et pour la ville, même si les frontières de vie dépassent les frontières d'un territoire municipal et que ces équipements rayonnent au-delà d'Issy. Le réseau de musique amateur participe au réseau départemental.

Perspectives

L'expérience d'Issy-les-Moulineaux est regardée par l'extérieur comme étant singulière, atypique, originale et opérante. Néanmoins les principaux acteurs ont conscience que ce

Jazz au cœur, guitare à l'âme

Jazz au cœur, guitare à l'âme est un festival de proximité consacré aux musiques populaires et à leur promotion auprès des Isséens dont les musiciens. À travers toutes ces éditions, l'Entrepont a accueilli de nombreuses têtes d'affiche. Ce festival propose chaque année des expositions, des conférences, des concerts, des master class et réunit l'ensemble des acteurs du réseau musical d'Issy. Cette manifestation s'inscrit dans la découverte et la compréhension des différents univers musicaux.

mélange de volonté politique et de pragmatisme doit être encore amélioré. Des pistes de travail sont ainsi esquissées.

La première, c'est de développer le partenariat avec les écoles, déjà engagé, mais qui pourrait aller plus avant dans le domaine des pratiques musicales. Il pourrait y avoir, dit Christophe Moullé, « des programmes soit au sein des lycées, soit des collèges, afin que des jeunes en difficulté scolaire puissent mieux utiliser ce type d'équipement. Nous avons réalisé une belle coopération avec la 6^e passerelle du collège La Paix qui s'adresse à des élèves ayant eu des difficultés en école élémentaire. On travaille avec ces élèves trois fois par semaine notamment sur un aspect théâtre et

musical. Nous envisageons de faire venir les professeurs de musique pour qu'ils connaissent le potentiel de l'Entrepont ».

La seconde piste envisageable concerne l'accès à l'emploi. Marino Crespino évoque la possibilité d'une étape supplémentaire dans l'accompagnement de certains jeunes : « On atteint une vitesse de croisière sur la ville au niveau des dispositifs. On a l'espace, on a la compétence, on a le matériel. Mais que se passe-t-il après pour ces jeunes qui ont eu un parcours de développement devant un public ? On est encore dans une démarche amateur. On doit continuer notre politique de développement, réfléchir à la manière dont on peut cristalliser, à travers cette pratique, la transformation vers une vocation professionnelle. Ainsi, nous pourrions aussi mieux coopérer avec la maison de l'entreprise et de l'emploi. »

Mais tous les membres de l'équipe de l'Entrepont ont conscience que rien n'est jamais acquis, que la société se transforme, que les jeunes évoluent, que l'enjeu majeur est de garder une perpétuelle vigilance, d'« être toujours en alerte »... Et que le pire serait de s'endormir sur les réussites.



L'espace parent-enfant : entre clinique, social et éducatif

*Bruno Jarry,
Annie Caro, psychologue clinicienne*

« Comment réagir quand mon enfant me dit qu'il s'ennuie à l'école ? Que lui dire suite à la mort de ma propre mère ? Comment tenir tout(e) seul(e) face à mon fils qui ne m'obéit plus ? Dans quelle mesure, puis-je obliger mon fils à me respecter ? Selon vous, pouvons-nous encore affirmer notre autorité lorsque nous sommes au chômage ? Comment puis-je préparer la naissance de mon enfant ? Comment réagir face à la violence et à la drogue de mes deux ados ? »

Autant de paroles énoncées, souvent, avec une inquiétude et un regard plongeant scrutant nos visages dans ses moindres mouvements, signes possibles de nos pensées et de nos émotions. Nous sommes souvent face à des parents confrontés à des préoccupations éducatives ou relationnelles qui les questionnent et les obligent à prendre le temps d'une respiration dans les turbulences de leur quotidienneté. Notre pratique professionnelle nous révèle de grandes incertitudes dans l'éprouvé des familles d'aujourd'hui ; certains de nos concitoyens se sentent démunis face à un monde en transformation perpétuelle, marqué par les phénomènes de mondialisation et d'exclusion, mais aussi par les changements induits dans l'évolution des liens d'alliance et de filiation, de conjugalité et de parentalité. Ces bouleversements sont fortement amplifiés par les nouvelles habitudes inhérentes aux technologies de l'information : développement du téléphone portable, présence d'écrans multi-usages (télévision, Internet, jeux vidéo...) dans la chambre des parents comme dans celle des préadolescents. L'intimité des familles est bousculée tant dans leur nouvelle constellation (monoparentalité, famille recomposée, famille nucléaire) que dans leur rapport à la vie professionnelle et à l'accélération du monde technologique.

D'où la mise en place à Issy-les-Moulineaux d'un espace parent-enfant et la volonté d'un travail en réseau à l'échelle communale dans une perspective pluridisciplinaire conjuguant l'éducatif, le social et la clinique au service d'un bien-être en famille.

La présentation de l'espace parent-enfant

Aider les parents dans leurs relations avec leurs enfants, accompagner les parents et leurs enfants lors d'un processus de séparation, développer une relation harmonieuse avec les institutions scolaires, tels sont les objectifs d'initiatives soutenues par les services de l'État, les collectivités territoriales, les caisses d'allocations familiales, les associations en concertation avec les premiers intéressés, les parents. Nous voudrions présenter ici une figure singulière de ce réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents⁴² (Réaap), l'espace parent-enfant d'Issy-les-Moulineaux.

⁴²Pour mieux comprendre l'histoire, les enjeux et les animations des réseaux d'appui à la parentalité, se reporter à RIBES B., *L'accompagnement des parents*, Dunod, coll. « Enfances », Paris, 2003.



■ Un lieu en émergence

À partir d'une enquête menée par une petite équipe de trois personnes en 1998 et 1999 auprès des acteurs éducatifs, culturels, sociaux et médicaux pour évaluer les besoins des parents, il a été décidé de créer, pour les habitants d'Issy-les-Moulineaux, l'espace parent-enfant. Cette structure a d'emblée proposé plusieurs modes d'intervention : un lieu d'accueil et d'écoute, un groupe de parole, des ateliers d'information et de mises en situation, des conférences-débats et enfin l'organisation d'événementiels sources d'échanges entre parents (pièces de théâtre, contes, débat théâtral, expositions...).

Quatre principes d'action nous ont guidés dans la conception d'une telle structure : la confidentialité, la coéducation, la pluriréférentialité, la complémentarité. Le respect de la confidentialité assure une sécurité de base aux parents qui viennent « déposer » des parts de leur intimité dans un climat de confiance. La coéducation, c'est l'invitation constante faite aux usagers d'élaborer, avec des professionnels et d'autres parents, des réponses à leurs nombreuses préoccupations. Le principe de pluriréférentialité nous conduit à situer les initiatives de l'espace parent-enfant dans un large champ théorique, de la psychanalyse à la thérapie familiale, de la sociologie à la philosophie, de la psychologie humaniste à la neuro-pédagogie. Cette pluridisciplinarité assure à chaque parent des approches plurielles en respectant leur singularité propre. Ce lieu se définit comme un relais possible face aux structures sociales, culturelles, éducatives et médicales, susceptible de réorienter vers elles les demandes des parents ; c'est ce qui le caractérise entre autres comme espace intermédiaire. Des partenariats se sont développés sur la base d'une complémentarité et d'une réciprocité, produisant au fil du temps un véritable travail en réseau que nous décrirons dans la seconde partie de ce chapitre.

■ Le lieu d'accueil et d'écoute

Accueil et écoute : ces deux mots simples appartenant au vocabulaire courant expriment toute une part de ce qui se passe dans les entretiens individuels et familiaux qui ont lieu dans ce pôle de l'espace parent-enfant tant au niveau de l'approche, de la méthode que des objectifs. Les parents, les familles sont accueillis, écoutés dans leur demande d'aide, leurs difficultés, leurs souffrances. Les paroles, les émotions sont recueillies et progressivement, par des reformulations, des reprises, des associations, elles vont pouvoir faire émerger un sens.

« En venant à l'espace parent-enfant, on a pu se retrouver », parole d'une mère venue avec sa fille, adolescente, et son mari. Qu'entend-on par là ? Se retrouver soi-même parce qu'on était perdu, retrouver des repères, retrouver ses propres ressources, se retrouver soi, avec l'autre, ensemble ? Les personnes prennent rendez-vous parce qu'elles se questionnent, s'inquiètent ou souffrent dans la relation à leurs enfants, dans les relations familiales et/ou parentales. Selon les tranches d'âge et selon des modes d'expression différents, il est question de timidité, d'introversité, d'indiscipline, d'agressivité, de colère, de mensonges, de violences... aussi bien dans la famille qu'à l'extérieur ou à l'école. Des symptômes manifestés par l'un sont souvent l'expression d'un malaise qui occupe la famille, par exemple, problèmes de sommeil, énurésie, difficultés alimentaires. En présence d'un tiers, il est possible d'aborder des sujets qui n'ont pu l'être à la maison sous l'emprise des émotions ou par peur d'un jugement. Venir rencontrer un psychologue à l'espace parent-enfant est différent de prendre un rendez-vous au centre médicopsychologique (CMP) ou chez un pédopsychiatre. Il n'y a pas de connotation médicale. Cela place d'emblée la démarche dans un entre-deux : entre le social-éducatif et le psychologique. Même si c'est un symptôme qui est présenté, les questionnements par rapport

au contexte familial ou à la relation parent-enfant font partie de la toile de fond. Un certain nombre de parents veulent savoir ce qu'ils peuvent faire, eux, de leur place pour améliorer la situation. Ils formulent une demande d'aide souvent accompagnée de sentiments d'incompréhension, d'impuissance, voire d'échec dans l'éducation des enfants ou dans la vie familiale.

Généralement, après l'exposé de la situation, le pourquoi de la demande de rendez-vous, les parents sont amenés à évoquer, soit spontanément, soit en étant sollicités, des moments plus ou moins éloignés dans le passé et, petit à petit, d'une façon plus ou moins fournie, il y a une reprise de l'histoire de l'enfant, des enfants, de la famille, du couple. Pour les parents, c'est une possibilité de (re)vision sous d'autres éclairages, de (re)connaissance. Lorsque les enfants sont présents, c'est souvent pour eux l'occasion d'une découverte. Des paroles sont mises sur des faits, des moments qui ont été perçus, éprouvés, mais qui n'ont pas toujours trouvé de formulation jusqu'alors. Cela participe d'une reconnaissance de soi. À partir de ce qui est déposé, des paroles, des émotions sont reprises, associées à d'autres, reformulées. L'intervention du psychologue peut avoir une fonction de transformation afin de rendre compréhensible, assimilable des moments et des faits vécus. Ce sont quelques mots mis sur des ressentis, quelques paroles qui vont entrer en résonance avec des traces intérieures inexplicables ou restées sans signification. L'objectif de ce travail est que chacun puisse se saisir ou se resaisir dans son individualité, que les parents se situent ou se resituent dans leur position de parents, c'est-à-dire puissent assurer la stabilité, la contenance et le repérage suffisants pour leurs enfants afin que ceux-ci se construisent et développent leur créativité.

En résumé, ce qui se joue et s'expérimente au sein des entretiens, c'est la rencontre et la possibilité d'être entendu, reconnu et ainsi de favoriser le déploiement de la subjectivation. En étant au plus près de ce qui se vit dans la famille, les entretiens donnent l'occasion d'une mise en mouvement de la pensée qui favorise une mise en sens, une structuration, mais aussi une libération par rapport aux blocages intérieurs et un dégagement du cercle des répétitions. Ainsi la dynamique familiale peut reprendre son essor. La reconnaissance de soi et de l'autre ouvre le regard et la pensée sur son environnement proche, la famille, mais aussi sur les autres secteurs de la société. Ces différents aspects montrent comment cette approche se situe dans une perspective de prévention et de socialisation.

■ Les groupes de parole

Une autre approche aide les parents dans leur quotidien. Une rencontre mensuelle, animée par deux psychologues-psychanalystes, rassemble une douzaine de parents. Le groupe est accueillant et chacun peut parler, être entendu, écouter, rester silencieux. Dans un climat de confiance et de confidentialité, les parents abordent des situations qui les touchent et partagent leurs expériences. Des thèmes récurrents émergent tels que le rapport à l'autorité, les problèmes de sommeil et d'alimentation, les peurs, les relations compliquées avec des préadolescents ou adolescents... Dans ce partage, il est réconfortant d'entendre dire ce que soi-même on ne réussit plus à exprimer. Dans ce cadre, il ne s'agit pas d'exercer une écoute individuelle débouchant sur des interprétations mais, à partir des paroles de chacun, de s'intéresser à ce qui est commun et qui, en retour, a des résonances personnelles. Par cette voie, le groupe a une fonction socialisante par l'étayage ou l'identification dans le lien à l'autre. Il facilite une prévention précoce par un renforcement du lien social, tissant des réseaux de solidarité entre les parents susceptibles d'inscrire la parentalité dans un processus dynamique en constante reconstruction. Ces parents profitent ainsi des blocages pour s'ouvrir plutôt que de s'enfermer dans l'isolement, la culpabilité et la honte.

■ Les ateliers d'échanges

Plusieurs ateliers regroupent une quinzaine de parents autour de différents thèmes proposés : la communication interpersonnelle, les formes de soutien parental dans l'aide apportée pour les apprentissages scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées), la réflexion philosophique sur l'éducation des enfants et sur le chant prénatal... Par exemple, le cycle Améliorer la qualité de la relation avec nos enfants se déroule sur quatre séances avec comme objectifs de sensibiliser les parents à l'écoute de leurs enfants, développer leurs capacités à avoir une attitude plus aidante, mieux leur apprendre à s'affirmer au quotidien, y compris dans la gestion des conflits. Des moments théoriques alternent avec une mise en situation pratique. Les parents témoignent de leurs tentatives, réussites et difficultés : « C'est incroyable comme d'écouter mon fils l'a calmé. Je ne sais pas si je m'y prends comme il faudrait, mais j'arrive à ne plus m'énerver tout de suite et ça change beaucoup de choses. Je ne pensais pas que ça marcherait si bien. » Ces ateliers constituent une entrée pour commencer à se questionner sur son exercice de la parentalité. Les apports présentés constituent de véritables médiations pour impulser des échanges autour de ses comportements ou croyances et initier ainsi des changements dans ses savoir-agir parentaux. L'atelier sur la diététique alterne par exemple des apports à partir des emballages et des paquets de toutes sortes de nourritures (bonbons, gâteaux, sodas, yaourts, féculents...) amenés par les parents et les messages publicitaires formulés dans les médias presse et télévisuels (dépliants et tracts, quotidiens, magazines féminins, vidéos préenregistrées, pages Internet...). Ces échanges et cette interactivité entre les parents et notre intervenant sont formatifs par leur alternance entre la forme et le fond du message. Ainsi, ils facilitent une prise de distance des parents d'une part par rapport aux stratégies de marketing (prédiction d'achats par les enfants par exemple) et d'autre part par les stratégies de communication (ciblant des informations limitées sur la consommation des produits).

■ Les conférences et animations

Au travers de conférences-débats organisées mensuellement à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, mais aussi de pièces de théâtre ou de spectacles de contes produits dans les structures culturelles ou de quartiers de notre Cité, l'espace parent-enfant aborde les sujets majeurs de notre société : la violence à l'adolescence, l'autorité des parents, les modes de transmission familiale, les histoires familiales, les pratiques écocitoyennes en familles, la pensée de Françoise Dolto à l'occasion du centenaire de sa naissance, la situation de l'enfance et de la jeunesse d'aujourd'hui. Ces initiatives n'apportent pas de réponses « sur mesure » à des situations rencontrées dans leur vie de parents, mais les aident à s'inscrire dans une co-construction, symbole de l'apprentissage d'un être ensemble au-delà des différences et des épreuves traversées aussi bien en famille, qu'en famille élargie et dans la Cité.

Les animations participent de la reconnaissance de la place impérieuse selon nous de la culture dans la réflexion sur la parentalité tout en bénéficiant de surcroît des émotions et plaisirs esthétiques. La culture apporte ce supplément d'âme par ces esthétiques qui s'adressent à toutes les facettes de notre personnalité. L'espace parent-enfant a participé à la constitution d'un débat théâtral intitulé « Les bonnes fées », avec la compagnie Entrées de jeux, autour de la naissance d'un enfant. Il organise actuellement à l'occasion de son dixième anniversaire une grande exposition photographique sur les « Portraits de familles » avec une association locale Zoom 92130.

■ En conclusion

Cette structure s'est profondément enrichie de l'expérience et des retours des parents sur les thématiques abordées autour de l'autorité et du grandir ensemble dans une bien-traitance mutuelle, notamment dans le cadre des différentes actions présentées, mais aussi par une présence de qualité de notre structure dans les écoles, les collèges, les lycées, le libre-service

L'espace parent-enfant

(données 2009 Clavim)

Nombre d'entretiens du lieu d'accueil et d'écoute : 635.

Nombre d'entretiens en conseil conjugal : 63.

Nombre d'entretiens en médiation familiale : 102.

Nombre de participants aux ateliers : 273.

Nombre de participants aux conférences : 517.

social et les associations locales pour proposer conférences, rencontres, suivis, en fonction des besoins de ces différents groupes. La forte fréquentation des familles constitue un signe véritable de succès dans nos initiatives. Elle nous apparaît comme l'indice majeur de l'importance du travail en

partenariat et de la constitution lente et progressive d'un réseau d'acteurs facilitant, si nécessaire, des articulations dans la construction d'une parentalité dynamique mêlant des éléments éducatifs, cliniques et sociaux pour permettre une réassurance parentale.

Le travail en réseau pour le soutien aux parents

■ Une conception en partenariat

Lors du diagnostic social mené auprès des différents opérateurs de notre cité, nous avons souhaité prolonger les aspirations de certaines structures afin de constituer les pôles d'action de notre espace en leur confiant l'animation de certaines initiatives, par exemple les groupes de parole avec les psychologues-psychanalystes du centre médicopédagogique et du centre de soins pour toxicomanes, les ateliers autour du cannabis avec le centre de soins pour toxicomanes, les ateliers d'aide scolaire avec un organisme de formation dans les métiers de l'animation éducative. En effet, ces structures souhaitaient dans un avenir proche développer de nouveaux services en fonction des besoins repérés dans leurs secteurs. C'est dans ce contexte que notre action s'est inscrite, dès le démarrage, dans une logique de mutualisation des expertises, faire ensemble autour de la coproduction d'un projet concerté et partagé alliant la richesse de chacun dans une finalité commune.

De plus, l'espace parent-enfant n'a cessé d'initier un travail en partenariat étroit afin de pouvoir disposer d'un ensemble d'acteurs compétents et mobilisés au service des familles. Des groupes d'appui rassemblent régulièrement des professionnels du monde social (circonscription de l'action sociale, aide sociale à l'enfance, centre communal d'action sociale, associations de solidarité...), culturel (médiathèque, ludothèque, maison des jeunes et de la culture, maisons de quartier...), éducatif (direction de la petite enfance, centres de loisirs, écoles, collèges, lycées, structures de jeunesse...) et de prévention (CMP, protection maternelle et infantile, club de prévention...) dans l'objectif d'échanger, d'analyser et de partager sur ses modes d'intervention. Un groupe de parents s'est constitué au tout début de la structure pour évaluer les actions et s'assurer de leur pertinence. À côté d'un comité de pilotage rassemblant les financeurs (Ville d'Issy-les-Moulineaux, direction départementale de l'action sanitaire et sociale, caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, direction de la vie sociale du conseil général des Hauts-de-Seine), un conseil scientifique constitué de nombreuses personnalités (sociologues, psychanalystes, philosophes...) représente l'instance éthique qui valide les grandes orientations de l'équipement dans leur qualité et leur programmation.

Cette construction d'une fusée à trois étages – les actions, les groupes d'appui et les instances (comité de pilotage et conseil scientifique) – a permis à l'espace parent-enfant de présenter une réponse originale dans un périmètre d'intervention particulièrement adapté aux enjeux et besoins des familles et du territoire. De plus, il a assumé une fonction centrale de prévention par cette place prééminente accordée à la parentalité, considérée comme un processus à accompagner, à soutenir et à étayer, vecteur d'individuation et de socialisation nécessaire au bien-vivre ensemble.

■ Une conception de la parentalité à approfondir

De nombreuses considérations, les évolutions des demandes des parents, les besoins en émergence dans le social, les logiques d'intervention des professionnels nous imposent d'envisager de nouveaux modes d'intervention de l'espace parent-enfant en les concevant, plus encore, dans la dynamique d'un parcours parental. La parentalité est un processus en mouvement alternant stabilité et instabilité, certitude et doute, qui se déploie tout au long de sa vie de parent en fonction des circonstances et des évolutions de ses enfants et de son couple. Ce processus mouvant implique un ajustement constant des parents comme des praticiens.

La qualité de contenance

Il nous semble indispensable de faciliter la compréhension des postures parentales, paternelle ou maternelle dans ce qui les constitue dans leur spécificité et leur singularité, en favorisant pour les parents, si possible et en fonction de leur acceptation et discernement, la compréhension des répétitions, des attitudes figées et bloquantes, des souffrances « héritées » implicites et explicites, des comportements de fermeture générant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Notre action consiste à favoriser le renforcement de leur fonction parentale en lien avec eux-mêmes puis avec les autres et donc à recourir au groupe, au collectif, au social comme des espaces tiers, constitutifs de séparation et de construction de sens, de repères et de lien.

L'espace parent-enfant contribue au travail psychique, éducatif et social des parents, ce qui mobilise leurs compétences sociales et éducatives dans une qualité relationnelle et de contenance à retrouver et à expérimenter de nouveau. Ainsi, cette structure privilégie la constitution d'espaces séparateurs et d'enveloppes protectrices pour les parents qui, par la puissance du verbe (de la parole), évitent des passages à l'acte et entraînent des mises en acte produisant le repérage des places symboliques de chacun dans la famille. Cette parole vivante, animée, ce souffle issu de ce nouvel étayage, nourrit, dénoue les tensions et apaise les liens dans la famille. Elle favorise le travail psychique permettant aux parents de s'adosser à toutes possibilités d'aide dans le champ du social pour trouver appui et accompagnement avec les autres, afin de rompre l'isolement qui dilue le lien familial préalable au lien social, constitutif d'un vivre ensemble plus harmonieux. Seule la qualité de contenance de ces éprouvés parentaux favorise une reprise de leurs compétences pour s'affirmer, se retrouver et mieux s'accepter soi-même dans ces fonctions parentales.

Le travail en réseau

Le quotidien de notre action menée avec les parents, notamment les plus fragiles et vulnérables, démontre la nécessité de substituer aux logiques d'interventions juxtaposées des différents partenaires une logique d'interventions plus coordonnées. Nous pourrions mieux travailler avec les parents en passant de modes d'actions verticales, successives et isolées à des modes d'actions plus horizontales et pérennes dans le temps. Il ne s'agit pas pour

nous de chercher à contrôler les parents comme semblent nous y inviter certains dispositifs mais plutôt de développer des accompagnements plus convergents voire plus cohérents, dans le cadre d'un travail en réseau respectant l'éthique du sujet et la temporalité nécessaire aux modalités de changement dans les familles. Ainsi, le parent pourrait s'appuyer sur un acteur prioritaire (à savoir une personne identifiée dans une structure précisément définie) capable d'initier et de mobiliser d'autres partenaires pour co-construire avec l'intéressé des réponses « sur mesure » issues de ses aptitudes, de ses besoins et de ses compétences.

Dans notre esprit, il est essentiel de se situer à partir de l'émergence d'un désir de la personne en direction d'un opérateur, choisi par elle et reconnu dans le réseau d'acteurs institutionnels. Seul l'accueil du sujet dans son être-là, en fonction de ses potentialités et limites, peut nous conduire à l'amener à rencontrer d'autres professionnels pour mieux construire et consolider ainsi son parcours parental. Nous pouvons sûrement passer avec plus de souplesse et de subtilité d'une géométrie euclidienne à une géométrie non euclidienne, d'une pensée simplifiante à une pensée complexe selon l'épistémologie élaborée par Edgar Morin. Les stratégies des partenaires en direction des parents nécessitent de notre point de vue de se repenser dans ce contexte d'un réseau et de se constituer à partir de ces présupposés. Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir mieux définir les effets d'un accueil voire d'un suivi par l'espace parent-enfant et ainsi de redonner toute sa place aux interventions éducatives, sociales et thérapeutiques, en évitant dans la mesure du possible d'initier des logiques de subordination entre partenaires pour développer des logiques de mutualisation et de réciprocité centrées sur les demandes des parents. Le soutien aux parents nécessite quelquefois les actions croisées de lutte contre l'absentéisme scolaire, de réflexion sur l'autorité maternelle et de mise en acte d'une aide éducative et sociale par les référents sociaux.

Nous avons pu expérimenter des logiques croisées d'action entre différentes institutions. Par exemple des patients d'un hôpital psychiatrique qui, orientés vers l'espace parent-enfant, venaient repenser leur position et leur vécu de parents avec reconquête possible de l'estime d'eux-mêmes dans leur famille; ou encore des personnes en situation sociale très précaire qui, par l'intermédiaire d'assistantes sociales ou d'associations, ont la possibilité de « trouver le chemin » de l'espace parent-enfant, d'y prendre repérage et ressources psychiques et de maintenir un certain lien. Nous observons aussi les effets bénéfiques de l'articulation entre la prise en charge des parents ou de l'un d'eux à l'espace parent-enfant avec celle de l'enfant au centre médicopsychologique ou dans un autre cadre thérapeutique. Cette logique de réseau repose sur les présupposés communs de notre point de vue essentiellement éthique sur l'action avec les familles, en dépit de leurs fragilités et de leurs résistances. En réalité, nous invitons nos partenaires à repositionner le sujet-parent au cœur de l'action publique en transformant ce paysage morcelé traversé par des dispositifs juxtaposés où chacun agit au mieux de sa clientèle, pour permettre des espaces de création et d'expérimentation afin de redonner de la légitimité aux parents avec des approches plus coordonnées et plus autonomes. Les défaillances parentales signent des situations où les parents ne savent, ne peuvent plus reprendre la main dans le cadre de l'éducation de leurs enfants, jeunes et jeunes adultes.

En conclusion, les parents méritent des espaces d'échanges et de socialisation pour retrouver confiance et espérance dans leur avenir et dans l'éducation de leurs enfants; c'est un véritable impératif d'avenir pour notre société de donner une place plus juste aux parents afin de les aider à mieux conjuguer vie professionnelle et vie familiale et de mieux concilier les espaces d'intimité, d'éducation et de socialisation.

Pour aller plus loin

BRACONNIER A., GOLSE B.,
Nos bébés, nos ados,
Odile Jacob, Paris, 2008.

DALLOZ D.,
Où commence la violence. Pour une prévention chez le tout-petit,
Albin Michel, coll. « La Cause des bébés », Paris, 2003.

FRANÇOIS Y.,
Françoise Dolto. De l'éthique à la pratique de la psychanalyse d'enfants,
Éditions du Centurion, Paris, 1990.

HOUZEL D.,
Les enjeux de la parentalité,
Érès, Toulouse, 1999.

HUERRE P., RENARD L. (DIR.),
Parents et adolescents. Des interactions au fil du temps,
Érès, Toulouse, 2001.

NEYRAND G. (DIR.),
Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance,
La Découverte, Paris, 2006.

OTT L.,
Travailler avec les familles. Parents-Professionnels : un nouveau partage de la relation éducative,
Érès, Toulouse, 2004.

OTT L.,
Le travail éducatif en milieu ouvert,
Érès, Toulouse, 2007.

VASSE D.,
Se tenir debout et marcher. Du jardin œdipien à la vie en société,
Gallimard, Paris, 1995.

LE REGARD DE Véronique Rousseau

Véronique Rousseau est conseillère conjugale et intervenante d'action sociale⁴³.

Les objectifs lors de la création du lieu d'accueil parent-enfant

La création de l'espace parent-enfant s'inscrit dans la lignée d'un travail initié avec l'ensemble des partenaires locaux depuis près de trente ans sur la commune, et dirigé tout d'abord vers la prévention des jeunes en difficulté. Cela a permis d'être très au fait des ressources et des manques existants, notamment celui du soutien parental, proposé en amont des pathologies ou des graves difficultés. Des parents exprimaient des besoins hors cadres des structures médicales ou des mesures de protection de l'enfance. Il manquait donc une structure intermédiaire.

Les attentes des parents, recensées lors d'une manifestation locale, étaient de trois types : l'écoute et le soutien, la rencontre avec d'autres parents et l'apport de connaissances dans un cadre convivial. Ce qui a donné lieu à trois projets d'action : un lieu d'accueil et d'écoute, un groupe de parole et des conférences-débats. Une cinquantaine de professionnels et de responsables institutionnels rencontrés ont confirmé l'intérêt des actions envisagées. Leur complémentarité et leur articulation avec les partenaires locaux ont constitué l'un des points forts. Dès le démarrage, un partenariat durable a été engagé avec le CMP, le centre Chimène [centres de soins pour toxicomanes, ndlr] et la médiathèque.

Le conseil conjugal et familial (CCF) appliqué au champ de la parentalité

Le conseil conjugal et familial a sa place dans le champ de la parentalité dans le cadre du soutien aux couples et aux familles. À l'espace parent-enfant, complémentaire du lieu d'accueil et d'écoute individuel et familial assuré par des psychologues cliniciens, le conseil conjugal constitue un soutien pour le couple et la relation conjugale, dans ses interférences psychosociales (relations hommes/femmes, vie professionnelle, répartition des tâches ou des rôles, mixité conjugale...). Il intervient dans la prévention de la séparation conjugale et du divorce, dans la communication et la prévention des violences... En individuel ou en couple, il offre un espace tiers pour « tenir conseil » sur une problématique, prendre du recul, donner ou redonner une place à la relation conjugale..., elle-même reliée à la vie de la famille. C'est aussi un lieu où osent se dire, ou se redire, à l'autre des confirmations d'attachement alors que la séparation conjugale était envisagée...

Les finalités de l'action en matière de soutien à la parentalité dans les établissements scolaires

Régulièrement les établissements scolaires font remonter le fait que des enfants ou des adolescents rencontrent des difficultés d'origines familiales ou éducatives, hors de leurs compétences et hors cadre de la protection de l'enfance. Aussi ma mission est triple : informer collectivement, pour éviter toute stigmatisation, des centaines de parents des ressources possibles de notre structure principalement lors des réunions de rentrée scolaire ; présenter certaines initiatives de soutien aux membres des équipes scolaires qui rencontrent les parents et peuvent être des relais pour ceux en difficulté ; et enfin, organiser des rencontres avec les enseignants, notamment des écoles, pour réfléchir aux initiatives complémentaires à mettre en place au profit des parents.

Les relations avec les membres de l'espace parent-enfant et les autres professionnels

Nous sommes complémentaires les uns des autres dans nos missions, nos connaissances, nos expériences, nos regards, nos rencontres avec les parents ou les acteurs... En interne, des réunions d'équipe, une supervision collective, des rendez-vous de travail, le tout dans un fonctionnement souple, l'ouverture au monde extérieur... permettent l'adaptation aux évolutions des besoins des parents, de la structure comme celle des autres acteurs. En externe, je rencontre les acteurs scolaires et les services sociaux du conseil général (aide sociale à l'enfance, circonscription de la vie sociale, protection maternelle et infantile). L'espace parent-enfant, étant partenaire du contrat local de sécurité (CLS), je participe également au travail autour de certaines actions en matière de prévention des violences dans la famille.

⁴³ Ancienne coordinatrice du conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD), titulaire d'un master en éducation familiale, travaille depuis plus de vingt ans à Issy-les-Moulineaux. Elle a participé à la création de l'espace parent-enfant en 1989 et a contribué depuis à toutes les évolutions de cette structure.

LE REGARD DE Clotilde Robert

Clotilde Robert est médiatrice familiale à l'espace parent-enfant depuis cinq ans.

La médiation familiale au sein de l'espace parent-enfant

Il me paraît important de rappeler que cette structure s'adresse aux parents qui recherchent un soutien dans l'exercice de leur fonction parentale. Compte tenu de ce cadre précis et rigoureux, nous avons fait le choix de limiter notre action de médiation familiale aux parents en situation de divorce ou de séparation. Dans ces situations douloureuses et souvent conflictuelles, les parents (plus ou moins consciemment) utilisent ce qui touche à leurs enfants pour faire pression sur l'autre parent. Les enfants en sont les grands perdants et les parents eux-mêmes en sortent rarement indemnes.

Les parents rencontrés pour une grande majorité sont âgés de 35 à 45 ans. Ils ont en moyenne un ou deux enfants entre 5 et 10 ans. Ils ont connu notre service par les médias locaux et les partenaires locaux. Ils font appel à la médiation en cours de séparation (plutôt qu'avant ou après) et les attentes qu'ils formulent peuvent être regroupées : comprendre comment on en est arrivé là ; laisser nos enfants en dehors de notre conflit ; se mettre d'accord sur le mode de résidence des enfants et les questions financières.

Mon rôle en tant que médiatrice familiale (tiers indépendant, impartial et sans pouvoir de décision) est d'amener les parents à trouver par eux-mêmes des solutions concrètes aux conséquences de leur séparation. C'est précisément parce que les parents auront construit ensemble des accords « sur mesure » qu'ils fonctionneront ; ne sont-ils pas les mieux placés pour connaître et prendre en compte les besoins de chacun d'eux et tout particulièrement ceux de leurs enfants ?

Mais cette construction commune passe par le rétablissement d'un dialogue respectueux. Pour ce faire, le médiateur aide chacun des parents à exprimer ses ressentiments, ses manques de reconnaissance, ses souffrances ; il les reformule en termes de besoins et amène chacun à écouter et à entendre l'autre dans ce qu'il a vécu et dans ce qu'il a ressenti.

S'exprimant, s'écoutant, se parlant, les parents vont, pas à pas, mieux comprendre ce qui a été vécu par chacun, avoir un autre regard sur ce qui s'est passé, progressivement accepter leurs différences, peu à peu reprendre confiance en eux, être à nouveau capables de prendre des décisions, chercher ensemble des solutions et réorganiser la vie de leurs enfants et la leur.

Séance après séance, les parents vont réfléchir ensemble :

- à la répartition du temps de l'enfant chez chacun d'eux (résidence principale, résidence alternée...);
- au budget de l'enfant et à leur contribution financière respective (pension alimentaire) ;
- aux valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants, aux questions de santé, de religion, de loisirs, aux relations avec les grands-parents, au rôle et à la place d'un éventuel nouveau conjoint, au partage de leurs biens...

Quand les parents aboutissent à des accords, ceux-ci sont mis par écrit sous forme d'un protocole qu'ils pourront faire homologuer par le juge aux affaires familiales. Mais surtout, ayant retrouvé une communication respectueuse, ils seront désormais capables de réaménager leurs accords en fonction de l'évolution de leurs enfants et de leurs propres besoins ou obligations.

Le cadre de la médiation familiale remet les parents à leur place de décideurs, l'enfant à sa place d'enfant ayant le droit d'être protégé et dirigé par ses deux parents.

Encore faut-il que les parents en aient connaissance !

La médiation mise en œuvre dans d'autres situations familiales

– Les situations conflictuelles entre parents et adolescents/jeunes majeurs, avec cette difficulté que parents et enfants ne sont pas sur un pied d'égalité (condition nécessaire à la mise en place d'une médiation). Ces situations relèvent sans doute davantage de la thérapie familiale, mais il est peut-être plus facile de pousser la porte d'un médiateur que celle d'un psy.

– Un autre type de situation qui personnellement m'intéresse beaucoup et qui, au même titre que les divorces/séparations, est aussi une réalité de notre société est celle qui se pose à une fratrie quand un parent âgé devient dépendant et que la famille rentre en crise.



LE REGARD DE Caroline Eliacheff

Caroline Eliacheff est psychanalyste, pédopsychiatre, responsable du CMP d'Issy-les-Moulineaux et membre du conseil scientifique de l'espace parent-enfant.

L'accompagnement des parents aujourd'hui

Je crois qu'il faut se garder de généraliser au risque de faire apparaître ce qu'il est convenu d'appeler « l'aide à la parentalité » comme une norme à laquelle il conviendrait de se conformer. D'un autre côté, je suis frappée par le « succès », en termes d'intérêt et de fréquentation, de toutes les formes d'aide à la parentalité aussi nombreuses du reste que les formes de psychothérapie: chacun peut trouver ce qui lui convient. Comment comprendre cet appétit de connaissance dans un domaine, la parentalité, dont on a longtemps considéré qu'il relevait de la transmission entre les générations ? Peut-être justement parce que ce modèle se révèle en partie caduc du fait des transformations très rapides des modèles familiaux, dues en grande partie à l'égalité entre les hommes et les femmes. Peut-être aussi parce que le souci des besoins de l'enfant n'a jamais été aussi prégnant. Si tout le monde peut avoir des difficultés dans l'exercice de sa fonction de parent, personne (sauf mise en danger de l'enfant) ne devrait se sentir obligé d'être « accompagné ». Mais la possibilité qu'il en soit ainsi peut être considérée comme un avantage.

Les couples et le groupe de parole

Il s'agit d'un choix (et non d'une prescription) et d'un engagement. Dans un cadre précis et pour une durée limitée à l'année scolaire, les parents ont la possibilité de venir parler des problèmes éducatifs qu'ils rencontrent avec d'autres parents en présence d'un couple de psychanalystes. Les parents découvrent d'une part qu'ils ne sont pas seuls, d'autre part qu'il n'y a pas de modèle unique d'éducation. Chacun se découvre des compétences qu'il ne savait pas qu'il avait. Le rôle des psychanalystes est davantage de faire circuler la parole que d'interpréter ou de donner des conseils. Au cours de l'année, le groupe évolue, des solidarités se nouent, l'anxiété diminue et les enfants sont mieux traités !

Les liens de coopération entre le CMP et le lieu d'accueil parent-enfant

Ce sont des liens de confiance et de respect réciproque. Nous travaillons bien ensemble parce que nous nous connaissons depuis longtemps et que nos champs d'action sont clairement délimités. En pratique, nombre de familles « circulent » entre le CMP et l'espace parent-enfant. Mais il est clair que le CMP est centré sur les soins.

Dolto, une référence constante

Françoise Dolto est une de celles qui ont transformé notre regard sur l'enfant et son éducation. Elle n'émettait pas de jugement sur les parents et, sur ce point, on ne peut pas dire qu'elle a été suivie ! Alors que nous assistons à un retour de balancier vers des formes d'éducation qu'on pensait révolues, des formes de prévention qui consistent à stigmatiser le moindre comportement des enfants les plus jeunes pour les « normaliser », une diabolisation répressive des adolescents, nous devons plus que jamais résister. C'est de cette façon que je conçois de faire rester Françoise Dolto vivante.





Politique (locale) de jeunesse : enjeux et perspectives

*Bernard Bier,
Jean-Claude Richez,
Mission observation évaluation, Injep*

Il s'agit dans cette partie prospective d'ouvrir, au-delà de l'expérience isséenne, une réflexion plus générale sur les conditions et les enjeux d'une politique (locale) de jeunesse aujourd'hui : quelles sont les lignes de force et les points de débat ? Quels doivent être les points de vigilance ? Quelles pistes pourraient être esquissées ?

Ces pages ont été écrites à la suite et à partir d'une réflexion collective, réunissant Bernard Bier et Jean-Claude Richez, respectivement chargé d'études et de recherche et coordinateur de la Mission observation évaluation de l'Injep, Anne Dufourmantelle, philosophe et psychanalyste, directrice de collection chez Stock, Bruno Jarry, directeur du Clavim, Laurent Ott, éducateur, philosophe, responsable projets à l'école de formation psychopédagogique (EFPP), Luc Pham, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) établissement vie scolaire (EVS).
Les propos qui suivent n'engagent cependant aucun d'entre eux, individuellement ou collectivement, hormis les signataires de ce texte.
Merci à chacun et à tous pour les riches échanges qui ont alimenté cette dernière partie de l'ouvrage !

Une politique de jeunesse inscrite dans un territoire

Un constat partagé : même si elle n'est pas indépendante des politiques nationales, voire européennes, une politique de jeunesse locale s'inscrit, se construit et n'a de sens qu'en situation, dans un contexte, une histoire, une culture et des jeux d'acteurs spécifiques. De surcroît, elle entre en cohérence avec des choix politiques plus globaux, où la place accordée à la question de l'enfance-jeunesse et de l'éducation et aux enjeux afférents prend toute sa signification. Aussi n'y a-t-il pas de modèle, de prototype d'une politique de jeunesse qui serait transférable partout !

Plusieurs éléments s'imposent néanmoins comme constitutifs ou conditions de toute politique de jeunesse et la favorisant :

- sa capacité à prendre en compte le *continuum* des âges ;
- la cohérence de ses manifestations sur le territoire ;
- sa visibilité – un discours politique fort sur le sujet aura à la fois une force symbolique et sera condition de son intelligibilité et de son appropriation collective ;
- son inscription dans une durée qui va au-delà des changements politiques ou du *turn-over* des professionnels, ce qui passe par le développement d'une culture politique de jeunesse commune.

Le choix des orientations

Toute politique d'enfance et de jeunesse s'appuie sur un référentiel, implicite ou explicite. Ses objectifs peuvent diverger : le contrôle social ; l'approche familiale ou familialiste ; l'éducation ; la prévention ; l'autonomie ; le développement local... Ces idéaux-types construisent un imaginaire collectif, définissent un cadre d'action et structurent les interventions des professionnels. Néanmoins ils s'inscrivent souvent dans une combinatoire qui leur donne du sens. Ainsi par exemple l'articulation entre éducation et autonomie ou éducation et contrôle social n'induit pas les mêmes modalités d'action publique.

Un autre élément structurant peut être la place respective accordée à l'individuel et au collectif dans l'approche des enfants et des jeunes : choisira-t-on de privilégier l'individu, ce qui relève du collectif n'apparaissant que comme second, ou d'adopter la posture inverse, en favorisant *a priori* ce qui relève du collectif, la construction du sujet en étant la conséquence ?

Enfin dans un contexte où semble triompher l'image du jeune comme danger et son corollaire la politique sécuritaire, on peut opposer l'image du jeune comme ressources, à protéger et plus encore à écouter, à valoriser, et dont on prend en compte les compétences. D'une manière simpliste, on pourrait y voir une opposition entre une « police de la jeunesse » et une « politique de la jeunesse ».

Néanmoins ces choix idéologiques ou ces cadres culturels, s'ils donnent la « marque » d'une politique, sont souvent bousculés par les pratiques des acteurs ou des publics, les opportunités diverses...

Politique éducative ou politique de jeunesse ?

Une politique enfance-jeunesse a toujours un caractère éducatif : il s'agit d'aider « ceux qui arrivent au monde » (Hannah Arendt) à s'intégrer à un monde déjà là, à en hériter en quelque sorte, mais aussi à s'y construire et *in fine* à contribuer à le construire. Un tel choix appelle à mettre l'accent sur l'éducation formelle (ou scolaire) ou non formelle (tous les espaces d'acquisition culturels, socioculturels, sportifs, mais aussi d'éducation à la citoyenneté...).

Mais une politique de jeunesse se réduit-elle à une politique éducative ? La prise en compte des évolutions des pratiques et sociabilités juvéniles peut conduire à une autre posture – pas nécessairement exclusive de la précédente : quelle place donne-t-on aux initiatives non encadrées des jeunes, à leur désir d'occuper l'espace public, à leur capacité à expérimenter hors des cadres institués, voire à les bousculer ? Dans une certaine acception (qui fut celle d'une citoyenneté « capacitaire »), les apprentissages précédaient nécessairement l'action sur le monde. On peut lui opposer celle de l'apprentissage (permanent) par l'action sur et dans le monde – ce qui fait sens ou devrait faire sens dans une démarche d'éducation populaire.

Ces choix d'orientation devraient alors se traduire dans une conception urbanistique, une ergonomie des espaces publics, les pratiques des professionnels et la capacité à laisser des espaces interstitiels où peuvent naître du débat public, de l'inattendu, de l'imprévu...

Ces réflexions peuvent aussi nous conduire à interroger certaines conceptions de l'éducatif, souvent réduites à la rééducation, à l'acquisition des normes, des règles ou à la transmission. On peut leur opposer une conception de l'éducation prenant en compte la situation spécifique du jeune comme sujet singulier, et s'appuyant sur la triade transmission-production-transformation. Transmettre et recevoir permettent de s'inscrire dans la chaîne des générations et l'héritage (le don) du monde. Produire (qu'il faudrait distinguer de la logique d'activité) – et

mieux : produire ensemble – permet la confrontation au réel et devient vecteur de lien (interpersonnel, social, intergénérationnel...). Transformer permet d'éviter la subordination à l'héritage et est la condition de la prise d'autonomie par le sujet et de sa capacité à inventer le monde de demain.

Peut-être peut-on dépasser ces apparents antagonismes par la reconnaissance d'une nécessaire complémentarité entre éducation formelle (ou forme scolaire), non formelle (hors du cadre scolaire mais avec intentionnalité éducative) et informelle (ce qui s'apprend par l'expérience) – cette dernière impliquant la nécessaire liberté d'expérimenter pour les jeunes.

Cette posture éducative devient alors le contrepoint d'une approche sécuritaire de la jeunesse.

Les conditions de l'autonomie

C'est aussi ce qui permet de revenir au référentiel de l'autonomie. Donner tout son sens à ce terme, qui aujourd'hui fait florès dans le discours des politiques publiques, oblige à certaines clarifications.

Si la cohérence du projet politique et éducatif est souhaitable, il ne peut en aucun cas être synonyme d'uniformisation. L'existence d'espaces normatifs différents et la capacité du jeune d'aller de l'un à l'autre sont les conditions de sa mobilité et de sa capacité à faire des choix. D'où la nécessaire distinction entre normativité, condition de tout pacte social et acte éducatif, et la normalisation, qui est refus de toute parole et pratique singulière (individuelle ou collective).

Cela implique que l'adulte, l'éducateur sorte du fantasme de la maîtrise et accepte de voir le jeune lui échapper, construire ses propres voies de développement, faire ses propres choix. À ce titre, l'information des jeunes sur leurs droits est un outil de leur autonomisation.

Et face à des approches dominantes qui conduisent aujourd'hui à se méfier de la négativité, il importe de rappeler qu'on se construit et qu'on apprend aussi contre, et que l'accès du sujet à l'autonomie passe aussi par notre acceptation de la confrontation, du conflit – sachant que la violence naît souvent d'un conflit, tu ou refoulé.

Cela appelle aussi à accepter la prise de risque des jeunes, sous le regard de tous, ce qui en soi permet les régulations, et dans un cadre sécurisé.

Enfin, l'adolescent tend à s'inscrire dans une identité groupale. On favorisera le processus de subjectivation en n'occultant pas la dimension sensible de son « être au monde », en s'appuyant sur ses ressources et sur celle du groupe, en favorisant ses engagements dans un faire collectif... Le passage d'une logique groupale à une logique de collectif inscrit dans la Cité sera une des conditions de son émancipation individuelle et collective.

Mais la jeunesse n'est pas « pur esprit », elle a un enracinement social, sa construction comme sujet souverain (le citoyen) est inséparable de son indépendance matérielle et les conditions d'accès à celle-ci ne sont pas identiques pour tous. Cette dimension est aussi un paramètre important d'une politique de jeunesse.

L'hospitalité, entre écoute et reconnaissance

Cette dynamique passe par notre capacité collective à accueillir les jeunes, à leur reconnaître une légitimité à être-là, dans l'espace public, un « droit de cité » préalable et condition de leur citoyenneté présente et future. Cette hospitalité a un fondement anthropologique, éthique, politique. Il s'agit de savoir à quelle société nous aspirons : société des replis généralisés sur soi, des peurs de l'autre, ou société de l'ouverture, de la confiance dans la jeunesse et sa

capacité à prendre le relais, et à innover. L'hospitalité n'a de sens qu'inconditionnelle, nous rappelle Jacques Derrida. Et si risque il y a, il faut accepter de travailler dans cette tension. C'est de ces tensions, de ces contradictions, que le mouvement peut naître.

Cela passe d'abord par l'écoute des jeunes. Trop souvent la réponse prime sur l'écoute. Cette écoute est en soi acte de reconnaissance, elle permet la construction ou la restauration de l'estime de soi, et *in fine* la co-construction de situations, de cadres, de liens, de réponses. Le modèle de l'intégration qui prévalut longtemps et qui était celui d'une société avec des institutions fortes qui intégraient les enfants et les jeunes a perdu de son efficacité. Si aujourd'hui émerge un nouveau modèle qui renvoie sur chacun la capacité à s'intégrer, et sans nier la spécificité du rapport nécessairement asymétrique jeune-adulte, c'est notre capacité collective à co-construire du lien social, à faire cité, à inventer ensemble des réponses qui est un enjeu aujourd'hui.

Les équipements : grandeurs et limites

Dans ce contexte, qu'en est-il des équipements ? Pendant longtemps, les politiques de jeunesse – souvent réduites à des politiques de loisirs – furent des politiques d'activités et d'équipements. Pour certains cette logique perdure, qui s'accompagne souvent d'une déploration sur leur faible fréquentation par les jeunes et de la désaffection par certaines tranches d'âge. Pour d'autres, ces structures ont fait leur temps, et il s'agit de leur substituer des politiques d'aides à l'initiative et aux projets. Cette posture en fait tend à favoriser ceux qui sont en capacité de se projeter dans des dispositifs institués ou à exclure *a priori* ceux qui, trop fragilisés, ne peuvent se projeter.

Mais il ne saurait y avoir de réponse unique sur un territoire : il faut multiplier les possibles pour les enfants et les jeunes.

L'existence d'équipements sur un territoire, leur répartition, la qualité, tant du bâti que de l'offre, ont d'abord une signification symbolique forte. Elles témoignent de l'attention qui est portée à une population, du souci qu'on a d'elle. Elles participent d'un imaginaire de la Cité – même pour ceux qui ne les fréquentent pas. Elles font signe.

Ces équipements sont (ou peuvent être) pour nombre d'entre eux les outils d'une démocratisation des activités culturelles, socioculturelles, sportives... à condition que soient pensés les accompagnements, les médiations pour en faciliter l'accès et que soient évités deux écueils : celui d'une offre qui ne prendrait pas en compte les pratiques culturelles émergentes ; celui d'une offre ségrégationniste (parfois bien intentionnée, et usant de la rhétorique de la reconnaissance) : aux jeunes des quartiers populaires la « culture de rue », aux jeunes des centres-villes la « culture légitime ».

Enfin, ces équipements peuvent être les lieux où exercer son imaginaire, ses passions, l'occasion de rencontres ou de confrontations avec d'autres imaginaires, d'autres passions – et par là même, la chance d'une ouverture à la diversité et de construction d'une culture commune.

L'animation et la construction de nouvelles professionnalités

Entre l'école, la famille et les groupes de pairs, l'animateur joue un rôle essentiel, dont l'importance est trop peu pensée aujourd'hui. Au-delà de la nécessaire reconnaissance statutaire et financière de ces professionnels, plusieurs éléments pourraient ou devraient concourir à une meilleure pertinence de leur intervention :

– il ne peut y avoir d'autonomie du jeune sans autonomie de l'acteur éducatif de jeunesse, de sa capacité à créer, inventer ;

– l'animateur ne peut assurer sa fonction de vecteur de lien social (en lien avec l'étymologie du mot : celui qui met de l'âme, de la vie) que s'il est capable d'être à l'écoute, non des seuls enfants et jeunes, mais aussi des territoires et de leurs habitants. D'une certaine manière, son caractère généraliste est sa force – qui ne doit pas l'empêcher de travailler avec des professionnels plus spécialisés ;

– outre la qualification initiale nécessaire (et dont on peut penser que souvent elle n'est pas à la hauteur des exigences du métier), des groupes d'analyse de pratiques comme des temps de formation permanente s'avèrent indispensables, tant pour réinvestir la dimension éducative de la profession que pour être en capacité d'oser sortir du confort qui consisterait à s'isoler dans des structures, dans des horaires inadaptés aux publics, ou à se contenter du travail avec des populations cibles.

Une réflexion éducative et politique sur l'animation et ses enjeux s'impose aujourd'hui, qui est de la responsabilité de l'État, des collectivités, des fédérations d'éducation populaire et des organismes de formation.

Prendre le risque d'une politique de jeunesse

Une politique de jeunesse appelle un discours fort et mobilisateur de la part du politique. Les moyens (humains et financiers) qui lui sont dédiés sont un signe qu'il ne s'agit pas que d'un affichage. Tout en sachant que les moyens ne sauraient être une fin en soi, qu'ils peuvent aussi parfois paralyser l'innovation.

Mais cette politique a besoin aussi pour être mise en œuvre des acteurs du territoire, dans leur diversité et leur créativité, en particulier les associations et la société civile. Cette mobilisation est un garant de la dynamique territoriale comme de la pérennisation d'une politique au service des enfants et des jeunes et de la collectivité. C'est pourquoi aujourd'hui la fragilisation des associations et des collectivités, le repositionnement de l'État, certaines formes de normalisation européennes ne laissent pas d'inquiéter.

Une politique de jeunesse a tout à gagner à s'appuyer aussi sur la mobilisation de l'ensemble des ressources du territoire, celle des professionnels, celles de l'ensemble des habitants, sans exclure la mobilisation des experts et des chercheurs (les laboratoires universitaires par exemple). Cette mobilisation nous permet de sortir des oppositions académiques entre les différents types de savoirs, et d'entrer dans des enrichissements et des fécondations réciproques. Reconnaître les savoirs des bénéficiaires, des enfants et jeunes et de leurs familles, mais aussi des collectifs formels ou informels permet l'apport d'une expertise d'usage, une reconnaissance et une légitimation comme acteurs pouvant contribuer à la production d'une intelligence collective. Manière en quelque sorte d'approcher l'utopie éducative et politique du « territoire apprenant » !

Travailler en ce sens conduit aussi à poser comme incontournable la question de l'altérité, de la pluralité (des individus ou des groupes, des courants et références théoriques et pédagogiques). Les frottements, les tensions possibles et acceptées peuvent être aussi créatrices : outre leur intérêt en terme démocratique, elles obligent, à l'encontre de certaines tendances homogénéisantes qui innervent aujourd'hui les politiques publiques, à chercher et inventer des réponses inédites et adaptées aux situations particulières plutôt que des solutions stéréotypées.

Dans ce contexte, faire le choix d'une politique de jeunesse, c'est prendre le risque de travailler dans la tension entre la commande politique et la créativité des acteurs, entre l'offre



instituée et les dynamiques institutantes, entre un héritage théorique et pédagogique à redécouvrir et des formes émergentes, inattendues et inédites, entre le refus de l'innovation et le fétichisme de l'innovation, entre nos catégories habituelles de pensées et ce qui peut venir les bousculer.

Un risque et un pari pour l'avenir !



Pour aller plus loin

RESSOURCES

Ouvrages

- BENTOLILA A.,
Le verbe contre la barbarie,
Odile Jacob, Paris, 2008.

- BERGER M.,
Voulons-nous des enfants barbares ? Prévenir et traiter la violence extrême,
Dunod, Paris, 2008.

- BOUREGBA A.,
Les troubles de la parentalité,
Dunod, Paris, 2004.

- HOUZEL D.,
Les enjeux de la parentalité,
Éres, Toulouse, 1999.

- JEAMMET P.,
Pour nos ados, soyons adultes,
Odile Jacob, Paris, 2008.

- LE COLLECTIF,
Enfants turbulents, l'enfer est-il pavé de bonnes préventions ?,
Éres, Toulouse, 2008.

- MARPEAU J.,
Le processus éducatif,
Éres, Toulouse, 2005.

- MORIN E.,
Introduction à la pensée complexe,
ESF, Paris, 2000.

- OTT L.,
Le travail éducatif en milieu ouvert,
Éres, Toulouse, 2007.

En lien avec le thème de l'ouvrage, l'Injep propose

Dans la revue *Agora débats/jeunesses*, Injep/L'Harmattan (Paris)

- « Politiques locales de jeunesse », n° 43, 2007.
- « L'animation et ses analogies : des enjeux pour l'action collective », n° 39, 2005.
- « Sociabilités juvéniles et construction de soi », n° 35, 2004.
- « Les jeunes entre équipements et espaces publics », n° 24, 2001.

Dans la collection des « Cahiers de l'action », Injep

- AFEV, ANLCl, FNEPE, INJEP,
Sortir du face-à-face école-familles, n° 26, 2009.
- BATAILLE J.-M. (dir.),
Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté, n° 15, 2007.
- BECQUET V., (dir.),
La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe, n° 2, 2005.
- BIER B. (coord.),
Vers l'éducation partagée. Des CEL au PEL, n° 7, 2006.
- BIER B., LE BRETON J. (coord.),
Éducation et citoyenneté, n° 16, 2007.
- BORDET B. (dir.),
Prévenir les ruptures adolescents-institutions. Réflexion sur la recherche-action, n° 11, 2007.
- BOUCHER-PETROVIC N. (coord.),
Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire. Conférence de consensus. Paris, 2006, n° 9, 2007.
- LAFORÊTS V. (coord.),
La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience, n° 27, 2010.
- OVAERE F. (dir.),
L'action sociale et la fonction parentale : héritage et renouveau, n° 13, 2007.
- RUBI S.,
Structures d'animation en zones urbaines sensibles. L'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux, n° 21, 2009.
- VILARRASA A., BIER B., RICHEL J.-C. (coord.),
Villes éducatrices. L'expérience du projet de Barcelone, n° 17, 2007.



Dans la collection « Débats Jeunesses », Injep/L'Harmattan (Paris)

- BECQUET V., LINARÈS C. DE,
Quand les jeunes s'engagent: entre expérimentations et construction identitaires, 2005.

- BIDART C.,
Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales, 2006.

- BIER B.,
Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Éducation/Citoyenneté/Alterité, 2010.

- BORDES V.,
Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales,
préface d'Alain Vulbeau, 2007.

- GILLET J.-C., AUGUSTIN J.-P.,
L'animation professionnelle: histoire, acteurs, enjeux, 2000.

- LONCLE P.,
Pourquoi faire participer les jeunes? Expériences locales en Europe, 2008.

- LE GOAZIOU V.,
Lecteurs précaires: des jeunes exclus de la lecture?, 2006.

- METTON-GAYON C.,
Les adolescents, leur téléphone et Internet: « Tu viens sur MSN », 2009.

- VULBEAU A.,
Les inscriptions de la jeunesse, 2002.





Répertoire des sigles

- Anacej**: Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.
ASE: Aide sociale à l'enfance.
ASVP: Agent de surveillance de la voie publique.
Bafa: Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs.
BIJ: Bureau information jeunesse.
CAF: Caisse d'allocations familiales.
CCAS: Centre communal d'action sociale.
CCF: Conseil conjugal et familial.
CCJ: Conseil communal des jeunes.
CCPD: Conseil communal de prévention de la délinquance.
CESC: Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
Cide: Convention internationale des droits de l'enfant.
CIDJ: Centre d'information et de documentation pour la jeunesse.
CIO: Centre d'information et d'orientation.
Clavim: Centre de loisirs et d'animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux.
CLJ: Conseil local de la jeunesse.
CLS: Contrat local de sécurité.
CLSPD: Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.
DDASS: Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.
DDJS: Direction départementale de la jeunesse et des sports.
DES JEPS: Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
DRDJS: Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports.
FNCTA: Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation d'Île-de-France.
IA: Inspecteur d'académie.
IEN: Inspecteur de l'Éducation nationale.
Ifac: Institut de formation, d'animation et de conseil.
Inserm: Institut national de la santé et de la recherche médicale.
MJC: Maison des jeunes et de la culture.
ML: Mission locale.
PIJ: Point information jeunesse.
PJJ: Protection judiciaire de la jeunesse.
PMI: Protection maternelle et infantile.
PPRE: Programme personnalisé de Réussite éducative.
Réaap: Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents.

Ouvrages parus dans la collection **Jeunesse/Éducation/Territoires : cahiers de l'action**

- 28 – ***Jeunes mineurs en Associations. Quel impact sur leurs parcours ?***
Stéphine Rizet, 2010
- 27 – ***La Réussite éducative. Un dispositif questionné par l'expérience***
coordonné par Véronique Laforets, 2010
- 26 – ***Sortir du face-à-face école-familles***
Afev, ANLCI, Fnepe, Injep, 2009
- 24-25 – ***Culture, cultures : quelle(s) pédagogie(s) de l'interculturel ?***
coordonné par Bernard Bier et Clélia Fournier, 2009
- 23 – ***Construire une démarche d'évaluation partagée :
une expérimentation dans le Pas-de-Calais***
Démarche coopérative du réseau DEMEVA
coordonné par Mathieu Dujardin, 2009
- 22 – ***Jeunes, racisme et construction identitaire***
Bernard Bier, Joëlle Bordet, 2009
- 21 – ***Structures d'animation en zones urbaines sensibles :
l'exemple de la Communauté urbaine de Bordeaux***
Stéphanie Rubi, 2009
- 20 – ***Territoires ruraux et enjeux éducatifs : la plus-value associative***
Fédération nationale des Foyers ruraux (FNFR), 2008
- 19 – ***Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme :
déconstruire les stéréotypes***
Joëlle Bordet, Judith Cohen-Solal, 2008
- 18 – ***Le sujet écrivant son histoire : histoire de vie et écriture en atelier***
coordonné par Alex Lainé et Marijo Coulon, 2008
- 17 – ***Villes éducatrices : l'expérience du projet de Barcelone***
coordonné par Araceli Vilarrasa, Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2007
- 16 – ***Éducation et citoyenneté***
coordonné par Bernard Bier et Joce Le Breton, 2007
- 15 – ***Enfants à la colo : Courcelles, une pédagogie de la liberté***
sous la direction de Jean-Marie Bataille, 2007
- 14 – ***S'informer pour s'orienter : pratiques et parcours de jeunes***
Cécile Delesalle, avec la collaboration de Sophie Govindassamy
(Vérès Consultants), 2007
- 13 – ***L'action sociale et la fonction parentale : héritage et nouveau***
sous la direction de Florence Ovaere, 2007
- 12 – ***Enfants et jeunes nouvellement arrivés : guide de l'accompagnement éducatif***
coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (AFEV), 2007

- 11 – ***Prévenir les ruptures adolescents-institutions : réflexion sur la recherche-action***
sous la direction de Joëlle Bordet, 2007
- 10 – ***Accueillir les jeunes en milieu rural : pour des territoires solidaires***
Mouvement rural de jeunesse chrétienne, 2007
- 09 – ***Les collectivités territoriales, actrices de l'éducation populaire : conférence de consensus, Paris, 2006***
coordonné par Nathalie Boucher-Petrovic, 2007
- 08 – ***Les conseils généraux, acteurs des politiques de jeunesse***
coordonné par Bernard Bier et Jean-Claude Richez, 2006 (épuisé)
- 07 – ***Vers l'éducation partagée : des contrats éducatifs locaux aux projets éducatifs locaux***
coordonné par Bernard Bier, 2006
- 06 – ***Projets éducatifs locaux : l'enjeu de la coordination***
Véronique Laforets, 2006
- 05 – ***Espaces populaires de création culturelle : enjeux d'une recherche-action situationnelle***
Hugues Bazin, 2006
- 04 – ***Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action***
Jean-François Miralles, Julien Joanny, Éva Gaillat, Olivier Andrique, 2006
- 03 – ***Animation et développement social : des professionnels en recherche de nouvelles compétences***
sous la direction d'Annette Obin-Coulon, 2005
- 02 – ***La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe***
sous la direction de Valérie Becquet, 2005
- 01 – ***Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes***
coordonné par Gérard Marquié, 2005 (épuisé)

CONTACTS

Rédaction

BERNARD BIER (directeur de la collection)

Tél. : 01 70 98 94 21

Courriel : bier@injep.fr

Vente

Tél. : 01 70 98 94 35

Courriel : publications@injep.fr

Boutique en ligne

<http://www.injep.fr/catalog/>



À découvrir également...

Dans la revue *Agora*



- *Faire carrière dans l'animation socioculturelle ?* - n° 48
- *Entre les âges* - n° 49
- *Migrations et mobilités internationales* - n° 50
- *Les jeunes face au politique – 1^{re} partie : opinions et pratiques* - n° 51
- *Les jeunes face au politique – 2^e partie : pratiques et carrières* - n° 52
- *Jeunes, « riches » et « pauvres ». Processus de socialisation* - n° 53
- *Jeunes & santé : entre actions publiques et comportements individuels* - n° 54
- *Le « moment école » : la vie en milieu scolaire comme expérience* - n° 55 (à paraître en octobre 2010).

Prix : 13 euros jusqu'au n° 50, 14 euros à partir du n° 51

Dans la collection « Débats Jeunes »

- *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Breviglieri M., Cicchelli V. (dir.), 34 euros
- *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Bordes V., 19 euros
- *Un engagement à l'épreuve de la théorie. Itinéraire et travaux de Geneviève Pujol*, Lebon F., Moulinier P., Richez J.-C., Tétard F. (dir.), 23 euros
- *Les adolescents, leur téléphone et Internet. « Tu viens sur msn ? »*, Metton-Gayon C., 20 euros
- *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Loncle P., 20 euros
- *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, Bier B., 24 euros



Consultez tous les titres disponibles sur notre site web
www.injep.fr/publications



...des ouvrages de référence sur la jeunesse

Agora débats/jeunesses est une revue qui traite des questions de jeunesse, d'éducation et de vie associative.

Animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, la revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations.

La collection « **Débats Jeunesses** », créée en appui à la revue *Agora*, rend compte de travaux récents en sciences sociales, souvent réalisés par de jeunes universitaires, témoignant ainsi d'une recherche vivante et active.

■ Consulter tous nos titres sur notre site web
www.injep.fr/publications

■ Acheter un numéro
Sur notre boutique en ligne (paiement sécurisé)
www.injep.fr/catalog/

Par téléphone, fax, ou courriel
Tél. : 01 70 98 94 35
Courriel : publications@injep.fr

■ S'abonner à la revue *Agora*
L'Harmattan
7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 79 20
Fax : 01 43 25 82 03
Courriel : harmattan1@wanadoo.fr

Contacts • Presse/chercheurs

Revue *Agora* • Yaëlle Amsellem-Mainguy, *rédatrice en chef* • Tél. : 01 70 98 94 19 • Courriel : agora@injep.fr
Collection « Débats Jeunesses » • Bernard Roudet, *directeur de la collection* • Tél. : 01 70 98 94 29 • Courriel : roudet@injep.fr

